


Couverture : *Casimir-Fidèle Papineau*
BAnQ-VM, 06M_P266, S4, P091

© 2022 Aubin  Blanchet recherches historiques
L'Assomption, QC
Georges Aubin, 1942-
Renée Blanchet, 1941-

Infographie et imprimerie
Imprimerie Reflet, Boucherville

ISBN papier : 978-2-924900-69-7
ISBN numérique (Pdf) : 978-2-924900-70-3

Dépôt légal : 3^e trimestre 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Correspondance
1837 - 1891

Casimir-Fidèle Papineau

Correspondance

1837-1891

Texte établi
avec introduction et notes
par Georges Aubin

Aubin  Blanchet
recherches historiques

SIGLES

BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ-O	Bibliothèque et Archives nationales du Québec en Outaouais (Gatineau)
BAnQ-Q	Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec
BAnQ-VM	Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sec- tion Vieux-Montréal
<i>BRH</i>	<i>Bulletin des recherches historiques</i>
CFP	Casimir-Fidèle Papineau (notaire)
<i>DBC</i>	<i>Dictionnaire biographique du Canada</i>
DEP	Denis-Émery Papineau (notaire)
<i>DPQ</i>	<i>Dictionnaire des parlementaires du Québec</i>
FJD	François-Joseph Durand (notaire)
<i>GPFC</i>	<i>Glossaire du parler français au Canada</i>
HAFL	Hyppolite-Adolphe Fissiault-Laramée (notaire)
<i>LMD</i>	<i>Lovell Montreal Directory</i>
McC	McCord (Archives)
M.P.P.	Membre du parlement de la province
N.P.	Notaire public
TBD	Théodore-Benjamin Doucet (notaire)
<i>TLF</i>	<i>Trésor de la langue française</i>

INTRODUCTION

Casimir Papineau (1826-1892), fils de Denis-Benjamin Papineau et d'Angelle Cornud, voit le jour à Plaisance en avril 1826, dans la seigneurie de la Petite-Nation. Son village natal se situe autour de Montebello et de Papineauville. Deux jours après sa naissance, c'est le missionnaire Roupe qui baptise l'enfant; on donne les prénoms de Casimir-Fidèle à ce septième enfant de la famille; le parrain choisi est Joseph Papineau, notaire, son grand-père, qui a été le premier à entreprendre le développement de la seigneurie de la Petite-Nation, et la marraine est Adélaïde Papineau, une cousine du père de l'enfant.

Le jeune Casimir-Fidèle sera appelé simplement Casimir, même s'il signe ses lettres avec les initiales C.F.

Il aurait pu finir ses jours après deux ans de vie quand il est atteint, en 1828, d'une toux sèche accompagnée d'une fièvre tenace. Présent sur les lieux, l'oncle Louis-Joseph, député, décrit à Julie les affres qui assaillent son neveu depuis plus d'un mois. En parlant du petit Casimir, il dit : « Il a déjeuné, le vendredi 21 de mars dernier [1828], et n'a pas pris une bouchée de nourriture solide depuis ce temps¹ », mais l'arrivée à Plaisance de son père et de son oncle procure un peu de mieux au jeune garçon qui, assis sur les genoux de son père, se met à avaler de petits morceaux de poisson en bonne quantité.

¹ L.J. Papineau à Julie, 9 avril 1828. Dans *Lettres à Julie*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet; introduction par Yvan Lamonde, Sillery, Septentrion et Québec, ANQ [BANQ], 2000.

Mais, continue Louis-Joseph, la fièvre a repris ensuite, plus intense qu'auparavant. Pendant trois nuits, Angelle, la mère de Casimir, désespère de voir son enfant encore vivant le lendemain. Alors, faute de médecin sur les lieux, Louis-Joseph et Denis-Benjamin plongent dans de vieux livres de médecine qu'ils ont toujours à portée de main, et les deux Diafoirus donnent au petit Casimir, en l'espace de quelques jours, de l'ipécacuana et de la rhubarbe, lui appliquent les mouches et des sinapismes sur la plante des pieds, utilisent de la poudre de Dover, un clystère, du laudanum et du quinquina. Le miracle se produit et Casimir vivra grâce à (ou malgré ?) cette médecine de cheval. Les apprentis-médecins posent un diagnostic : Casimir a été atteint d'une fièvre lente ou nerveuse. L'idée d'un Casimir Papineau à l'article de la mort restera dans les annales familiales au moins jusqu'en 1843. Les épistoliers de la famille reparleront plus tard de la même maladie qui s'abattra cette fois sur Angelle, mère de Casimir, disant qu'elle souffre d'une fièvre continue ou aiguë.

Après cette épreuve, Casimir vit une enfance normale. Les seules maladies dont fait mention la correspondance ont trait à ses yeux (à 16 ans, sa vue a tellement diminué, dit-il, qu'il ne peut plus lire) ou à une jambe, affaiblie d'une « fronde » (furoncle) qui l'empêche de mettre ses souliers et de marcher normalement pendant quelques mois. Au cours de son adolescence, il recouvre définitivement une santé à toute épreuve et, devenu adulte, il pratique le notariat à Montréal pendant quarante-quatre ans et meurt à 66 ans.

Amitié de Casimir et de son cousin Lactance

Casimir fait ses études secondaires au Collège de Saint-Hyacinthe. C'est là un endroit privilégié, puisque sa tante Dessaulles, seigneuresse, tient en permanence table ouverte aux neveux et nièces. Parmi ces neveux, il y a aussi Lactance Papineau, fils de Louis-Joseph. Au cours des vacances de l'hiver 1835, Julie dit craindre que

son fils Lactance soit « plus fort au jeu qu'à l'étude ». Aussitôt Casimir prend feu et défend son cousin avec fougue, tant l'amitié entre Lactance et Casimir est déjà solidement établie.

Après quelques années de pensionnat, Casimir devient externe et est hébergé chez sa tante, puis chez le notaire Morison, son beau-frère. En 1844, Amédée écrit à son père à Paris que Casimir Papineau, « toujours souffrant des yeux, quoique moins que l'an dernier, est externe et loge chez Morison. Lui et son frère Auguste [Augustin-Cyrille] sont des modèles de sagesse et d'application. »

De retour de Paris, le cousin Lactance, maintenant médecin, va faire un tour au collège de Saint-Hyacinthe. Il y rencontre ses anciens professeurs, qui lui parlent de Casimir comme étant un très bon enfant, qui a bien travaillé, gagné des prix, bref ses maîtres font de Casimir les plus grands éloges.

Lactance se rend ensuite à la Petite-Nation. Là un quatuor composé des cousins Lactance, Casimir et Auguste Papineau, et Charles Hillman, entreprend une longue excursion sur la rivière Petite-Nation. Voyager en canot pendant des heures et des jours, aller à la pêche, au petit matin brumeux, se nourrir de truites et de mulets, entendre le huard du lac Simon pousser son cri, dormir sur du sapinage. Lactance, qui a étudié la botanique, cueille des morilles qu'il apprête avec des lardons, relevés de sel et poivre. Casimir et Auguste, méfiants, en mangent du bout des dents; Lactance s'en régale. Les vacances de Casimir se passent toujours ou au manoir de Saint-Hyacinthe ou dans sa famille à la Petite-Nation.

Que fera Casimir après ses études ? En 1845, son père écrit que son fils Casimir a déjà fait « deux ans d'études du droit comme notaire » mais comme il a un goût prononcé de la campagne et de l'agriculture, il aimerait bien l'envoyer « faire un cours d'étude théorique et pratique d'agriculture et de chimie appliquée à l'agriculture. »

En même temps, nous lisons une longue lettre de Casimir, écrite aussi en 1845, dans laquelle il révèle avoir l'intention de devenir

prêtre. Mais il veut absolument finir ses études de droit avant d'entrer au noviciat.

Casimir terminera ses études de notariat chez Morison et abandonnera l'idée de la prêtrise.

Entre-temps, il vit à Montréal avec son père, député depuis 1844 et maintenant commissaire des Terres de la Couronne. Il écrit à sa mère sa satisfaction de voir souvent son père et d'écouter la conversation savante qu'il a, le soir, avec Étienne Parent, greffier du Conseil exécutif. Ce dernier et Denis-Benjamin Papineau sont de vrais amis.

L'année suivante, Lactance est subitement atteint de maladie mentale. Son père, revenu d'exil, l'envoie suivre les traitements du Dr Earle à l'asile de Bloomingdale, près de New York.

La maladie de Lactance perdure. Le 16 novembre 1846, Papineau part seul pour New York où il passe quelque temps avec son fils. Après avoir consulté le D^r Nancrède, à Philadelphie, il revient à Montréal. Casimir Papineau s'offre à soutenir le moral de son cousin Lactance : il met ses études entre parenthèses et, à la fin de décembre 1846, il s'en va rejoindre son cousin à Bloomingdale. Le long séjour de Casimir à l'asile pour accompagner Lactance est une autre preuve de l'amitié indéfectible des deux cousins.

Louis-Joseph ne cesse de souligner la collaboration efficace de Casimir. Il lui écrit : « Le cher enfant (Lactance) sera tenu au courant de tout ce qui se dira et se fera dans la famille par une lettre que quelqu'un de nous t'écrira une fois la semaine, comme tu nous feras part régulièrement de votre règlement de vie, de vos promenades, occupations, amusements, pour toi et pour Lactance. Vous savez comme vous nous êtes chers et que vous êtes le sujet journalier des entretiens affectueux de tous les membres de la famille quand nous nous trouvons réunis². » Puis il vante les mérites de Casimir en écrivant à son

² L.J. Papineau à CFP dans *Lettres à sa famille*, 13 janvier 1847.

filz malade : « C'est un sacrifice tout volontaire de sa part, qui ne peut lui être inspiré que par la tendre et sincère amitié qu'il te porte, que de s'arracher d'ici, de la société de son père et de son frère, de ses nombreux amis, des autres membres de la famille, de ses études pour aller en pays étranger, ce que l'on ne fait, au moins pour la première fois, qu'avec une extrême répugnance, afin de s'isoler, se renfermer, se donner tout entier à toi seul³. »

Casimir écrit à son oncle (nous n'avons pas ces lettres) pour lui donner des nouvelles des progrès ou des difficultés rencontrés par le patient pendant ses traitements. Il donne tantôt « d'attristants détails » sur la lenteur de la récupération de Lactance ou des signes d'une amélioration passagère.

Le séjour d'accompagnement de Casimir à l'asile de Bloomingdale dure six mois, jusqu'en juin 1847.

Aussitôt revenu, il raconte à son père et à ses frères les événements les plus marquants qu'il a vécus à New York et reprend ses études de loi jusqu'à l'obtention de son permis de pratique. Il ouvre son étude à Montréal et signe son premier acte comme notaire le 24 janvier 1848.

Vie de riche et problèmes d'argent

Casimir s'associe à son frère Denis-Émery (1819-1899) dans la pratique du notariat, ce dernier étant le notaire de la corporation de la Cité de Montréal. La société occupe un édifice de la rue Saint-Jacques et fait de bonnes affaires. Les deux frères signent ensemble une procuration « pour administrer tant activement que passivement tous [leurs] biens et affaires généralement⁴. »

³ L.J. Papineau à Lactance dans *Lettres à ses enfants*, 14 mars 1847.

⁴ HAFL, 14 janvier 1854, minutes 57-58.

Les contrats ne manquent pas avec les banques et les gros bonnets montréalais. Un troisième notaire, Louis-Joseph Durand, se joint à eux et le groupe porte le nom de *Papineau, Papineau & Durand*, 32, rue Saint-Jacques; plus tard, à la mort du notaire Durand, ce sera *Papineau, Papineau & Marin*, Onésime Marin, notaire, s'associant aux deux Papineau.

En juillet 1855, Casimir épouse Marie-Louise McDonald, fille du défunt Andrew McDonald, marchand, et de Marie-Louise Loedel. Le contrat de mariage a été signé l'avant-veille⁵. Le curé Toussaint-Victor Papineau, oncle du marié, pressenti pour bénir le mariage, n'est pas présent à la cérémonie. L'officiant est Michael O'Brien (1810-1870), né à Armagh, Irlande, prêtre de la cathédrale St. Patrick à Montréal.

La famille de Casimir s'installe dans une maison qu'il a fait construire sur un terrain lui appartenant, en propriété indivise avec son frère Émery. L'endroit porte le nom de Place Papineau et se trouve, de nos jours, angle ouest des rues Sainte-Élisabeth et La Gauchetière.

Sur cette Place Papineau, les deux frères font construire des maisons qu'ils loueront ou vendront avec profits.

La vie de riche commence pour Casimir, qui possède une propriété à Longueuil pour y passer ses vacances ou fuir les maladies endémiques qui s'abattent sur la grande ville. Il possède aussi des emplacements au faubourg Saint-Laurent, dans le fief Closse, situé au-delà de la rue Sherbrooke, angle Saint-Dominique. Ce fief avait appartenu à l'avocat Côme-Séraphin Cherrier.

Les frères Papineau possèdent aussi un grand terrain et un édifice angle Saint-Denis et Sainte-Catherine. Ils y louent des appartements et vendent des emplacements. En 1873, Casimir paie comptant 10 000 \$ pour acheter plusieurs lots des paroisses de Saint-Simon et de Saint-Liboire, faisant partie du fief de Bourchemin, seigneurie

⁵ HAFL, 15 juillet 1855, minute 262.

Langan, district de Saint-Hyacinthe, ayant appartenu à Mme Forsyth, mère du vendeur, William Langan Forsyth, gentilhomme, de Québec, ci-devant lieutenant dans le 7^e régiment des Hussards⁶.

Sur le plan socio-politique, Casimir et Émery affichent volontiers leur soutien au parti annexionniste. Membre actif de l'Institut canadien, Casimir donne par testament 100 \$ à cet organisme⁷, il fait partie de l'équipe de journalistes du *Pays*. Il y avait, dit-on, « une plume ferme et bien taillée. »

Pareil train de vie peut-il durer ? Les problèmes d'argent vont commencer. Revenons à l'oncle Louis-Joseph Papineau et à Amédée, son fils, qui est en même temps un cousin de Casimir. Le fils aîné de Louis-Joseph vient d'acquérir la vaste propriété de Bellerive, sur le Saint-Laurent, rue Notre-Dame, à l'est de la prison des Patriotes. Il construit un quai sur le bord du fleuve, pour éviter que les glaces du printemps n'endommagent son terrain. Papineau, maintenant âgé de 74 ans, a le sens de l'économie plus que du calcul; il lui écrit : « Ton quai, plus que Dessaulles, te ruinera. » Que vient donc faire Dessaulles ici ? Il s'agit évidemment du terrible Louis-Antoine, de Saint-Hyacinthe, cousin de Casimir et d'Amédée, qui rêve de réinventer le monde. Dessaulles engloutit des sommes considérables dans des inventions qui pourraient bien fonctionner mais qui ne marchent jamais. Papineau ajoute : « Il met tous ses parents et amis dans de cruels embarras. Déplorable manque de jugement chez lui, mais petite sagesse chez ceux qui s'y sont laissés prendre. » Il continue, dans sa lettre à Amédée : « Tu n'en reçois qu'une égratignure, les Papineau, une blessure profonde. Ils ne disent rien et font bien. Parler dans ce cas ne peut rien guérir, et peut nuire. Casimir et Émery ensemble y paraissent pris pour près de 1800 louis⁸. »

⁶ FJD, 23 mai 1873, minute 4313.

⁷ FJD, 23 novembre 1868, minute 2343. Un autre testament annulera cette clause : FJD, 19 mars 1883, minute 10 381.

⁸ L.J. Papineau à Amédée dans *Lettres à ses enfants*, 13 mai 1861.

Les dettes de Dessaulles pourraient le jeter en prison; aussi, il s'enfuit vers l'Europe pour y échapper⁹.

Casimir n'entre pas dans les mêmes extravagances. Mais il accueille chez lui assez longtemps un neveu dont la famille demeure à Montevideo, en Uruguay. L'oncle se fera tirer l'oreille pour rembourser à Casimir les frais de séjour du neveu¹⁰.

Un autre neveu à la conduite erratique commence à grever les budgets des Papineau. Godfroy, notaire et neveu de Casimir, est devenu alcoolique dans la trentaine. En juin 1879, Casimir fait une demande en justice pour que son neveu Godfroy, notaire, soit interdit comme « ivrogne d'habitude ». La demande est référée à Henri-Félix Rainville (1839-1891), juge à la Cour supérieure du district de Montréal. Les témoins qui agréent la requête de Casimir sont : Christophe-Denis, frère de Godfroy, l'honorable Augustin-Cyrille Papineau, juge à la Cour Supérieure, oncle; Louis-Joseph-Henri Beaudry, commis marchand, beau-frère, Joseph Beaudry, marchand, beau-frère, Hercule Beaudry, marchand, cousin par alliance, l'honorable Thomas-Jean-Jacques Loranger, juge, cousin par alliance, Joseph Leman, médecin, cousin, tous de Montréal¹¹.

Casimir Papineau est nommé curateur de son neveu.

Le nom de Godfroy Papineau apparaîtra désormais au Tableau des Interdits, comme ivrogne d'habitude. Ce tableau est conservé au greffe (palais de justice) et les hôteliers ou commerçants de liqueurs qui vendent des boissons enivrantes à un interdit risquent une amende. Un cas de cette sorte (amende de 40 \$) est mentionné dans

⁹ Voir la correspondance de L.A. Dessaulles avec sa fille Caroline dans *Paris illuminé : le sombre exil. Lettres 1878-1895*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Yvan Lamonde, Québec, PUL, collection Cultures québécoises, 2019, 251 p.

¹⁰ Voir la longue lettre de CFP à son beau-frère Henri Leodel (Don Enrique D. Loedel), du 29 mars 1879.

¹¹ BANQ-VM, *Tutelles et curatelles*, 16 juin 1879, CC601, S1, N° 282.

le *Franco-Canadien* du 14 mars 1879. Cette année-là, Godfroy demeurait rue au 220 de la rue Saint-Denis, entre les rues Ontario et Sherbrooke, avec Émilienne Trudeau, veuve Beaudry, sa belle-mère, et Henri Beaudry (1867-1922), commis, son beau-frère. Godfroy est marié depuis deux ans avec Alexina Beaudry (1855-1933), fille de Joseph Beaudry et d'Émilienne Trudeau. Il a une fille, née Joséphine en 1877, qui épousera plus tard Henri Bourassa. La curatelle de Casimir ne semble pas avoir perduré. Deux actes notariés mentionnent le rôle de Casimir comme curateur de Godfroy¹².

Dans sa longue lettre au beau-frère Loedel, Casimir parle lui-même de ses ennuis financiers. Il doit une somme de près de 30 000 \$ à la banque Ville-Marie et il est contraint d'abandonner ses frais et honoraires professionnels comme notaire de la banque, pendant trois ans, de 1875 à 1878. Il cède aussi à cette banque huit maisons de brique qu'il possède sur la rue George-Hippolyte et la rue Saint-Dominique. Vers le même temps, une autre banque créancière fait vendre par saisie-exécution les biens meubles de Casimir et les autres propriétés immobilières qu'il possède, consistant en quelques lots de terre vacants, à Longueuil, sur lesquels il doit encore la plus grande partie du prix de leur acquisition.

Quatre ans avant sa mort, un acte notarié révèle que Casimir avait tenté de faire un coup d'argent en patronnant des Français qui avait du sang Dessaulles dans les veines. Un acte sous seing privé de conventions pour extraire et exploiter des phosphates a été passé à Buckingham, en Outaouais, le 6 novembre 1888, entre Louis-Philoxime Labouglie, de Buckingham, district d'Ottawa, un des magistrats de la localité, agissant en qualité d'agent et procureur de Guillaume-Alfred Pinaud, de Bordeaux (France), ancien notaire. Casimir est l'agent et le procureur d'Alfred Périer, de Bordeaux, liquidateur de la *Société Française de Phosphates du Canada*. Le texte déposé précise que

¹² FJD, 29 septembre 1879, minute 8564 et 27 mars 1880, minute 8762.

Pinaud a fait l'acquisition des terrains et droits miniers, et Labouglie a été chargé de vendre les terrains et droits miniers à des prix qui puissent lui être avantageux. Or cette Société n'a fait aucun profit et il a été impossible de vendre ces terrains à l'encan¹³.

Mort de Casimir-Fidèle Papineau

1892 – 3 mai. *La Patrie*, p. 4. FEU C.F. PAPINEAU.

M. Casimir-Fidèle Papineau, notaire de cette ville, est décédé hier soir, vers 7 h, à sa résidence de la rue Berri. Feu M. C.F. Papineau était alité depuis une semaine et a succombé à la terrible maladie de rétention d'urine qui le minait depuis plusieurs années. Il s'est éteint à l'âge de 66 ans et 15 jours. Il était fils de feu l'hon. Denis-Benjamin Papineau, ancien ministre des Terres Publiques au temps des Canadas-Unis, et il a vu le jour à Plaisance, aujourd'hui Papineauville, dans la seigneurie de la Petite-Nation. Le regretté défunt a fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au sortir du collège il s'est livré à l'étude du notariat. Son frère Denis-Émery Papineau fut son patron et Casimir fut admis à la pratique de cette profession le 14 janvier 1848. Tous deux se mirent en société et ils eurent successivement comme associés M. F.J. Durand, décédé en 1885, et MM. O. Marin¹⁴ et V. Morin¹⁵ qui lui survivent.

¹³ Acte de dépôt par CFP d'un certain écrit ou acte sous seing privé de conventions entre L.P. Labouglie, ès qualités, d'une part et ledit CFP, ès qualités, d'autre part. Notaire Eusèbe Laliberté, 11 décembre 1888, minute 1089.

¹⁴ Onésime Marin (1842-1897), né à Saint-Hughes de Bagot, fils de Joseph Marin et de Marie Desmarais; il a épousé (Saint-Denis-sur-Richelieu, 10 septembre 1867) Valérie-Léocadie Paradis, fille de Pierre Paradis et de Léocadie Laure. Notaire dans le district de Saint-Hyacinthe (1866-1874) et dans le district de Montréal (1874-1897). Collègue de CFP.

¹⁵ Victor Morin (1865-1960), né à Saint-Hyacinthe, fils de Jean-Baptiste Morin et d'Aurélia Côté. Notaire à Montréal de 1888 à 1960. Auteur de *Procédure des assemblées délibérantes* (Code Morin).

C'était un bon vieux libéral que Casimir-Fidèle Papineau; il a toujours été fidèle au parti dans les bons comme dans les mauvais jours. Il ne fut pas ce qu'on peut appeler un vrai lutteur mais il a apporté sa quote-part de dévouement à la bonne cause. Il a participé pendant quelque temps à la rédaction du *Pays* et avait une plume ferme et bien taillée. Il n'a jamais voulu accepter de charge publique, ni d'honneurs. Le défunt était veuf; sa femme, Marie-Louise McDonald, est morte il y a environ huit ans. [...] Ses funérailles auront lieu jeudi matin, à 8.15 heures, à l'église Saint-Jacques. M. O. Marin nous a parlé en termes émus de celui qui vient de disparaître; c'était un noble cœur, nous a-t-il dit, un associé et un ami fidèle, et c'est moi qui ressentirai le plus vivement sa perte.



1892 – 4 mai. *L'Électeur* (Québec), p. 4. DERNIÈRES DÉPÊCHES. Nouvelles de Montréal. Mort d'un vieux notaire. Montréal, 4 mai. On annonce la mort de M. Casimir-Fidèle Papineau, notaire de cette ville, à l'âge de 66 ans et 15 jours. Il était fils de feu l'honorable Denis-Benjamin Papineau, ancien ministre des terres Publiques au temps des Canadas-Unis. C'était un bon vieux libéral que Casimir-Fidèle Papineau; il a toujours été fidèle au parti dans les bons comme dans les mauvais jours. Il laisse deux filles dont l'une est mariée à M. Guillaume Couture, le distingué professeur de chant et d'harmonie. Feu Casimir-Fidèle Papineau était le neveu du grand patriote Papineau, le cousin de M. L.J.A. Papineau, de Montebello, le frère de l'honorable juge A.C. Papineau et de D. Émery Papineau. Ces deux derniers lui survivent. Ses funérailles auront lieu demain matin.



1892 – 4 mai. *Montreal Daily Herald*, p. 3. DEATHS. On May 2, 1892. Casimir F. Papineau, notary, aged 66 years. Funeral from his late residence, 72 Berri street, on Thursday the 5th inst., at 8 a.m. Friends and acquaintances are respectfully requested to attend without further notice.



1892 – 5 mai. *La Patrie*, p. 1. PAPINEAU. Casimir-Fidèle Papineau, que la mort vient d'enlever à son pays, continuait la chaîne non interrompue, depuis que le notariat existe, de ces hommes bons et au large savoir, confidents dévoués et guides sûrs des familles, dont s'honore le notariat en France et en Canada.

Dans cette longue suite de citoyens intègres, désignés par état et par nature à la garde des biens et souvent de l'honneur des autres, il est venu à son heure, non moins illustre que ses prédécesseurs, apportant dans l'exercice de sa profession une science hors ligne, une droiture parfaite, une âme sincèrement dévouée.

Sa mort est un deuil, non seulement pour sa famille, pour ses amis, elle est deuil public.

Pour nous, ses confrères, qui l'avons connu dans l'intimité, qui avons profité largement de son savoir et du rayonnement de son nom, sa perte est particulièrement sensible. Le souvenir de cet homme de bien, de ce notaire parfait dans toute l'acception du mot, se perpétuera dans notre profession, comme un glorieux exemple à suivre.

H.A. Brault¹⁶, notaire

¹⁶ H.-Alexandre-A. Brault, notaire à Montréal de 1869 à 1920. Il s'agit d'Henri-Alexandre-Abdon Brault (1846-1924), né à Montréal, fils d'Alexis Brault, marchand, et de Christine Decousse.



1892 – 5 mai. *L'Étendard*, p. 4 – M. Casimir-Fidèle Papineau, N.P. Les funérailles à l'église Saint-Jacques. Les funérailles de M. le notaire Casimir-Fidèle Papineau ont eu lieu ce matin à l'église St Jacques, au milieu d'un grand concours d'hommes des diverses professions libérales et de toutes les positions sociales. Les porteurs étaient l'hon. juge Jetté, l'hon. R. Laflamme, M. le juge de Montigny, M. Rouër Roy, avocat de la cité, E.A. Généreux¹⁷ et M. le notaire Labadie¹⁸. Le deuil était conduit par MM. Guillaume Couture et Joseph Beaudry, gendres du défunt, par ses frères, l'hon. juge Papineau et D.E. Papineau, et J. Amédée Papineau, ex-protonotaire à Montréal, et Godfroy Papineau, M. l'artiste Bourassa, son cousin, F.S. et J.N. Mackay, de Papineauville, ses neveux; les deux fils de M. le juge Papineau, Georges-Casimir Dessaulles et L.F. Morison, de Saint-Hyacinthe, ses cousins. M. le curé de St Jacques¹⁹ a fait la levée du corps, et M. l'abbé Bourassa²⁰, parent du regretté défunt, a chanté le service qui a été célébré avec pompe.



¹⁷ Esprit-Anaclet Généreux (1822-1903), commerçant à Montréal, né à Berthier, fils de Louis-Joseph Généreux et de Marie-Anne Cédrot, avait épousé (Montréal, 30 juin 1853) Marie-Sophie Perrault, fille du défunt Julien Perrault et de Marie-Sophie Gauvin. Présents à ce mariage : Édouard-Raymond Fabre, beau-frère, Wilfrid Masson, etc. Généreux est qualifié de « ex-Alderman » dans le *Montreal Daily Herald* du 6 mai 1892, p. 8.

¹⁸ J.E.O. Labadie, précise le *Montreal Daily Herald* du 6 mai 1892, p. 8. Il s'agit du notaire Joseph-Évariste-Odilon Labadie (1828-1908), notaire à Montréal de 1849 à 1895. Il est fils de Joseph-Augustin Labadie, notaire, et de Marie-Louise Grenier.

¹⁹ Pierre Deguire (1833-1895), 6^e curé à Saint-Jacques de Montréal, de 1889 à 1894.

²⁰ Gustave Bourassa (1860-1904), né à Montebello, fils de Napoléon Bourassa et d'Azélie Papineau (cousine de CFP), vicaire à la paroisse Saint-Joseph de Montréal.

1892 – 10 mai. *La Presse*, p. 2. L'échevin [Jean-Damien] Rolland (de la municipalité de Montréal) propose des résolutions de condoléances au sujet de la mort de feu Casimir Papineau, notaire de la ville pendant longtemps. Accepté à l'unanimité.



1892 – 25 juin. *Gazette officielle du Québec*, p. 5 (p. 1551). Avis du Gouvernement. Québec, 20 juin 1892. Avis est par le présent donné qu'une requête a été présentée à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par Onésime Marin, écuyer, notaire, de la cité de Montréal, par laquelle il demande le transfert en sa faveur des minutes, répertoire et index de feu Casimir F. Papineau, en son vivant écuyer, notaire, de même lieu. En vertu des dispositions du code du notariat, article 3685 des statuts refondus de la province de Québec. Jos. Boivin, assistant-secrétaire.



Descendance de Casimir-Fidèle Papineau et Louise McDonald

Casimir et son épouse ont eu trois filles :

1. Mercédès Papineau (1856-1950) qui épousera Guillaume Couture (1851-1915), veuf de Malvina Hazen, musicien et compositeur, père de deux filles. Le couple aura quatre enfants qui porteront le patronyme de Papineau-Couture.

L.J. Papineau écrit à Amédée : « Casimir Papineau à qui tu diras que j'aime bien sa femme et sa fille aînée, charmante enfant, bien douce et obéissante au premier mot de sa tante et de ses cousines, qui

aime bien son grand-oncle et les roses de son jardin où nous folâtrons ensemble²¹. »

2. Henriette Papineau (1857-1943), célibataire.

3. Ida Papineau (1859-1885), qui épousera Joseph Beaudry (1858-1952), marchand. Elle est décédée en donnant naissance à un fils qui mourut le jour même.

Georges Aubin
L'Assomption, juillet 2022

²¹ L.J. Papineau à Amédée dans *Lettres à ses enfants*, 6 juillet 1863.

CORRESPONDANCE

À Angelle Cornud

D.B. Papineau
Maître de Poste
Petite-Nation
BAnQ-O, P71, S1, D7

Saint-Hyacinthe, 12 octobre 1837

Ma chère maman,

Je vous aurais écrit plus vite si mademoiselle Marchesseau²² ne m'avait dit d'écrire que quand j'aurais eu des pinçons. Mais je crois que si j'avais tenu ma promesse je n'aurais jamais écrit.

Vous devez avoir reçu l'image que je vous ai envoyée par la lettre d'Émery. Vous la donnerez à Auguste ou à Aurélie²³. Vous leur direz qu'ils apprennent bien à lire. Je leur en *enverrai* d'autres. J'étais pour vous envoyer ma lettre, jeudi dernier, mais comme je n'ai pas eu le temps et que la retraite a commencé aussitôt après, je n'ai pu l'envoyer qu'aujourd'hui.

J'ai communié dimanche. Je ne m'ennuie pas; ma tante et Rosalie sont bien et vous font bien des amitiés. Vous embrasserez pour moi toute la famille, sans en excepter un seul. Adieu, ma chère maman, je suis avec amour votre fils affectionné.

²² Marie-Clémence Marchessault (1808-1876), *alias* Madsem, qui épousera en 1843 Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, frère aîné de Casimir-Fidèle.

²³ Auguste ou Augustin-Cyrille Papineau (1828-1915) et Aurélie Papineau (1830-1926), frère et sœur de Casimir-Fidèle.

F.C²⁴. Papineau

À Angelle Cornud

Monsieur D.B. Papineau
 Maître de poste, Petite-Nation
 BAnQ-Q, P417/11; 4.1.9

Collège St. Hyacinthe
 12 septembre 1840

Chère maman,

Je vous aurais bien écrit plus vite, mais monsieur Larocque²⁵ ne nous avait pas encore donné du temps pour écrire les lettres.

J'ai eu, il y a trois semaines, une fronde²⁶ à la jambe qui m'a obligé de sortir du collège pendant neuf jours; ce n'est pas encore tout à fait guéri et je le soigne tous les jours. Il faut espérer que ça se passera bientôt.

Nous avons fait notre retraite qui a duré trois jours. Je vous assure, je ne vous y ai pas oubliée. Auguste a eu un assez grand mal de tête qui l'a obligé d'aller chez Rosalie²⁷, mais maintenant il est bien. Il s'ennuie un peu, mais je crois que c'est à cause des mauvais temps qui nous empêchent de jouer comme à l'ordinaire, et je crois qu'il ne s'ennuiera plus lorsque les premières neiges commenceront. Il apprend le dessin; moi aussi, je le continue, et mon maître dit que je réussis assez bien. Auguste travaille toujours

²⁴ C'est la seule signature de « Fidèle-Casimir » qui semble avoir été conservée. Les autres lettres de CFP sont signées des initiales C.F.

²⁵ Joseph Larocque (1808-1887), né à Chambly, fils de Timothée-Amable LaRocque et de Marie-Angèle Paré. Prêtre en 1835. Professeur et supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, il sera le deuxième évêque de l'endroit en 1860. *DBC*.

²⁶ Fronde : clou, furoncle. Du vieux français *froncle*, *frongle* (nom masc.) *GPFC*.

²⁷ Rosalie Papineau (1816-1854), sœur de Casimir-Fidèle. Elle a épousé (Saint-Hyacinthe, 8 juillet 1833) Donald George Morison, notaire à Saint-Hyacinthe.

bien, et il est ordinairement six ou septième dans sa classe qui est de trente. Et pour l'anglais, son maître dit que c'est lui qui le sait le mieux.

Lorsque j'ai été chez Rosalie, elle était bien et son petit²⁸ maintenant est un peu malade. Louise était bien et elle engraisse de jour en jour. J'ai été bien content, comme vous pouvez le croire, lorsque j'ai appris que mon oncle [Toussaint-Victor] avait reçu la permission d'exercer son ministère.

Je vous prie de m'écrire aussi vite que vos occupations vous le permettront et de me dire si mon oncle se retire avec vous lorsque monsieur Charland²⁹ est à l'église. Je vous prie aussi de me dire si le bled a beaucoup été mangé cette année. Toute la famille est bien ici. Je vous prie de faire mes amitiés et mes compliments à toute la famille.

Adieu, chère maman, et croyez-moi votre fils affectionné.

C.F. Papineau



M. Larocque, prêtre
Supérieur du Séminaire de
Saint-Hyacinthe
CHSH, ASE7, D12

Petite-Nation, 14 août 1845

Monsieur,

J'ai reçu ces jours derniers une lettre de monseigneur qui m'annonçait que l'état de mes yeux n'est pas un obstacle à mon désir d'embrasser l'état ecclésiastique. J'ai été heureux de voir mon sort ainsi fixé. Je suis certain enfin, au moins autant qu'on peut l'être humainement parlant, de la place où Dieu me veut. Maintenant je dois tourner toutes mes facultés vers ce but; tous mes efforts doivent être dirigés de manière à me rendre plus capable dans l'accomplissement des devoirs que Dieu m'impose.

²⁸ George Morison (1839-1922), fils de Rosalie et de Donald George Morison.

²⁹ Louis-David Charland (1809-1882), vicaire forain, curé à Rigaud et à Grenville.

J'ai peut-être un peu tardé à vous écrire, mais depuis que j'ai reçu la lettre de monseigneur, je n'ai cessé de réfléchir et de balancer le pour et le contre; et enfin je pense qu'il me sera plus avantageux pour mon état futur de continuer mes études de droit pendant deux années et ensuite de prendre la soutane³⁰.

Voici quelques-uns des motifs qui m'ont porté à cette décision. La connaissance du droit est nécessairement liée à l'enseignement de la religion, du moins il me paraît que c'est le cas dans ce pays-ci surtout où l'influence juste et immense qu'exerce le prêtre sur la population lui attire une part grande et active dans toutes les affaires. Tous ont confiance en lui; tous aussi ont les yeux ouverts sur lui, il est consulté sur tout, il agit dans tout. Mais la moindre erreur de sa part est toujours mise à jour d'une manière qui ne peut que faire beaucoup de tort à la religion. Ceci ne peut venir que d'un défaut de connaissance des pratiques du droit.

Je suis extrêmement affligé d'avoir moi-même actuellement sous les yeux un exemple vrai et frappant de ce que je crains de dire. Depuis la dernière élection pour les commissaires d'école de cet endroit, un schisme déplorable règne entre les paroissiens entre eux, et les paroissiens et le curé³¹, qui les a tous aigris par ses procédés qui étaient manifestement en opposition directe à la loi. Cet homme est certainement très savant dans les choses de son ministère, mais il n'a certainement aucune connaissance du droit. Je ne puis m'empêcher de gémir sur les effets qu'a eus cette dernière élection sous le rapport de la paix et de la concorde dans cette paroisse. Les animosités les plus fortes règnent à présent ici. Quand je n'aurais d'autre exemple que celui-ci, il serait suffisant pour rendre ma décision irrévocable. Vous ne sauriez comprendre quelle impression il a faite sur mon esprit. Malheureusement, ce n'est pas le seul fait de ce genre qui soit arrivé dans le pays.

Ici, on ne peut s'empêcher de mentionner les troubles qui ont eu lieu, ces années dernières, dans la paroisse de Saint-Hyacinthe. Des faits de cette nature ne contribuent-ils pas, à un très haut point, à diminuer l'influence

³⁰ Casimir-Fidèle Papineau a déjà passé un brevet de cléricature pour étudier le notariat auprès de Donald George Morison. Notaire Étienne Leclerc, 1^{er} décembre 1843, minute 715.

³¹ Le curé Joseph Sterkendries, de Montebello. Voir *Histoire de Montebello*.

heureuse du clergé, à faire même remplacer par le mépris, chez un grand nombre, le respect profond que commande le caractère sacré dont est revêtu le prêtre ? Ceci ne doit-il pas tourner au préjudice de la religion dans ce pays ? Le curé et tout prêtre ne doit-il pas posséder les principes du droit et non seulement les principes, mais même une certaine pratique ? Autrement, il se place dans des positions souvent critiques et malheureuses. M. Désaulniers me le disait, dans un entretien que j'eus avec lui à ce sujet, à la fin de l'année, mais il ajoutait que l'étude du droit n'était que secondaire à celui qui veut embrasser l'état ecclésiastique, qu'on peut avoir de bons et même de meilleurs principes de droit en étudiant la théologie que dans le monde. Quant aux principes, je suis bien loin d'en douter, mais la pratique ne peut se puiser dans la théologie. Je ne regarde que ce qui se passe : si ce qu'on apprend de droit en théologie suffisait, pourquoi verrait-on des exemples si fréquents du contraire ? Le prêtre n'étudie pas pour lui-même mais pour se mettre en état de bien diriger les autres et de porter la paix dans la société. Une triste expérience a montré que lorsqu'il s'est mêlé d'affaires qui ne se rattachaient pas absolument à l'exercice de son ministère, comme il s'y trouve souvent obligé, il n'a pas toujours concilié les choses suivant ce qui aurait le mieux convenu. Et cela, par un défaut de connaissances plus étendues dans la pratique du droit. Ou bien si le curé ne possède pas ces connaissances, il se prive bien souvent de faire beaucoup de bien dans sa paroisse, en conciliant tout par son influence appuyée de son expérience et de ses lumières.

Quelques-unes des considérations précédentes m'ont été présentées par une personne dont les conseils doivent être d'un grand poids pour moi, à cause de la tendresse et de l'intérêt qu'elle manifeste à mon égard (mon père). Bien loin de manifester de l'opposition à mon désir d'embrasser l'état ecclésiastique, il me dit que je fais bien si je m'y crois appelé, et me laisse toute liberté sous ce rapport. Mais en même temps il le désire et il me conseille de prendre toutes les précautions pour m'efforcer d'en remplir les devoirs aussi bien que possible et suivant l'état d'un pays qui demande des ministres instruits dans toutes les branches, et spécialement celles qui doivent leur être d'un usage plus fréquent dans leur ministère.

Je suis assez jeune pour que deux années consacrées uniquement à l'étude du droit n'apportent pas un trop grand retard dans mes études

théologiques. Dieu m'en offre la facilité à présent. Pourquoi refuser à présent une occasion qui ne se présentera peut-être plus d'acquérir facilement des connaissances qui doivent m'être d'une aussi grande utilité dans le ministère ?

J'ai toujours entendu citer les prêtres qui avaient passé quelques années dans le monde et fait une cléricature, comme ceux d'entre les plus habiles et qui ont le mieux conduit des affaires épineuses. Comme par exemple feu monseigneur Lartigue et plusieurs autres.

Tels sont les principaux motifs qui m'ont décidé à ne prendre la soutane que dans deux ans, motifs que vous pouvez regarder comme puissants à mes yeux, puisqu'ils reculent le moment de me voir placé définitivement dans l'état pour lequel j'ai toujours senti une inclination si forte, dès ma plus tendre enfance; mais je pense réellement que Dieu le veut. Cependant si vous voyez que je puisse m'abuser, je vous prie de me le faire voir. Car, comme dit *L'Imitation* : « Il est difficile de juger au vrai si c'est le bon ou mauvais esprit qui vous incite à désirer telle ou telle chose, ou si c'est votre propre esprit qui vous y porte³². »

Vous savez le respect et la confiance que j'ai toujours témoignés pour vos conseils. Mais si [vous] jugez à propos de m'écrire pour co[] mon intention, je vous prie humblement de le faire au plus tôt et de [] considération. Il s'agit de mon bonheur ou de mon malheur de [la vie présente] et de la vie future.

J'ai eu aussi un autre motif, [sous un] autre rapport, qui peut influencer puissamment, vu l'état actuel de mes yeux : les médecins ne peuvent rien assurer sur la cause de leur faiblesse, ni sur la nature de leur maladie. Tout le monde en parle, mais personne ne sait aussi bien que moi ce que j'éprouve, l'effet que produit sur eux l'application; et surtout le résultat de ces deux dernières années. S'il me fallait laisser la soutane après quelques années, il serait trop tard alors pour moi d'essayer à prendre une profession pour gagner ma vie. Dieu ne défend pas la prudence humaine; et même, comme nous ne sommes jamais certains de marcher dans ses voies, il veut que nous nous servions des faibles lumières qu'il nous a départies. N'est-il

³² « Comment il faut régler ses actions et ses paroles dans toutes les choses désirables. » Thomas à Kempis (1380-1471), *L'Imitation de Jésus-Christ*, chap. XV.

pas de la prudence de me faire d'abord recevoir dans une profession et de prendre la soutane après deux ans ? Par ce moyen, je me serai muni contre un malheur qui, pour n'être pas certain, peut n'en pas moins arriver, et d'un autre côté, j'aurai acquis en très peu de temps des connaissances qui peuvent et doivent nécessairement me servir, tant comme prêtre que comme citoyen.

Ce qui m'a inspiré le plus de crainte, ce sont les dangers du monde; mais j'ai confiance en Marie, et j'espère qu'elle n'abandonnera pas celui qui cherche à se mettre en état de faire avec plus d'avantage la volonté de son fils.

Je vous prie d'agréer mes respects et de me croire toujours votre très humble, très obéissant et affectionné serviteur.

C.F. Papineau

✂

Mme D.B. Papineau
Petite-Nation
BAHQ-Q, P417/11; 4.1.9

Montréal, 19 septembre 1845

Ma chère maman,

Nous sommes arrivés mercredi à dix heures à Montréal en parfaite santé et de beau temps. Le temps des plaisirs est passé maintenant, et à la tranquillité du collège succède le trouble et l'agitation des affaires de la ville. En arrivant, j'ai mis Aurélie chez les demoiselles Trudeau et me suis rendu à l'Étude d'Émery. Après les bonjours et compliments d'usage, nous nous sommes mis en campagne sans plus de délai pour m'acheter une commode, un baudet, un matelas, etc. Je couche ici au bureau et ai deux chambres à ma disposition. L'ouvrier est occupé à les mettre en état de me recevoir; demain, je pense, j'y entrerai. En partant de chez nous, nous nous sommes embarqués, sans attendre, sur le steamboat et, comme je craignais de n'avoir point de place dans le *stage*, où [étaient] le grand nombre

d'étrangers que les courses avaient emmenés de Montréal, j'ai payé tout de suite mon passage jusqu'à Montréal, huit piastres. Louise nous a reçus à bras ouverts. Elle avait encore une chemise à me faire. La maladie de Mlle Frosine, qu'il lui a fallu soigner pendant 15 jours, l'avait beaucoup retardée. J'ai tout emporté les effets que j'avais là. Le soir, le docteur [Leman] est arrivé des sources avec Honorine et Joe, et n'en est reparti que le lendemain à midi. Il paraît n'avoir pas grande confiance dans les eaux; il dit qu'il pense qu'elles lui font plus de mal que de bien. Mardi, à trois heures, le *stage* est venu nous prendre chez Édouard qui, toujours complaisant, avait eu l'attention de le faire venir jusque chez lui. Ce n'est qu'à huit heures que nous avons mis les pieds dans le *Oldfield*³³ où nous avons été bien heureux d'avoir chacun un lit, car nous avons pris les derniers. En arrivant, Émery et moi avons été un petit instant au Conseil embrasser papa et, sur son invitation, Aurélie et moi avons été prendre le dîner à 5 heures chez M. [Étienne] Parent avec lui. Morison était à Montréal depuis lundi et s'est joint à nous pour faire sauter deux bouteilles de champagne, compagnes de celles que nous avons apportées à la Petite-Nation, ainsi qu'un superbe melon que papa avait acheté la veille tout exprès pour nous fêter. Après quoi, j'ai été reconduire Aurélie chez les demoiselles Trudeau où j'ai rencontré Louisa, qui nous a invités à aller veiller chez elle samedi, Aurélie, Émery, Lactance, les demoiselles Thomson, etc., et moi. Ainsi, me voilà déjà engagé dans un des partis de Montréal; ne suis-je pas toujours heureux, chanceux, hein Madsem! J'ai perdu une jolie veuve, je trouve une jolie fille! Aurélie ne rentrera que lundi parce qu'il faut qu'elle remplisse le mémoire que vous lui avez donné. Quant à moi, j'ai acheté aujourd'hui le petit poêle comme vous le demandiez pour 3½ piastres; 40 pieds de tuyau, 4½ piastres; au lieu de 0,5 pied 8 lignes de diamètre (le tuyau), il n'a que 0,5,0. La différence n'est pas très considérable, et un plus grand diamètre n'eût pu aller sur ce petit poêle. Émery a écrit hier à Saint-Denis pour les gourmander de leur négligence et les presser d'envoyer les pots. J'espère les avoir avant le

³³ *Oldfield* : bateau à vapeur naviguant sur l'Outaouais, depuis 1840, propriété de Robert Ward Shepherd (1819-1895). Ce dernier, né en Angleterre, a épousé (Vaudreuil, Anglican Hudson Heights, 8 février 1847) Cecilia Delesderniers.

départ de Newman³⁴. Quant au *Times* et au *Herald* que [JBN] Papineau³⁵ voulait remercier, papa ne peut le faire dans la position qu'il occupe.

Vous vous êtes peut-être un peu impatientée, ne recevant pas une lettre hier ou avant-hier, mais j'ai été très occupé en arrivant, à faire toutes ces visites, et dès le lendemain de mon arrivée j'ai copié depuis 10 h du matin jusqu'à 5 heures du soir, c'est-à-dire après le jeu, le travail; et après le travail, le plaisir encore! j'espère. J'ai aussi écrit à Rosalie par Morison, la priant de m'envoyer mes effets et le garde-yeux d'Auguste. J'ai laissé le mien à l'écrivain qu'il y avait dans ma chambre la veille de mon départ. J'ai remarqué qu'il n'en avait pas. Mais l'oubli le plus impardonnable qui ait été fait est celui du canot de Lactance. Papineau pourrait le faire mettre dans une boîte et l'envoyer par la même occasion qui emporterait les champignons de papa. Si je voulais me recueillir un instant, je trouverais peut-être bien d'autres choses, telles que le sac à tabac que papa m'avait recommandé de descendre; mais enfin l'oubli est le partage des hommes. Pourtant, papa ne m'a pas oublié, il m'a fait ouvrir pour 10 piastres par mois la table de Mme Aussem³⁶, rue Saint-Bonaventure, faubourg Saint-Antoine, à une très petite distance de M. Parent. Le déjeuner est à 8 heures, le dîner à 5½, et dans l'intervalle, vers midi, j'ai pleine liberté de prendre un lunch. Me voilà donc enfin satisfait, moi qui prêche toujours contre l'abus des repas. Mais ce que je regarde comme un vrai bonheur, c'est que je pensionne avec deux Anglais, ou plutôt deux Irlandais, Jones et Marphie qui ne disent pas un seul mot de français. C'est la meilleure école désirable. Et si je suis le conseil de M. Parent, en me faisant une blonde anglaise, je parlerai bientôt si bien l'anglais que vous aurez peine à me reconnaître l'année prochaine.

³⁴ John Newman, né en Irlande, arpenteur en 1831, vint s'installer à la Petite-Nation en 1835.

³⁵ Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau (1814-1898), frère aîné de CFP.

³⁶ Vraisemblablement Marie-Anne Lussier/Branconnier (1780-1854), veuve d'André-Joseph Aussem, originaire de Francfort (Allemagne) qu'elle avait épousé à Montréal le 3 mars 1794. Elle est mère de Rose Aussem qui épousa Joseph-Clétus Robillard, et de Julie Aussem qui épousa Silas Grégory. Voir le testament de Marie-Anne Branconnier devant Z.J. Trudeau, 5 août 1843.

Morison dit que le plan du pressoir qu'Auguste a fait est si bon qu'il n'y en a pas besoin d'autre. Quant à la machine pour écraser les pommes, papa dit de prendre la meule qui est chez Cole, celle qui était trop dure pour servir autrement. Elle les écrasera très bien. Nous attendons à boire bientôt quelques gallons du cidre de la Petite-Nation. Papa répond à Papineau pour tout ce qu'il lui demande. Émery doit lui écrire bientôt pour ses *scrips*. Il ne l'a pas fait plus tôt parce qu'il n'en avait pas encore de liste.

Mes amitiés à Papineau, Adeline, Mme Gagnon. Embrassez pour moi Madsem et mon petit Godfroy quand sa barbe sera faite. Amitiés à Élise, au muet³⁷, enfin à tous, sans oublier aucun, encore bien moins vous que j'embrasse de tout mon cœur.

Adieu, ma chère maman et croyez-moi toujours votre fils bien affectionné.

C.F. Papineau

Je viens de voir la lettre de papa et lui ai dit que l'argent qu'il avait reçu était celui du seigneur.

✂

³⁷ Le muet est Isidore Jodoin (1818-1888), et Élise est sa femme. Isidore Jodoin est né à Varennes, fils d'Isidore Jodoin et d'Isabelle Bousquet; il a épousé (Montebello, 16 novembre 1835) Élise Gauthier/Landreville, fille de Louis Gauthier/Landreville et de Marie Bricault/Lamarche. Voir D.B. Papineau, lettre du 3 juin 1844, dans *De l'île à Roussin à Papineauville* et L.J. Papineau à JBN Papineau, 6 décembre 1849, dans *Lettres à sa famille*.

À Angelle Cornud
 BANQ-Q, P417/11; 4.1.9

Montréal, 1^{er}-3 octobre 1845

Ma chère maman,

Après plusieurs jours de délai, Newman est à peu près certain de partir demain. Je vais donc vous faire le compte de tous les effets dont nous le chargeons.

Pour la maison

1 poêle, petit, 17/6	0,17,6
30 feuilles de tuyau 5 pd 1/6	0,17,6
3 coudes, 2/6	0,2,6
1 thé 1/8	0,1,8
6 verges de batiste, /6	0,3,0
2 douzaines d'essuie-main, 7/6	1,5,0
8 bonnets de nuit 5/4	0,5,4
Total :	3,0,6

Pour maman

1 paire de bottines	0,6,0
---------------------	-------

Pour Madsem

1 fiole de teinture	0,5,0
19 verges de mirais noir /4	0,6,0
1 paire de souliers	0,1,3
1 gland de soie	0,0,4
1 brosse à cheveux	0,2,6
7 verges de mousseline	
de laine 1/8	0,11,8
5 d° de flanelle 2/3	0,11,3

1 paire de chaussons	0,0,7½
2 verges de mérinos noir 2/3	0,4,6
Total	2,2,1½

Pour Honorine³⁸

1 paire de souliers	0,2,6
2 passes 2/	0,4,0
1 verge de malmolle ³⁹ rayée	0,1,6
3 d° de dentelle /2	0,0,6
1 col de mousseline 4/6	0,4,6
1 voile de soie noire	0,4,9
1 peigne d'écaille	0,7,6
1 paire d° de face	0,3,0
2 d° de caleçon 9/6	0,19,0
Total	1,17,3 £

Pour Élise

6 verges de dentelle /2	0,1,0
1¼ d° de soie 3/3	0,4,1
3 d° de ruban 1/3	0,3,9
Total	0,8,10

Pour Azélie

1 paire de bottines	0,4,6
---------------------	-------

³⁸ Honorine Papineau (1818-1882), sœur de Casimir-Fidèle, épouse du D^r Dennis Sheppard Leman.

³⁹ *Le Spectateur canadien* (14 août 1815) mentionnait de la « malmolle brodée pour robe ». Plus tard, W. Bradbury & Co., qui avaient un magasin de tissus à Montréal, annonçaient de la « mousseline claire et malmolle des Indes. » *La Minerve*, 27 juillet 1829, p. 1.

Pour maison encore

3 doz et 7 de grands pots à fleur 4/	0,12,0
4 doz de petits d° 3/	0,12,0

Et aussi quelques autres que papa avait et qui sont avec les pots à anse, ces derniers au nombre de 7.

1 poêle 25/	1,5,0
12 feuilles de fer-blanc 3/	0,3,0
Fil de fer	0,1,0
Fil à raie, 1 douzaine et 8 paquets le tout pour	1,9,6
1 <i>card</i> de pommes	0,15,0
28 livres de café à 20 sous ou 1 shilling	

Me voilà enfin rendu chez moi, l'ouvrier a fait les réparations nécessaires à mes deux chambres. Mais ce n'est encore qu'un demi-ménage de vieux garçon. Je fais moi-même mon lit et ma chambre. Ce sont de bien bonnes personnes chez qui je pensionne; elles paraissent être mécontentes de ce que je ne leur donne pas assez de trouble. Papa a dû vous donner des nouvelles de mon oncle [Louis-]Joseph. Il est inutile à moi de les répéter. Il est, je vous assure, attendu avec impatience par tout le monde. C'est un exilé de huit ans, oui! C'est plus, c'est Louis-Joseph Papineau! Papa avait donné commission à Louis Dessaulles de m'emmener avec lui à Saint-Jean, mais il n'y a pas pensé. Je n'ai pas eu encore le plaisir de l'embrasser. On voulait m'envoyer demain à Verchères pour le rencontrer là, mais il faut que je me trouve ici au départ de Newman.

J'ai été voir Aurélie hier; elle vous parlera elle-même d'elle dans sa lettre. Son pied ne va encore guère mieux. Lactance la soignera assidûment. Avant son entrée⁴⁰, nous avons été, le dimanche dans l'après-midi, faire le

⁴⁰ Aurélie, sœur de CFP, s'en va étudier au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal.

tour de la montagne. Ç'a été pour elle un plaisir nouveau : elle n'avait jamais vu la ville encore en descendant la montagne. Nous avons, dans cette promenade, étrenné le wagon de Newman. Vous allez avoir là une bonne et douce voiture. Vous et lui seul irez dedans. Vous êtes une de ses préférées.

Je suis content d'être auprès de papa. Je vais veiller avec lui de temps à autre, les dimanches par exemple; et les entretiens savants qu'il fait avec M. Parent me plaisent beaucoup et me font beaucoup de bien. Si nous pouvions vous avoir quelquefois le dimanche pour dîner avec nous en famille, nous n'aurions plus rien à désirer. Mais on ne peut pas toujours être heureux en ce monde. Il faut vivre un peu d'espérance.

J'ai à vous acheter encore un *card* [quart] de pommes et quelques autres petites choses, ce qu'il faut que je fasse tout à l'heure. J'en ai déjà mangé quelques-unes aux desserts. Je les mangerai avec plus de plaisir à présent que vous en aurez aussi votre part. Papineau a bien fait de se mettre en frais de faire du cidre. Il y réussira, j'en suis [sûr], sans trop de difficulté, mais avec la patience qu'il faut dans tous les essais. Je le savoure d'avance. Combien avez-vous de minots de pommes ? Les *sibérie*, ai-je entendu dire, donnent plus de jus que les autres, il n'en faut pas perdre une goutte.

Édouard doit bien se désespérer. J'ai écrit à Louise que Newman partait samedi et déposerait son *card* de lard chez lui lundi. Mais ce n'est point notre faute. Papa ne vous [envoie] qu'un seul banc à fleur, qui pourra vous servir de modèle, car il sera trop cher de les faire faire ici : ils coûtent un louis pièce. Là, en fournissant le bois, ils vous reviendront à moins. Nous n'avons pu trouver de plus grands pots à fleur. Il faudrait laver encore le laurier rose, si sa galle n'est pas tout à fait passée, ça peut devenir mortel pour lui. Le bail à ferme d'A. Brûlé à A. Charron n'était pas au greffe. M. Trudeau m'a promis de le chercher chez lui, mais il a été malade, ce qui fait qu'il n'a pu le chercher à temps. S'il se trouve, je l'enverrai par la poste. J'enverrai aussi la requête de Robitaille par Newman. C'est moi qui est [suis] le commissionnaire, cela me donne de l'exercice et me fera bientôt connaître la ville. Je puis déjà marcher tête baissée comme un penseur, sans m'écarter.

Onésime Trudeau a été bien bonne pour moi comme pour les autres. Elle a ourlé et lavé mes draps, lavé une chemise que Louise n'avait eu le

temps que de finir, me fait une *tête* d'oreiller et quelques autres petites choses. Je n'ai encore rien reçu de Maska, il faut qu'ils n'aient pas su que Cadoret, M. Buckley, Archambault venaient en ville. J'ai écrit à Auguste par Cadoret. J'espère qu'il ne s'ennuie pas, il s'est pourtant trouvé un peu seul les premiers jours.

Puisque mon garde-yeux est resté dans ma chambre, il vous sera facile d'en faire un semblable à Henry. Cela me ferait plaisir si vous en faisiez un et lui donner comme présent de ma part. Vous pourriez le faire à temps perdu. Il se fait un peu tard et ma chandelle est à bout. Je laisse là ma lettre pour la reprendre demain, s'il me reste quelques balivernes à dire. Je vous embrasse en vous souhaitant la bonne nuit.

3 octobre. 8 heures du soir. Ma chère maman, au lieu de partir aujourd'hui, Newman ne part que demain. Aujourd'hui, j'ai acheté tous les effets que vous voyez en second lieu dans le compte pour la maison. J'ai peut-être fait plus de trois lieues en courses aujourd'hui, et il faut que je passe la nuit à [peu] près blanche pour copier quelque chose qu'il faut que papa ait absolument demain matin.

Il y a quatre pots de confitures; le petit blanc est un présent de M. Parent à papa; le pot aux pêches est un présent de Mme Thibodeau, de Kingston, à papa. Le café est pour remplacer celui qui a été négligemment perdu dans le voyage d'Aurélie. Papa recommande de donner les varlopes dont il a fait présent à M. St-Denis, si ce n'a pas encore été fait, le plus tôt il les aura, le plus tôt elles pourront lui servir. Le fil à raie m'a paru excellent. Un paquet vaut 36 sous; une douzaine, un peu moins, c'est-à-dire 3½ piastres. Le poêle pour l'office est joli et point cher. J'espère que vous ne vous plaindrez pas de moi. J'ai mis toute l'activité dont je pouvais disposer pour remplir vos commissions. En comparant le mémoire ci-dessus avec les objets reçus, il vous sera facile de voir si vous [les] avez tous reçus et de nous le faire savoir. Je renvoie, après la même valise, les cordes de Mme Gagnon.

Adieu encore une fois, ma chère maman, embrassez bien pour moi tout le monde, jusqu'à Élise, qui m'a joué tant de tort. Pour ne pas m'attrister et m'ennuyer, je suis obligé d'éloigner ma pensée de vous. Malgré moi je n'y réussis pas toujours. Mais Dieu ne défend pas les sentiments de la nature. Adieu et croyez-moi toujours votre fils bien affectionné.

C.F. Papineau

Je fais présent à mon neveu Joe du petit ABC que Newman vous remettra.

✂

À Honorine Papineau-Leman
McC, PO10/B9,3

Montréal, 4 mai 1846

Ma chère Honorine,

Newman part demain matin, de bonne heure, par le *stage*; je n'ai que quelques instants à moi. Je t'envoie six livres de raisin, en tout 5/6, 1 chapeau 1/ et 2# de dragées. Celles-ci ne sont pas des plus belles, mais aussi elles ne coûtent que vingt sous le livre sur le marché. Je n'ai pris qu'un chapeau; l'éclisse en est grosse et le patron ne te plairait peut-être pas : tu n'auras qu'à m'écrire si tu en veux un autre. Il y en aura alors des nouveaux d'arrivés. Madsem n'a pas dit la largeur qu'elle voulait avoir pour son padou⁴¹; après hésitation, nous avons pris celui que nous lui envoyons au hasard.

Papa est actuellement en Chambre, mais je puis te dire que je viens de faire le dernier versement pour toi, de sorte que tes 21 parts de banque sont payées, ce qui te fait £262,10 de placés. Tu verras que Newman a préféré payer £100 comptant que de voir courir les intérêts; c'est plus avantageux pour toi, car l'intérêt qu'on retire à la banque est toujours plus que de 6%.

Émery est parti lundi dernier pour Maska; il y sera 15 jours ou trois semaines pour partir le papier terrier de la seigneurie Dessaulles, et M. Lamothe le remplacera ensuite pour recevoir les reconnaissances des habitants. Ce sera une besogne qui durera à peu près deux ans. Il se retire chez

⁴¹ Padou (de la ville de Padoue, Italie) : ruban de bourre de soie. « En roulant ou déroulant du padou, [le mercier] suivait le cours brillant des rivières. » Balzac, *Pierrette* (1840). Cité dans le *TLF*.

Cadoret, dans la maison de ma tante Dessaulles, en attendant que Rosalie soit dans sa maison neuve.

Une partie de la famille est ici dans l'affliction. M. Thompson a eu le malheur de passer par le feu. Sa maison était assurée pour £250. La famille est dispersée chez M. Francis Trudeau, M. Laramée, M. Coursolles, les Dlls Trudeau. C'est en attendant qu'ils se bâtissent de nouveau. C'est bien triste. Mlle Thérèse Germain est revenue de Saint-Marc passer quelques jours ici, avec Mme Laframboise, qui a été voir sa mère. Ma tante Dessaulles paraît se plaire assez à Saint-Marc avec mon oncle Toussaint : elle jardine toujours à son goût. Papa est content de voir que ses fleurs *prospèrent* sous ta main. N'oublie pas surtout ses lobélies. Pendant l'absence d'Émery, je couche avec lui et fais toutes ses commissions et achats. On ne s'ennuie jamais lorsque l'on est deux parents ensemble. Il [a] quelque peu de fatigue depuis la session, mais si ça pouvait la lui faire disparaître un peu; il peut voir [que] l'on est bien moins monté contre lui cette année que l'année dernière. On ne peut faire autrement que de reconnaître un peu son zèle et son désintéressement; aussi les papiers ne lui prodiguent plus autant d'injures, et les membres de l'opposition, en Chambre, le voient d'un autre œil. Il parle assez souvent, est toujours écouté avec attention.

Adieu, ma chère Honorine, je t'embrasse et fais mes amitiés à toute la maison. Si tu as besoin de quelque chose, tu trouveras toujours prêt à te faire plaisir ton frère bien affectionné.

C.F. Papineau

P.-S. Le prix du tabac que j'ai eu pour Papineau est de 13 sous la livre. Le trouve-t-il bon ?

C.F.P.

※

L'honorable D.B. Papineau
 Petite-Nation
 BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3

Montréal, 13 juillet 1846

Mon cher papa,

Ci suit une copie du détail des comptes de Messrs. Hudon, Boudreau et Leslie.

Montréal, 20 juin 1846, l'Hon^{ble} D.B. Papineau a acheté de E. & V. Hudon :

1 poche de café	162161 lb 8½	5,14,0 £
25 lb de riz	27 cent	0,6,9
8 quarts de fleur	25/	10 £
1 poche de sel fin	7/6	0,7,6
5 dto	dto de Liverpool 5/6	1,7,6
1 quart de lard P Mess	13½\$	3,7,6
1 dto	dto T Mess 14½ \$	3,12,6
6 lb saleratus ⁴²	5	0,2,6
DBP 1 boîte 6d savon 118 #	2¼	1,2,8
Transport	2/6	0,2,6
LJP 2 quarts de fleur superf.	26/	0,2,12
½ quart de lard Mess	8½ \$	2,2,6
		<hr/>
		30,17,11 £

L'Hon^{ble} D.B. Papineau doit à S.S. Boudreau :

1846, 28 avril, montant de compte livré		17,2,5½ £
12 juin, 1 pièce coton croisé, 74 ver.	8	2,9,4
« 1 dto jaune, 32½ ver.	1/1	1,15,2½
« 1 dto rayé, 75½ ver.	8	2,10,4
« 4 parapluies	9/	1,16,0

⁴² Saleratus : bicarbonate de potasse ou de sodium. NaHCO₃

19 juin, 18¼ verges toile ouvrée	1/	0,18,3
« 1 pièce coton 24 verges	6	0,12,0
« 1 dto dto 37 verges	5½	0,16,11½
« 1 dto dto 32½	1/1	1,15,2½
« 1 livre fil gris		0,3,6
« 1 dto fil noir		0,4,6
« ½ dto fil blanc	4/6	0,2,3
« ½ dto fil blanc	3/10	0,1,11
Charretier		0,0,6

30,8,5 £

1846 Avoir

30 avril par argent a/c

20,8,5 £

26 juin 1846

Montréal, l'Hon^{ble} D.B. Papineau to James Leslie & Co.

12 juin, 36 galls Tarragona Port	3/9	6,15 £
32 galls Port Sicilian	2/8	4,5,4
10 galls Madeira	15/	7,10
10 galls Sherry	5/6	2,15
56 « Bastard Sugar	6¾	1,11,6
1 Box raisins		0,13
2 l raisins	6/9	0,13,6
Casks 12/8 keg 1/3		0,13,11

24,17,3 £

19 juin 1 barrel mos sugar

2.1.7 45/ 5,4,1

1 barrel con[?] sugar

81 # d 7 2,7,3

Cartage 0,0,10

32,9,5 £

Should any of the prices not agree with those mentioned to Mr. Papineau, the error can be rectified.

Émery ne peut trouver dans ce moment la balance du compte que Hudon lui a donnée antérieurement à celui ci-haut. Émery n'a pas acheté la farine et les quelques autres articles que Papineau demande dans sa dernière lettre du 8 courant. Il n'a pas d'argent à vous; il n'en a pas lui-même; on pourrait les demander chez Hudon. Mais le compte est déjà pas mal élevé. Et il ne conviendrait peut-être pas de toujours y prendre, surtout lorsqu'il a lui-même avancé de l'argent pour nous fournir le lard qu'il n'avait pas chez lui. Vous pouvez donner vos instructions à Émery dans une lettre qu'il attend de vous le plus tôt possible.

Pour ce qui est de la commission dont m'a chargé Hippolyte, j'ai reçu du Bureau des Terres en réponse que « Lot No 26 in the Broken front concession of Alfred is included in a grant made to John McKindlay, of the City of Montreal, Esquire, a patent to whom issued in the year 1804. It contains about 90 acres. »

J'ai proposé à M. Trudeau ce qu'il fallait mettre sur la pierre tumulaire du docteur [Leman]. Il l'a trouvé juste à peu près, mais ne peut l'exécuter lui-même immédiatement. Il m'a indiqué M. Dunn. M. Dunn a des pierres toutes prêtes; il ne resterait plus qu'à graver les lettres. Une des plus grandes qu'il ait, une pierre unie de 6 pi 7 pouces, sur 2 pieds de large, coûterait 4,10 £. Il demande 12/6 par 100 lettres. M. Grenier et M. Trudeau, qui doivent connaître cela, disent que ce n'est pas trop cher, si on peut avoir le tout pour vingt piastres. Voici comment j'ai arrangé cela. Proposez-le à Honorine, et j'attendrai vos changements ou votre confirmation pour ordonner de commencer :

Dennis Sheppard Leeman
 Born
 November the 2nd 1806
 At Worle Sommersetshire
 England
 Died
 December the 30th 1845
 At Buckingham
 Canada

Aged 39

Il faudra, je suppose, l'adresser immédiatement à Buckingham.

Tout le monde est bien ici. L'on ne parle presque plus de rumeurs. Cependant l'on est généralement dans un malaise (politique) soupçonneux. On soupçonne et l'on craint quelques machinations sourdes, quelques coups d'éclat.

Mme Laframboise s'embarque demain après-midi, seule, pour Maska. Morison est venu ici cette [semaine ?] et a emporté son vin.

Adieu. Mes amitiés à tous, celles qui les mériteront. Embrassez pour moi maman. Et croyez-moi votre fils bien affectionné.

C.F. Papineau

Vous nous donnerez des nouvelles de votre retour qui, nous pensons, ne retardera guère à présent.

✂

Melle Aurélie Papineau
Petite-Nation
BAnQ-O, P71, S1, D9

Montréal, mercredi soir 2 septembre 1846

Ma chère sœur,

À toi mon premier moment de loisir depuis quelque temps pour répondre à ton intéressante lettre. J'aime à babiller; il vaut autant babiller sur des sujets importants et utiles. Mais pour des conseils, je n'en fais pas métier, j'aime toujours mieux parler avec amitié et franchise, et tout simplement, dire mes pensées pour passer le temps, surtout avec un frère ou une sœur. Le sujet est sérieux. On ne badine jamais sur Saint-Joseph.

Mais d'abord, ne serais-tu pas dans le cas de bien d'autres qui demandent des conseils pour y trouver une approbation qui flatte leur opinion déjà

bien formée, plutôt qu'un avis à suivre ? Si je connais quelque chose de toi pourtant, c'est que tu es plus sage que cela.

Tu ne saurais croire combien j'ai vu avec plaisir que tu réfléchissais souvent; cela me confirme dans l'idée qu'une bonne éducation accompagnée de l'instruction est la plus sûre garantie de bonne conduite et de bonheur. Quand on réfléchit, on ne hasarde rien sans avoir examiné avec toute la sagesse dont on est capable, et si l'on se trompe, on a toujours la conviction d'avoir fait son possible. Et c'est ce témoignage que l'on se rend à soi-même qui fait que l'on est toujours content, toujours heureux. On l'a répété si souvent que l'on n'y fait plus d'attention, mais il n'en est pas moins vrai que c'est justement la ligne de conduite que l'on adopte à la période de la vie où tu en es rendue, qui décide de la dose de contentements ou de chagrins que l'on est pour avoir pour tout le reste de la vie. Oui, la moindre action, la moindre démarche nous épargne ou nous prépare ce que tu as entendu quelquefois qualifier de regrets cuisants, que tu ne connais pas encore, que je ne connaîtrai jamais, j'espère, ni toi, Dieu merci, mais que nous pouvons toujours pressentir.

Supposons-nous pour un moment devant une fourche de chemins : quel prendre, nous ne connaissons ni l'un ni l'autre; le temps presse, il ne faut pas prendre le plus long, ni le plus embarrassé, on arriverait moins vite, et ce qui est pis, c'est que nous serions bien plus fatigués, et peut[-être] nous n'en retirerions-nous que le cou cassé ? Comment faire ? Comment faire ? je n'en sais trop rien. Attendre. Attendons un peu, informons-nous de ceux qui y ont déjà passé, et faisons force provisions d'allumettes pour rallumer notre fanal si le vent l'éteint.

Notre ami Toussaint me prêche toujours qu'il n'y a rien de pareil à une comparaison pour faire comprendre seulement une idée, mais même plus que des volumes, je suis venu à le croire enfin, et je te donne celle-ci que je suppose très ordinaire.

Avant de s'aventurer au hasard, sur une simple inclination, dans le choix de deux conditions, il faut bien les connaître toutes les deux. Le mal c'est qu'on ne peut faire d'essai et puis revenir sur ses pas, une fois embarqués, il faut toujours crier : Vogue la galère! Je puis fort bien me tromper, ne va pas me croire un pape infallible; mais je considère que pendant les deux ou trois ans qui suivent, tu dois mener ce qu'on appelle la vie de jeune

fille, mettre pendant ce temps tout projet de décision de côté, pour étudier et surveiller tes goûts, tes inclinations, et surtout pour étudier et connaître un peu par toi-même ce que c'est que le monde. Je suis toujours effrayé quand je pense que c'est dans un âge où ils ne connaissent encore rien que tous les hommes font un pas si décisif! Dans l'intervalle, ton jugement s'exercera et se formera par des lectures sur toutes sortes de sujets, amusants comme sérieux. On en apprend bien des choses en lisant; et il arrive souvent que l'expérience des autres nous donne des leçons profitables, dans ce qu'on lit. Tu auras ainsi le temps de façonner ton caractère comme tu voudrais l'avoir, à toujours plier à ta volonté raisonnable et aux caprices des autres, ce qui n'est jamais le plus aisé ni le moins important.

Aime aussi à avoir les conseils de ton père et de ta mère. Si tu te sentais plus gênée avec ta mère, ton père est d'ailleurs plus instruit et il connaît mieux les cœurs. Tous les étrangers qui ont eu recours à lui dans des positions critiques s'en sont bien trouvés; il est bien aussi sage pour ses enfants que pour eux.

Et puis, sois douce, réservée et pliante à la volonté des autres, tout comme notre bonne sœur Honorine, et tu ne seras pas en mauvaise voie de perfection.

Quelquefois on se fait des applications salutaires de l'exemple de la société au milieu de laquelle on vit, mais tu n'as guère à espérer de ce côté à la Petite-Nation. Pour cela, la société y est à peu près nulle. Tu n'as donc de recours que dans toi-même, dans ta propre vigilance, et dans la lecture, la lecture surtout, et j'ajouterais, autant que possible, dans la communion régulière de chaque mois. Mais décidément je n'avais pas pris la plume pour faire un sermon. Et je dois m'arrêter court, si je ne veux pas qu'elle en prenne la couleur. Commence par te former le jugement par la réflexion et le cœur par la lecture. Et une fois que tu l'auras formé, tu le présenteras avec plus de plaisir, soit à son Créateur d'une manière plus spéciale, soit à l'homme dont tu feras le bonheur.

Il faut que j'écrive à Honorine et à Papineau dont papa a reçu la lettre, il n'y a qu'un instant. Je t'envoie en même temps un petit billet de Louisa; elle te parle peut-être de la commission qu'Adeline m'a donnée pour elle. Mais à propos, dis à Adeline et à Mme Gagnon, et à toutes les autres battues du même mal, qu'elles y aillent plus doucement ou... ou, je me marie moi

aussi. Ah! c'est alors, je crois, qu'il y en aura de la danse et de la musique et du diable avec ses filles, non avec son train.

Mes amitiés à tout le monde en attendant. Adieu, ma chère Aurélie, et crois-moi ton frère bien affectionné.

C.F. Papineau

✂

À Honorine Papineau-Leman

BAnQ-Q, P417/13; 7.3.1

Montréal, 3 décembre 1846

Ma chère Honorine,

Tout ce que je regrette, c'est de n'avoir pas le temps de répondre, comme tu le méritais, à tout ton babillage, et sur la Sainte-Catherine de la Société des Amis qui, en dépit de tes suppositions *malines*, n'a pas été du tout fatiguée (la bonne sainte) de sa veillée, et sur le complaisant M. Mackay, et sur cette pauvre Mme Gagnon. Pour celle-là, qu'elle se fie sur ma discrétion, surtout vis-à-vis de M. DesPlats, qui pourrait fort bien ouvrir les yeux s'il apprenait que sa mie est sujette à oublier le devant ou le derrière des culottes. Ma discrétion sera d'autant plus sûre que j'aie moi-même plus d'envie d'aller aux noces.

J'ai fait aujourd'hui tous les magasins de la rue Notre-Dame, ton échantillon à la main, sans pouvoir l'assortir. J'ai trouvé le même patron, mais avec des couleurs différentes; bien moins vives; peut-être pourrais-tu varier l'habillement, en mettant le corps du *plaid* que tu as déjà et la jupe du même patron, mais de couleur quelque peu différente. J'attends ta réponse là-dessus avant d'en acheter, et la mesure de la tête de Joseph avant de donner le vieux casque à refaire et d'en acheter un neuf. Lorsque vous connaîtrez quelque bonne occasion de la Petite-Nation, fais-m'en part, nous ne les rencontrons pas toujours ici. Le casque, le boa, un manchon de soie et un châle, je crois, dont tu parlais, sont retrouvés.

Après consultation d'autorité compétente, il est décidé que Papineau peut faire opposition à toute saisie des effets de papa, d'abord comme son procureur et, bien plus, comme étant lui-même propriétaire, associé de papa pour un tiers et un tiers indivis dans les animaux. Cette opposition doit être faite non pas à l'huissier, mais au magistrat qui a émané la saisie, et même sur preuve suffisante, comme sur serment que l'effet saisi est réellement à Papineau ou à celui dont il est le procureur, le magistrat peut donner immédiatement non seulement un sursis, mais main levée de la saisie.

Adieu pour le moment. Je te laisse pour aller dîner, et ensuite aller à une petite partie d'huîtres que papa donne chez ma tante Papineau⁴³. Si tu aimes autant en entendre parler qu'y assister, je t'en donnerai des nouvelles avant de me coucher.

J'arrive de chez ma tante à 10 heures. Mme Amédée y était avec son petit mari. Malheureusement les huîtres avaient toutes perdu leurs eaux et commençaient à sentir. Nous en avons été quittes pour une bouteille de vin de plus.

J'ai trouvé Mme Amédée de plus en plus charmante. Elle apprend le français très vite.

Ma tante Papineau était indisposée de son mal de tête nerveux, occasionné par le froid et surtout par la maladie de Lactance, que l'absence de son mari⁴⁴ lui rappelle très vivement. Les nouvelles que mon oncle donne sont pourtant des plus rassurantes. Depuis un mois que Lactance n'a marché. Mon oncle dit qu'il avait oublié. Quoiqu'avec grand-peine, il l'a fait circuler avec lui dans les allées d'un jardin, et tantôt marchant, tantôt assis, il lui fait ainsi passer deux heures. Il a pu ainsi reprendre quelques forces qui étaient si diminuées qu'il tenait continuellement les yeux fermés. Mon [oncle] les lui a fait ouvrir de temps en temps en lui fixant un objet, lui montrant le contour d'un arbre, etc.

⁴³ Julie Bruneau, épouse de Louis-Joseph Papineau, tante de Casimir-Fidèle.

⁴⁴ Louis-Joseph, revenu d'exil, est parti pour l'asile de Bloomingdale où est traité son fils Lactance, près de New York. Casimir-Fidèle prendra la relève auprès de Lactance, et partira de Montréal le 28 décembre 1846 pour tenir compagnie à son cousin aliéné. Il ne reviendra au pays qu'en juin 1847.

Adieu, ma chère Honorine. Mes amitiés à tous, et crois-moi ton frère affectionné.

C.F. Papineau

Ci-incluses sont deux lettres pour Aurélie.

※

Madame l'Honorable
D.B. Papineau
Petite-Nation
BAnQ-O, P17, Corr. 1829-1853

Montréal, 30 juillet au soir 1849

Ma chère maman,

Ne vous effrayez pas si je prends une grande feuille de gros papier; je ne trouve pas sous ma main de papier à lettre, et, pendant qu'Auguste est allé passer sa veillée d'adieu avec Mme Trudeau, j'écrirai non pas dans le but de remplir toute la feuille, mais pour m'entretenir avec vous pendant tout ce court instant, puisque je ne puis monter moi-même cet été.

Je vous envoie, tant par Auguste que par Mackay, les articles demandés par papa : 15 lb thé à 1/5, de la quinine, du laudanum, de la magnésie, dont Romuald Trudeau ne m'a pas encore envoyé le compte, par Papineau, 100 blancs de sommations à 10/, une rame de papier, tel que celui sur lequel j'écris et dont je ne connais pas le prix, il m'avait chargé 15/, et j'ai de plus payé 2/6 pour filer la déclaration de Cole, en sorte qu'il doit rester une bien petite balance sur ces 15/. Quand je saurai le prix du papier, je lui dirai quel il est.

Quant à ce que vous demandiez vous-même dans votre lettre, Aurélie s'est chargée de l'acheter. Je ne sais si elle n'a rien oublié, c'est ce que nous verrons à son retour. Je n'ai encore reçu que le compte suivant : une saucepanne faïencée, 2/10; 1 doz de cuillers, 2/3 = 5/1. Elle a acheté aussi des souliers, une robe, de la soie, etc. Au reste, nous verrons ensemble si elle

s'est acquittée de toutes ses commissions. Je tiens à n'en pas oublier une seule, mais cela m'arrive quelquefois malgré moi.

Quant à Joseph Trudeau, notaire, c'est un bon notaire, autrefois du moins, très capable, très honnête et connaissant bien sa profession; malgré il en est plus d'un aujourd'hui qui tempête contre le jour où il a été fait notaire, et Papineau⁴⁵ sans doute doit être du nombre. Il est plus qu'impossible d'obtenir rien de lui, pas même quelque copie d'actes, en offrant de les copier soi-même. Du moins il faut attendre encore pour ceux que Papineau demande.

Je croyais avoir mis le prix de tous les instruments d'agriculture dont j'ai envoyé une esquisse imprimée, par Chalifoux, au-dessus de chacun. Néanmoins, le prix du *Subsoil Grubber*⁴⁶ est £9,0,0. Si nous pouvons l'acheter pour cet automne, nous le ferons, car je crois qu'il conviendra bien à nos prairies, ou au moins pour nos labours. Mais il faut d'abord songer au prix. Émery a dû s'enquérir des prix de fleur [farine]. On pourrait peut-être avoir ce dernier article à meilleur marché, après la récolte de l'automne, temps où, il me semble, que la fleur doit être plus abondante et, par là même, à meilleur marché. Cependant l'exportation peut alors la faire monter. Nous irons aux renseignements là-dessus.

Je suis chagrin de vous avoir laissée si longtemps dans l'inquiétude au sujet de mon portefeuille. Je croyais vous avoir écrit que je l'ai retrouvé un mois après, avec tous les papiers qu'il contenait, mais la petite somme qui s'y trouvait n'y était plus. Celui qui me l'a rapporté, d'après l'interrogatoire que je lui ai fait subir, m'a paru être le voleur lui-même, mais enfin il disait l'avoir trouvé. Quand on n'a pas de preuves, il vaut mieux croire les gens honnêtes, et lui ai donné 5/ de récompense.

J'eusse bien aimé, comme vous le dites, à vous voir descendre, mais comme vous avez été malade et êtes faible encore, il vaut mieux que vous ne vous exposiez pas à la fatigue, dans un temps surtout où les chaleurs sont si grandes et si continuelles qu'elles prédisposent à la maladie⁴⁷. J'aime mieux vous savoir bien là-haut, auprès de papa et des bons soins de

⁴⁵ Papineau : désigne ici Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, frère aîné de CFP.

⁴⁶ *Subsoil Grubber* : instrument aratoire servant à herser.

⁴⁷ Maladie : le typhus faisait des ravages en 1849.

Madsem, que de vous voir exposée à être malade, loin de la maison et avec des inquiétudes. Quant à la santé de la ville, elle s'améliore rapidement, et la maladie ne continue toujours que dans les quartiers pauvres, malpropres et malsains, surtout dans ceux des pauvres Irlandais. Nous voyons toujours du monde de la campagne et les marchés ne sont guère affectés par la peur de la maladie, comme autrefois; on commence à comprendre que si toutefois il y a vraiment choléra asiatique, il n'est pas contagieux. Et on s'approche de la ville sans crainte.

Émery est assez bien, et moi toujours jouissant d'une santé égale et bonne. Je n'ai jamais été malade depuis que je suis en ville, ni avant non plus, je crois. Grâce à Dieu, cela me permet de travailler, mais toujours dans le jour, jamais le soir, comme vous paraissez le croire. Oh! pas si fou, le jour on est homme, et le soir on est femme, et femme pour tout de bon. On parle, on parle, et demandez à Madsem si cela peut fatiguer beaucoup la tête ou les yeux!

Mais malgré toute la longue page que j'ai employée ci-haut à parler de chiffres, d'effets, de hardes, vous me permettrez encore de vous annoncer à votre grande joie, et à la mienne, que nous, nos hardes n'ont pas encore été entamées par les mites, cette année, et qu'elles ne le seront pas, car l'expérience et vos conseils nous ont servi, et nous les surveillons.

Je ne crois pas avoir besoin de chaussons cette année; la demi-douzaine que vous m'avez envoyée, avec quatre ou cinq autres près, me suffiront. J'avais dit à Louise que peut-être je lui en ferais tricoter quelques paires. Je ne prévois pas qu'il m'en faille. Mais je retiendrai volontiers sur votre plus belle étoffe tel nombre de verges qu'il faudrait pour me faire une culotte avec veste. Je la ferai tailler ici.

Je vous envoie mes vieux mouchoirs dont quelques-uns, les carreatés⁴⁸ noirs, sont encore bien bons. J'en ai assez pour moi des mouchoirs de soie que vous avez vus à mon dernier voyage. Tous ceux que [je] vous envoie ne me servaient plus, aussi quelques paires de chaussons dont vous pourrez peut-être faire quelque chose. Je n'ai pas de culottes ni frocs à vous envoyer à présent.

⁴⁸ Le manuscrit porte : carottés.

Voilà pour le coup une lettre dont vous devez être contente. Je vous donne tous les détails qui concernent mon habillement, mes hardes, etc. Je ne crois pas en avoir grand besoin cette année, et mes dépenses là-dessus ne se monteront pas haut. Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez dans tous ces petits détails. Je n'ai rien à vous envoyer pour les pauvres cette année.

Je pense aller visiter les melons de mon oncle Toussaint⁴⁹ vers la mi-août. Va sans dire que je verrai aussi mon oncle et ma tante et Honorine et ses petits enfants. Elle doit, me dit Auguste, monter avec sa famille cet automne. Il vous en dira là-dessus plus que je n'en sais.

Je termine cette lettre décousue et vous prie de la recevoir telle qu'elle est. Auguste suppléera à tout ce que j'ai probablement oublié. Adieu. Portez-vous bien, prenez d'agréables et joyeuses vacances tous ensemble. Je vous embrasse de tout cœur.

Votre fils bien affectionné.

C.F. Papineau

J'ai appris avec grande joie que la boîte de minéralogie et le pluviomètre se sont rendus en bon ordre. Je craignais fort d'être grondé pour les avoir embarqués si hâtivement, sans enveloppe, tout nu, enfin. Chalifoux en aura bien eu soin, il ne pouvait y avoir de meilleure occasion. Aussi, c'est votre écolier, m'a-t-il dit. Il est très intelligent, je crois.

※

⁴⁹ Son oncle Toussaint-Victor Papineau (1798-1869) est curé à Saint-Marc-sur-Richelieu en 1849.

Mr
 J.B.N. Papineau
 Petite-Nation
 BAnQ-O, P17, Corr. 1829-1853

Montréal, 29 mars 1850

Mon cher Ben,

Tu t'attendais sans doute à avoir une réponse aussitôt après la réception de ta lettre, demandant £7,10 pour du foin et de l'argent pour du bled. J'ai retardé de deux jours, afin de retirer le salaire du mois courant de la banque et t'inclure £7,10,0 ou trois \$10. Voilà à peu près tout ce que nous pouvons envoyer, pour le moment du moins. Nous voudrions pouvoir emprunter nous-mêmes, Émery et moi, pour retirer un billet de £60, sur lequel nous payons de gros intérêts. Mais les prêteurs sont plus rares que les débiteurs à Montréal, et tellement rares que, je crois, nous nous en passerons.

Auguste a envoyé les *Courrier des États-Unis* par M. John Mackay, qui a laissé Montréal hier et se rendra probablement lundi ou mardi à la Petite-Nation. Avec une boîte contenant les greffes de papa. Auguste est ensuite parti, hier à 3 h, pour Saint-Hyacinthe, d'où il nous rapportera des nouvelles, et sans doute à vous aussi, lundi.

Nous sommes actuellement dans toutes les cérémonies de la semaine sainte, ce qui n'empêchera pas *L'Avenir* de paraître samedi, pour ajouter à la réjouissance des catholiques pour la résurrection de J.C., la réjouissance de sa résurrection. *Resurrexit sicut dixit*, mais ce n'aura pas été sans tout le dépit et les efforts spirituels et temporels du parti bigarré auquel il s'oppose.

Quant au don de papa, Émery n'en [a] pas encore disposé, je crois, mais il nous paraît à peu près impossible de faire à l'Institut la proposition de déboursier quelque chose de la manière dont le propose papa. En sorte qu'il faudra faire le don en entier à l'Institut.

Tu as dû commencer à faire du sucre. On dit qu'il s'en fera beaucoup cette année. N'oublie pas la palette des enfants de la maison qui sont à la ville. J'ai appris avec chagrin la sérieuse maladie de Henry, mais maman me dit qu'il est mieux

Amitiés à tous et chacun de la maison, depuis les bonnes mères et nourrices jusqu'aux plus méchants des petits enfants. Portez-vous tous bien, jusqu'à ce que j'aie vous voir dans le courant de l'été.

À la hâte. Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

✂

Mr J.B.N. Papineau, écr
Petite-Nation
Pressée
BAnQ-O, P17, Corr. 1829-1853

Montréal, 31 juillet 1850 (mercredi)

Mon cher Papineau,

Vite à l'œuvre! Un bon fusil, muni d'un agrès en bon ordre, baguette avec tire-bourre, une épingle pour le grain, de bonnes capsules, si le meilleur fusil que tu aies en ordre est à capsules; que le fusil soit à deux coups, s'il est possible; une corne à poudre, un sac à plombs à deux compartiments, quelques balles de calibre s'il y en a.

[Ajouté en marge] J'ouvre ma lettre pour demander deux de tes meilleurs fusils, au lieu d'un. Un autre pourrait en avoir besoin.

Je pars tuer le chevreuil, le canard et la perdrix de l'Ottawa, et prendre la truite des lacs et des baies derrière Aylmer. Vendredi matin [2 août], je m'embarque avec Gustave Papineau et Rodolphe Laflamme, et vendredi après-midi je toucherai au quai de Parker, pour te toucher dans la main, si tu y es en personne avec les articles requis, ou les prendre à la hâte de ceux par qui tu les enverras porter, et pour continuer de suite jusqu'à Aylmer où nous attendent le jeune Aylmer et Godefroy Laflamme⁵⁰, frère de celui avec qui je m'embarque.

⁵⁰ Godefroy Laflamme (1828-1869), né à Montréal Alexis-Godefroy Lebœuf dit Laflamme, fils de Toussaint Lebœuf/Laflamme, marchand, et de Marguerite-

C'est une expédition improvisée par ces deux derniers, pour revoir quelques jours leurs amis de Montréal et leur procurer, pour quelques jours, les amusements qui sourient le plus à des citadins, la pêche et la chasse, et quelques nuits passées sous la tente dans le bois, au bord des lacs et des rivières.

J'étais presque décidé à ne pas sortir de la ville cette année, quand ils m'ont séduit par leurs brillantes descriptions et les plaisirs d'une semblable expédition. Les deux qui sont à Aylmer nous ont fait un rapport tellement séduisant des chevreuils tués par eux, des canards plumés, des poissons pris, etc., que nous n'avons pu résister.

Ils nous disent de ne point s'inquiéter des dépenses et provisions de bouche, de poudre, de lignes, etc. Une fois rendus, tous les préparatifs sont faits avec profusion, et leurs guides, de bons guides retenus.

Nous voulons être prompts, huit jours dans l'expédition, puis le neuvième, qui sera probablement alors un samedi, nous redescendrons chez vous, où nous arrivons sans doute le matin à 10 ou 11 heures, nous dînons puis, vers 3 ou 4 heures, nous prenons une de vos voitures pour aller coucher chez mon oncle. Le lendemain, Laflamme se rembarque pour Montréal où les affaires de son bureau d'avocat le rappellent sans plus de délai; et moi, je retourne à la maison passer la quinzaine à me reposer, comme on se repose à la campagne au milieu de la famille.

Je n'emporte rien avec moi qu'un portemanteau, une paire souliers de bœuf, les courriers et les brochures reliées de papa, annales romaines, etc. Il est, comme tu vois, trop tard pour me charger de commissions.

Ainsi donc, au plaisir de se voir; et de la ponctualité pour ne pas manquer le steamboat à mon passage.

J'ai dit plus haut que ce serait probablement le samedi que nous serions chez vous. Mais n'allez pas vous imaginer qu'un calcul et un tracé de voyage dans les bois, fait à 40 lieues de distance et d'avance, puisse être exécuté avec la précision mathématique de Napoléon, quand il traçait une campagne et prédisait d'avance le jour, le lieu et l'heure de ses victoires!

À la hâte. Ton frère affectionné.

Susanne Thibodeau. Avocat, il épousera (Montréal, 6 août 1858) Virginie Roy, fille du défunt Charles Fleury Roy, marchand, et de Marie-Marguerite Trudeau.

C.F. Papineau

P.-S. Écris à Édouard de suite, afin qu'il puisse aviser à monter chez vous s'il en a le loisir. Dis à Louise que j'ai des vieilles chemises qu'elle devra mettre neuves en leur posant des devants neufs. J'emporte de la toile pour cela.

Je lis à l'instant même la lettre de papa à Émery, qui a écarté le compte d'Adams au moment où j'ouvrais ma lettre pour l'inclure. L'histoire de ce compte menace de devenir intéressante. Auguste en a pourtant envoyé une copie dans une lettre qu'il écrivait, quelques jours avant celle d'Émery.

C.F.P.

※

Honorable
D.B. Papineau
Petite-Nation
BAnQ-O, P17, Corr. 1829-1853

Montréal, mardi soir 3 septembre 1850

Mon cher papa,

Hâtons-nous d'abord de nous mettre l'esprit et le cœur à l'aise des justes inquiétudes que nous a causées la maladie aussi grave et dangereuse qu'importante de Louis Dessaulles. J'ai appris en arrivant ici, samedi soir le 31 écoulé, que l'on avait écrit à son sujet, de Saint-Hyacinthe, à ma tante Dessaulles, de redescendre de suite, qu'il était en danger. Il est aujourd'hui sinon tout à fait rétabli, du moins hors de tout danger et rechute.

Nous, et grand nombre d'autres (car il est généralement très estimé à Montréal) attendions avec anxiété des nouvelles du progrès ou de la diminution de sa maladie. Lundi, hier, Émery a rencontré le D^r Boyer⁵¹, qui

⁵¹ Louis Boyer (1822-1874), né à Montréal Louis Boyer/Quintal, fils de François Boyer/Quintal, menuisier, et d'Angélique Boisseau/Sanscartier. Il eut pour parrain

revenait de le soigner, et qui nous a dit que le danger était passé; et aujourd'hui, nous avons vu Laframboise, qui nous dit que Dessaulles avait été assez bien pour venir prendre sa place accoutumée à la table commune, quoique faible encore, cela va sans dire. Il est heureux que l'on se soit adressé à temps au D^r Boyer qui est très habile pour soigner ce genre de maladie (les rétentions d'urine). Car cette attaque qui est la quatrième, et plus forte que toutes les précédentes, eût été fatale peut-être un jour plus tard. Malgré sa forte constitution, Dessaulles a eu une crise tellement forte que les sueurs ruisselaient de tout son corps et les dents lui claquaient dans la bouche. Il a souffert des douleurs inconcevables pendant cet instant, qui a été une crise sérieuse. Jusqu'à présent, il a toujours vaincu les attaques réitérées de cette maladie, mais l'on pourrait craindre qu'elles ne se renouvelassent comme par le passé, mais le D^r Boyer nous dit qu'il l'a soignée de manière à en extirper le germe cette fois.

Si vous avez appris l'accident arrivé au steamer *Lady Simpson*, qu'un autre steamer a crevé en l'accostant brusquement au quai de Lachine, vous n'avez pas été étonné du délai que j'ai mis à arriver à Montréal et à écrire. Mais il faut le dire aussi : les caresses de la sœur Louise, à L'Original, le bon accueil d'Édouard et de toute la famille St-Julien, qui s'ingéniaient à me créer des amusements, les partis aux mûres sur la montagne, à travers les pierres et les rochers qu'il fallait faire gravir et descendre aux demoiselles, le colin-maillard chez M. Michel, les veillées chez le D^r Larochelle et, plus que tout cela peut-être, les belles fleurs du petit parterre de Mlle

son oncle, le marchand Louis Boyer/Quintal, et pour marraine Élisabeth Mathieu/Laramée, sa première épouse. Louis Boyer alla poursuivre ses études médicales à Paris en 1842, puis à Édimbourg. Lactance Papineau en parle souvent dans son *Journal d'un étudiant en médecine à Paris*. Il fut professeur à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal. Amédée Papineau en dit aussi quelques mots : « J'engage Émery à emmener avec lui le D^r Boyer qui a si bien traité Dessaulles de cette même maladie. Est-ce que vous n'avez pas recommandé (ce qu'ils devaient savoir déjà) le remède de tisane de cèdre, qui l'aurait pu soulager comme maman ? » Amédée Papineau à ses parents, 29 décembre 1853. Voir la Correspondance d'Amédée Papineau. « Les funérailles du regretté D^r Boyer ont eu lieu ce matin. Une foule nombreuse suivait le convoi funèbre. [...] Les restes du D^r Boyer ont été déposés dans le caveau de la famille de feu M. Louis Boyer. » *La Minerve*, 19 janvier 1874, p. 3.

Charlotte m'avaient irrésistiblement gagné à prolonger de deux ou trois jours mon séjour à L'Original, bien avant que la nouvelle de l'accident du steamboat ne nous fût parvenue.

La jeunesse du jour, malgré tous ses défauts, sait bien dire aussi quelques fois comme ces sages vieillards de l'ancienne ville de Thèbes : « À demain les affaires importantes⁵² ».

Toujours que ce demain a été aussi bon pour moi que la veille, car Émery n'a pas souffert de l'aventure, qui l'avait mené jusqu'à Carillon.

Doucet, comme je l'avais prévu, prévenu par Auguste, avait fait les pro-têts du jour.

À l'évêché de Montréal, M. Trudeau a répondu à Auguste que tous les documents relatifs à votre paroisse ont été envoyés à l'évêque de Bytown, aussitôt qu'elle eût fait partie du diocèse de ce dernier, à l'exception pour-tant du premier décret érigeant la paroisse canoniquement. Ce décret se trouve à Québec, dont l'évêque était alors le seul du Bas-Canada. M. Trudeau écrira lui-même à l'évêché de Québec et, par ce moyen, pourra nous en obtenir une copie pour rien. Vu qu'ils se rendent ces services gratuits entre évêques et évêchés. Je vous parlerai de M. Bourassa, avec qui j'ai conversé durant une après-midi, dans ma prochaine.

Dites à M. Mackay que nous n'avons pu nous procurer la loi des no-taires, passée à cette dernière cession, mais que ce sont à peu près les der-niers amendements qu'il a lus qui sont devenus lois; et qu'il ne passe plus d'affaires pour parents, ni contresignées par un parent, du moins d'ici à ce que l'on sache quelque chose de plus positif.

Je viens d'acheter 5 gallons de Sicile blanc chez Damase Masson, à 5/6 le gallon, garanti pur, pour vin de messe : £1,7,6, baril 3/ (£1,10,6); et un javelier, garni de sa faux, à £1,12,6. J'ai fait mettre ces articles sur les steamboats de la Grande Ligne, qui les déposeront chez Parker demain au soir. Il n'y avait pas de bateaux canaliens, et il doit vous importer que le javelier vous arrive de suite, si toutefois il est encore temps pour s'en servir cette année. Ce javelier est très complet, bien fini, et a l'avantage, comme

⁵² Archias, tyran de Thèbes, en Grèce. En 378 av. J.-C., un messenger lui apporta une lettre révélant un complot contre lui. Mais Archias, en pleine fête et banquet, remit à plus tard la lecture du message et fut assassiné la nuit même.

vous verrez, d'être raccourci, allongé, ou peut-être mieux, la position de la faux peut changer à volonté au moyen d'une vis et de 5 ou 6 trous, suivant que le grain est plus ou moins fort et pesant. C'est celui qui a eu le prix à l'Exhibition de New York, l'année dernière.

[En marge] J'ai oublié de payer le fret, j'espère qu'il n'en résultera pas de retard, quoique je ne sois pas sans crainte.

J'ai retardé à aujourd'hui à écrire pour vous annoncer le résultat de l'examen d'Auguste qui, à ma grande surprise, s'est présenté hier devant le bureau des examinateurs du barreau. On n'a pas voulu l'examiner encore avant d'avoir décidé la question que sa réception soulèverait, savoir si le cours élémentaire de droit donné au Collège de Saint-Hyacinthe (dont le professeur n'est pas un avocat licencié) peut conférer à un aspirant le privilège de ne faire que trois ans de cléricature au lieu de quatre ans, privilège que confèrent néanmoins les diplômes du Collège McGill.

Mais comme j'ai encore une foule d'autres choses à écrire là-dessus et sur Montréal et la Petite-Nation, je brise là ma lettre, que je continuerai demain, et vous en envoie de suite cette première partie.

Mon oncle s'est embarqué lundi pour les États⁵³.

Amitiés à tous, mère, frères, sœurs, tantes, cousines, neveux, nièces, filleuls, et surtout aux demoiselles.

Votre fils affectionné.

C.F. Papineau

✘

⁵³ Le 2 septembre 1850, L.J. Papineau va dans l'État de New York, en un voyage éclair, pour récupérer des fonds qu'il y avait placés. Il est de retour à la Petite-Nation quelques jours plus tard.

H^{blé} D.B. Papineau
 Petite-Nation
 BAnQ-Q, P417/11; 4.1.3

Montréal, 31 novembre [1^{er} décembre]⁵⁴ 1850

Mon cher papa,

Depuis hier un mois qu'Émery est venu de L'Assomption et reparti deux ou trois jours après pour continuer son inextricable affaire Viger, je me dis chaque jour : Ce soir, j'écrirai à papa et, rendu au soir, je remets au jour du lendemain, absolument faute de temps. On dirait que tous se sont donné la main pendant l'absence d'Émery pour m'accabler d'affaires professionnelles : le public d'abord, qui encombre mon étude le jour, et puis mes clercs qui, étant ou sur le point de subir leur examen, veulent étudier, ou malades, ou paresseux, me laissent toute la besogne des copies à faire le soir, par-dessus le marché, comme on dit.

Aussi, ai-je fait un bon mois en recettes, mais aux dépens de choses comparativement pressées, sur lesquelles il m'eût fallu vous écrire. Enfin, après avoir copié tout le jour, je vous donne toute cette petite soirée du dimanche.

Et d'abord : 1^o Vous avez dû enfin voir cesser l'envoi de *La Minerve*. J'avais donné l'ordre de la discontinuer en arrivant, mais son collecteur me dit que le propriétaire envoyait son journal tant que le compte n'était pas soldé. Je l'ai grondé de ne pas m'avoir présenté son compte plus tôt, et il ne me fera payer que jusqu'au semestre de septembre, ce qui fait depuis 9 mars 1846 au 9 septembre 1850, 4 ans et 6 mois, £4,10,0. Il me semblait que vous ne deviez pas avoir tant d'arrérages. Néanmoins je n'ai pas trouvé de reçu pour votre abonnement dans notre bureau; si vous en avez payé quelque chose, envoyez-moi les reçus. Il attendra.

Du *Courrier des États-Unis*, point de nouvelles. Dans tous les cas, votre abonnement ne datera que du jour de la réception.

⁵⁴ Le tampon postal porte la date du 2 décembre 1850. Le 1^{er} décembre 1850 est un dimanche, et Casimir-Fidèle écrit dans sa lettre à son père qu'il lui « donne toute cette petite soirée du dimanche. »

2° Nous avons expédié deux quintaux de grosse morue verte ⁵⁵ à 12/6	
=	£1,5,0
Un quart pour la mettre =	0,5,0
Un quart hareng à 25/ =	0,12,0
Charretier	10d
À Beaudry pour fret	0,5
	<hr/>
	£2,7,4

La morue en quart était moins chère de moitié; et il n'aurait pas été nécessaire de payer en sus un quart pour la mettre. Seul, j'aurais pris de celle-ci comme plus profitable, à cause du prix, malgré la perte. Mais vous étiez positif. Et le temps pressait. Et les *canal boats* étaient tous arrêtés à cause de la saison, ou ne voulaient pas s'en charger. Heureusement Beaudry a bien voulu s'en charger. Je lui ai donné 5/ pour le fret, et prendre une charrette pour le Long-Sault. Vous lui rembourserez la balance s'il n'en a pas eu assez. Il est parti avec la morue samedi le 23 courant.

Il est bon qu'il y ait des règles de discipline dans l'Église comme dans d'autres sociétés, mais comme les règles qui prescrivent le maigre sont tout à fait arbitraires et peuvent être changées sans inconvénient pour l'Église, il me semble qu'elle ne devrait pas imposer à des habitants aussi pauvres que ceux du Canada l'obligation d'une nourriture plus chère que ne l'est le *gras*. Dans les climats froids du Nord, il est aussi reconnu que le maigre n'est pas si favorable à la santé que les viandes fortes, qui entretiennent mieux la chaleur du sang.

Le carême a déjà été abrégé spontanément, mais il suffirait qu'un journal suggérât la nécessité de l'abrégé encore pour le voir aujourd'hui anathématisé par les autorités ecclésiastiques. Elles veulent faire ce qui est bien, mais seulement quand elles y pensent et que ça leur plaît. Le bien qui leur est conseillé ne vaut rien, c'est un caprice qu'il faut leur pardonner, puisqu'on ne peut le leur arracher.

Auguste a été voir Adams, briquier, et l'a vu travailler et a conversé avec lui toute une après-midi. En dernier résultat, Adams ne voit rien de mieux sur la manière de préparer la terre à briques pour l'hiver, pour celui

⁵⁵ Morue verte : morue salée.

qui n'en a aucune expérience, que les données générales consignées dans son petit pamphlet que je vous envoie. Il dit qu'il est très difficile de réussir pour celui qui n'a jamais fait de briques, et qu'il y faut une grande prudence et un certain exercice pour trouver les proportions. Auguste vous en écrira.

Je n'ai pu encore rien avoir de Trudeau, notaire, c'est déplorable. Je ne sais si Auguste a envoyé à Benjamin, mon frère, les *blancs* qu'il demandait.

Puisque j'en suis à vous écrire, il faut vous parler d'abord de toutes vos petites affaires, puis s'il y a de la place de reste, nous babillerons.

Émery, dans ses trois jours d'apparition en ville pour affaires urgentes, a préparé à la hâte un petit état de ce qui a été payé à mon oncle, état probablement incomplet et qu'il pourra compléter à son retour. Voici toujours.

L'H^{ble} L.J. Papineau doit à l'hon^{ble} D.B. Papineau :

1842, janvier, ferrements pour moulin (W.C. Brewster), £2,2,0

Février, 16, pour toile de fil de fer acheté, £1,9,3; pour ferrements, 3,12,4 = £4,11,7

Février, 14, garnitures et ferrements pour le moulin (chez Ward & Brush), 8,12,4

Mars, 23, payé à Louis Perrault son compte pour des blancs de reconnaissances, de notices et sommaires, etc., 6,1,3

1844, avril 17, payé à C.S. Cherrier, avocat, montant de son compte, 17,18,3

Octobre 5, payé le compte de Brewster, pour le fer pour le moulin, 1,4,9

1845, octobre, payé passage de papa et de mon oncle, pour la Petite-Nation, £2,0,0; moitié = 1,0,0

Décembre 30, payé à Louis Perrault pour 600 blancs de concession, 11/3 = 3,7,6

1846, juin, par argent payé par D.E. Papineau, provenant d'une traite sur Bradbury, tirée par Tucker, 51,0,0

1847, janvier 14, payé par une traite pour faire une remise à C.F. Papineau à New York, £15,10,6

1850, novembre, payé par C.F. Papineau, 15,0,0

Ce n'est certainement pas tout puisqu'au moment du départ d'Émery, nous avons trouvé 1 ou 2 items qui ne sont pas mentionnés ci-haut. Néanmoins vous avez une idée approximative du montant payé.

Maintenant, je ne puis clore sans vous prier de remercier toutes les bonnes dames et demoiselles qui ont mis la main aux chaussons que M. J. Mackay nous a apportés de leur part (1½ doz.). Il est malheureux que la laine de vos moutons, filée comme de raison par vos fileuses, n'ait pas été envoyée à Montréal à l'Exposition générale. Vous auriez eu certainement quelques prix. J'ai vu de la laine et des chaussons tricotés qui ont eu les prix, et qui n'étaient certainement pas de laine plus fine, ni mieux filée, ni mieux tricotée que celle des chaussons que nous avons reçus avec leurs étiquettes respectives, qui ont attiré mon attention sérieusement, mais à un autre tantôt.

Toussaint Trudeau, arrivé cette semaine, à la joie grande de la mère, des sœurs et des cousins, vient de me faire une petite visite et attend avec Auguste que je cachète pour aller porter ma lettre à la poste. Adieu donc. Mes amitiés à maman, à toutes et chacune des dames, demoiselles et petites filles en général et en particulier.

Votre fils affectionné.

C.F. Papineau

✘

À Denis-Émery Papineau
BAnQ-O, P17, Corr. 1844-1868

Dimanche 15 décembre 1850

Mon cher Émery,

Il me reste peu de place⁵⁶, mais toujours assez pour te dire que la lettre de papa que j'inclus mérite sérieuse considération. Se trouver à un jour de l'An à la Petite-Nation, avec la famille de là-haut, me sourit bien plus que l'idée de le passer ici. Toi ou moi et Auguste le pourrions faire, mais cela dépend de ta *maudite* affaire qui ne finit plus. Il serait temps que tu fisses un acte d'apparition en ville. J'ai sur les bras deux inventaires peu

⁵⁶ La première partie de cette lettre est de la main d'Augustin-Cyrille Papineau.

considérables, il est vrai, mais qui sont toujours inventaires : celui d'Andrew Busby⁵⁷, décédé un des héritiers dans ton affaire *Digby vs Busby* et celui de ce pauvre David Rochon⁵⁸, dont tu [as] pu voir le décès sur *La Minerve*.

Beaubien attend après toi pour une vente d'un terrain de son fief Closse. Le jugement de collocation susdit est comme suit : montant dont les shérifs font rapport, £186,4,6.

Protonotaire,	£2,6,2
Avocat du demandeur	2,10,0
Frais d'exécution	4,7,1
Séminaire et frais	28,11,8
Rodier ou DEP	144,19,9
Frais de l'avocat	3,9,8

Rodier est venu deux fois au bureau et persiste toujours à dire que nous négligeons cette affaire, et que Pickering est prêt à payer, si on lui signifie le transport. La dernière fois, il m'a de plus demandé l'intérêt que, dit-il, tu es convenu de lui payer. Papin demande s'il va aller plaider l'appel à Québec au terme de janvier, ce qui, comme de raison, coûterait chaud, ou

⁵⁷ « Proceedings of the Corporation. Reports brought up from the Finance Committee, acknowledging the claim of Mrs. Alfred Digby [Caroline Busby] to a proportion ($\frac{1}{4}$) of the piece of land purchased from her late brother, Andrew W. Busby, and recommending payment of it. Adopted. » *Montreal Herald*, 29 août 1851. L'inventaire Busby se trouve chez CFP : Inventory of Andrew Winkelfoss Busby, Esq. of the Estate. CFP, 11 janvier 1851, minute 292. En outre, *La Minerve* du 7 août 1843, p. 4, annonçait qu'Andrew W. Busby (1805-1850) avait été « interdit par sentence de l'Honorable Juge Day. »

⁵⁸ « Encore une victime de la Californie. Nous regrettons d'avoir à enregistrer encore aujourd'hui la mort d'un compatriote, celle de L.D. Rochon, écrivain, avocat, de cette ville et employé pendant plusieurs années au bureau du shérif. Cette triste nouvelle est annoncée par une lettre du consul britannique à Panama, en date du 16 octobre, adressée à son honneur le maire de Montréal. » *La Minerve*, 12 décembre 1850, p. 2. Louis-David Rochon (1814-1850) est mort des fièvres en revenant de son voyage de recherche de l'or en Californie. Voir *Les Québécois et la soif de l'or en Californie 1848-1859*, Aubin-Blanchet, 2022. *La Minerve* précise que « parmi les effets qui ont été trouvés dans ses malles se trouvaient des traites sur quelques maisons de New York, pour plusieurs mille piastres. »

attendre le terme de mars que la Cour d'appel siégera à Montréal. Je lui ai dit d'attendre que la Cour vienne à Montréal.

Knapp demande de t'informer auprès de M. Viger, qui a les archives, papiers ou affaires de la ci-devant *Montreal Assurance Co* pour la somme de £73 qu'il a payée autrefois à cette assurance; il dit que tu connais la chose. M. Viger était un des directeurs de cette assurance et peut savoir ce que sont devenues ses archives.

On est tout d'accord ici à dire que tu dois charger au moins £200 pour l'affaire que tu es à arranger. Les avocats disent que pas un d'entre eux ne consentirait à laisser ainsi son bureau pendant trois ou quatre mois, négliger sa clientèle et faire un travail utile, à moins de cela. Turgeon est capable de payer, car en définitive c'est lui qui paiera les frais du compte.

On me dit que Lacoste arrange la succession Cuvillier⁵⁹ et qu'il a £1200 pour l'inventaire.

J'écris à papa que je ne puis lui donner une réponse définitive au sujet du projet de voyage avant de t'avoir vu ou écrit. Ne tarde pas et termine ton affaire sans délai et reviens, tant pour cette affaire que pour beaucoup d'autres. Le cercle est actuellement ici et te salue. Écris-moi le jour de ton retour. Mes saluts et compliments respectueux à M. Viger.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

P.-S. Remporte avec toi les lettres de la Petite-Nation que nous t'avons envoyées et envoyons.

✂

⁵⁹ Pourtant l'inventaire d'Austin Cuvillier n'est pas de Louis Lacoste. Voir TBD, 10 septembre 1851, minute 4 307.

M. D.B. Papineau

Petite-Nation

BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 16

Montréal, 12 octobre 1852

Mon cher papa,

Votre lettre a retardé la mienne de deux jours, sinon de trois, car j'avais fixé le dimanche pour vous écrire, mais il m'a fallu attendre à lundi pour expédier votre demande à MM. Ellwanger & Barry⁶⁰ et vous en rendre compte aujourd'hui.

Contre mon attente, il n'y a pas de timbre de poste américain à Montréal, en sorte que je leur ai envoyé \$20, en les priant de me remettre la balance : 80 cents en timbre américain que je vous enverrai.

Je vous inclus pour 8/9 de timbre canadien dont vous m'avez aussi antérieurement demandé. Là-dessus, 2/6 iront à Papineau en a/c de la balance revenant à Saint-Martin sur ses \$4.00. Le suspensoir a coûté 5/ et le harnais, 7/6. Je compte cette balance en incluant 5/ en papier, inclus encore le reçu de E. & V. Hudon pour vin de messe et 3 reçus pour abonnés au *Moniteur* de la Petite-Nation, suivant que demandé par Papineau.

J'ai enfin repris la routine ordinaire des affaires de Montréal, ce qui m'a pris au moins la huitaine. En arrivant de la Petite-Nation, je me suis au contraire, de suite, trouvé à l'aise, et je mangeais, buvais, fumais, dormais, causais, jouais, passais mon temps à rien faire, et le faisais passer de même aux autres, comme si je n'avais jamais fait autre chose de ma vie, ce qui prouve que l'on se fait plus vite à des habitudes de paresse qu'au travail. Il faut dire aussi que j'ai été merveilleusement secondé par père, mère, frère, sœurs, belle-sœur et amis, qui, à qui mieux mieux, m'ont ôté toute idée de travail pour ne me laisser que l'occasion d'amusements.

À L'Original, Louise et la famille St-Julien m'ont reçu avec leur amitié, leur politesse et leur cordialité accoutumées. Nous sommes allés sur la

⁶⁰ Ellwanger & Barry, pépiniéristes établis à Rochester (NY). Commerce fondé en 1840 par George Ellwanger (1816-1906), originaire d'Allemagne, et Patrick Barry (1816-1890), originaire d'Irlande.

montagne cueillir les dernières cerises de l'automne. Elles sont là peut-être meilleures encore que les vôtres, et vous pourriez en demander des noyaux à Édouard. Mais Mlle Charlotte St-Julien⁶¹ n'y était pas comme les années précédentes. Et il m'a fait peine, pendant tout mon séjour à L'Original, de la savoir au couvent. Je l'ai toujours crue plutôt capable d'être heureuse dans le monde qu'heureuse dans un couvent. Le couvent n'est pas du tout fait pour les natures sensibles, délicates, naïves, intelligentes et confiantes dans leur propre capacité et droiture. Reviendra-t-elle ? Y restera-t-elle ? car elle n'est encore qu'aspirante. Sa mère m'a paru désirer son retour, on voit qu'elle considère sa fille perdue pour elle; le père [dit] vouloir qu'elle y soit heureuse; Mlle Julienne – et je lui dois réparation pour cela – a soutenu contre le père que la vie du couvent n'était certainement pas la plus belle ni la plus facile, ni calculée à faire des heureuses de toutes, qu'au contraire les heureuses devaient faire exception.

M. et Mme Olivier St-Julien⁶² m'avaient invité à souper et nous avons passé une agréable veillée en souvenir de notre bonne Mlle Charlotte et à entendre la discussion sur son compte entre Mlle Julienne et M. St-Julien.

Quant à moi, je crois, avec Mlle Julienne, que s'il était permis de voir tous les motifs qui influencent et poussent à entrer en religion, on en verrait dans la plupart des cas de tout autres que ceux du salut de son âme, qui peut se faire aussi bien, sinon mieux, dans le monde. Les influences indirectes, occultes, des circonstances pécuniaires, des circonstances d'éducation et de rapports sociaux, exercent souvent trop de poids sur la décision. Et je crois que tant que le Canada sera dans un moment de transition sous le rapport de l'éducation, tant que la génération plus âgée n'aura pas reçu à peu près la même instruction que la génération plus jeune, nous verrons nos campagnes fournir un contingent considérable aux couvents et au clergé. C'est un malheur qui passera, sans doute, mais qui n'en est pas moins un malheur.

⁶¹ Charlotte St-Julien, deuxième fille d'Olivier St-Julien et de Marguerite Cass, est alors au couvent à Ottawa. Voir le recensement du Canada, 1851.

⁶² Olivier St-Julien (1799-1866), fils de Pierre St-Julien et de Marie-Rose Séré. Frère d'Édouard St-Julien. Il a épousé (Rigaud, 17 septembre 1827) Marguerite Cass (Case).

Je n'ai pas fait de visites à L'Orignal; je n'avais qu'un verre à ma lunette. Néanmoins en attendant le steamboat à l'hôtel du *stage*, je me suis rencontré avec le D^r Murray, qui m'a présenté à Mlle Johanna Chesser dont j'ai tant entendu parler à la maison. Je me trouvais pris et quoiqu'avec un œil seulement j'en pris mon parti. Elle descendait à Hawkesbury et j'eus le plaisir de faire route avec elle. Je lui contai comme quoi je la connaissais déjà un peu, pour en avoir entendu parler chez nous, où elle était considérée comme amie, comme quoi ma fortune était grande d'avoir pu faire sa connaissance malgré moi, ou plutôt malgré Mlle Jeannette qui avait eu la méchanceté de casser mon verre de lunette et m'empêcher par là de faire des visites à L'Orignal. Nous avons ainsi causé et badiné tout le long de la route et nous sommes laissés bons amis.

En arrivant à Montréal, Lamothe me dit qu'il n'avait pu trouver à Montréal de la jamaïque blanche, de qualité demandée. Il trouve bien du rhum blanc, mais avec une légère teinte colorée et il n'a pas osé aller contre la demande. Je lui dis que je vous demanderais s'il pourrait vous convenir.

Vous parlez dans votre lettre de l'aide qu'Émery et moi pourrions vous fournir pour bâtir, et demandez sur quoi vous pourriez compter. Disons £30 en février ou mars prochain, et probablement quelque chose de plus quelque temps après.

J'ai vu ici M. Adolphe Fournier, marchand, de Rigaud, qui me dit qu'Anthime Lalonde⁶³, briquier [briquetier], de Rigaud, lui avait offert ce printemps de lui fournir toute la brique qu'il désirerait, rendue chez lui, pour se bâtir, à \$2 du millier, tant qu'il en voudrait, pourvu qu'il lui avançât l'argent pour un moulin ou machine à brique. Il me dit que ce moulin est encore à acheter. Peut-être pourriez-vous entrer en correspondance avec cet Anthime Lalonde et lui offrir votre moulin à £40 ou £50, payable en briques, ce qui vous ferait, à ces conditions, 80 000 à 100 000, à peu près assez pour votre maison.

Il faudrait renoncer à l'exploitation de la brique, mais aussi vous vous trouveriez bâti et voici comment. Nous avons déjà la brique, vous vous

⁶³ Anthime Lalonde (1810-1894), né à Rigaud, fils d'Antoine-Hyacinthe Lalonde et de Marguerite Mondion. Il a épousé (Rigaud, 12 mai 1834) Marcelle Léger dit Parisien, fille d'Antoine Léger et de Josephte Julien.

procureriez le bois chez Angus McDonald qui a un moulin sur le Saint-Cique. [William] Brewster, marchand, de Montréal, a contre lui une créance de £100, qu'il offre de nous transporter presque pour rien, disons £25 ou £30. Et ainsi McDonald se trouverait payé de son bois. Je vous sou mets mon plan et crois que s'il est faisable, il vaut autant laisser là l'exploitation de la brique, sinon vous procurer sans délai un briquier. Dans tous les cas, je presse Émery de faire votre compte comme vous l'avez demandé, et nous vous prêterons à intérêt tout ce que nous pourrons mettre de côté. Ce sera peu, mais si c'est une aide nous en serons contents.

Mon voyage m'a fait un bien sensible. On m'a trouvé sensiblement engraisé et un meilleur teint. Si le plaisir et le conten[te]ment de voir ses parents et d'être fêté par eux influe sur la santé, je conçois que la mienne soit meilleure, car jamais voyage ne m'a fait plus plaisir. Je crois que plus l'on avance dans la vie, plus ces jouissances sont senties; pendant mes vacances de collège, je m'amusais bien et j'avais du plaisir, mais aujourd'hui le plaisir de voir la famille m'est plus sensible qu'alors.

M. Labrèche-Viger⁶⁴ vous remercie de l'intérêt que vous lui portez et vous présente ses respects et amitiés. Je crois qu'il se trouve pas mal embarrassé pécuniairement; il va prendre une place de commis. Il y a au *Pays*, rédacteur, c'est-à-dire celui qui écrit généralement tout ce qui paraît dans le journal. Quant à éditeur, je ne sais pas précisément ce que l'on peut entendre par le mot; je crois qu'ici on prend ce titre simplement pour se conformer à la loi.

Écrivez-moi le soin qu'il faudra prendre des articles qui doivent venir de Rochester, si je dois les expédier de suite à votre adresse, etc., faut-il les mettre au chaud, au froid ou au tempéré, etc.

Dites à maman que Louise m'a fourni deux paires de chaussons, ce qui, avec les autres, m'en fait une assez bonne provision pour l'année.

Avez-vous organisé votre arrondissement d'école ? Il serait fâcheux qu'il y eût délai dans cette affaire.

⁶⁴ Louis Labrèche-Viger (1824-1872), journaliste à *L'Aurore des Canadas* et ensuite à *L'Avenir* et au *Pays*. DBC.

Mes amitiés à tous en général, et chacun en particulier, depuis le père et la mère, jusqu'aux enfants et petits-enfants, depuis la maîtresse jusqu'aux écoliers et aux amis dans la maison, comme à ceux hors de la maison.

Votre fils bien affectionné.

C.F. Papineau

✘

D.E. Papineau, écr
Industrie [Joliette]
Pressée
BAnQ-O, P17, Corr. 1829-1853

Montréal, 9 mars 1853

Mon cher Émery,

Armand est venu demander les anciens titres des emplacements de sa femme sur la rue Barkley, pour les soumettre à l'arpenteur qui doit mesurer les terrains avant de rebâtir. J'ai trouvé une liasse de papiers qui ont dû servir à la reddition du compte de tutelle de Simard, mais ces titres n'y étaient pas. Armand⁶⁵ persiste à dire que tu dois les avoir en ta possession, que tu les lui as montrés et lus. Il reviendra mardi pour avoir une réponse.

Je suis toujours à attendre une réponse à ce que je te demandais par mon avant-dernière, au sujet des informations que Dunkin t'a demandées, concernant la seigneurie de Lavaltrie, je crois; puis au sujet du constitut dû à la succession Papineau par un nommé Charley dit Dénommmé. La Corporation s'empare du terrain de ce dernier pour la rue Craig, et ce constitut devra être payé. Nomme un procureur ici pour retirer ce constitut et décharger le

⁶⁵ Joseph-Flavien Armand (1820-1903), agriculteur, de Montréal, fils de François Armand/Flamme, magistrat, et de Marie-Louise Vincent, a épousé (Rivière-des-Prairies, 12 mai 1851) Marie-Alphonsine Simard, fille d'Amable Simard, médecin, et d'Henriette Parthenais. Contrat de mariage par DEP, 11 mai 1851. Testaments solennels du couple Armand-Simard : CFP, 8 janvier 1852, minutes 416-417. Joseph-Flavien Armand, sénateur, sera inhumé à Rivière-des-Prairies.

terrain de toute hypothèque. Auguste étant absent à la Petite-Nation, tu pourrais nommer Rodolphe Laflamme, par exemple, ou tel autre que tu voudras. Le constitut est de 800 livres, ancien cours, de capital et une année en est due, dit le débiteur, au 1^{er} octobre dernier. Cela presse, car on est déjà venu pour avoir ta réponse; le débiteur, ou plutôt la veuve Rhéaume qui agit pour lui, veut que tu lui fasses remise des intérêts échus, en considération du paiement du capital.

Le juge Guy⁶⁶ parle quelque peu de terminer l'inventaire ou au moins de le continuer autant que possible (l'inventaire de la succession de son père⁶⁷).

Nous sommes ici en plein printemps et en pleine neuvaine. Adieu, porte-toi bien et réponds vite.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

Que dis-tu de ce que je te mentionnais dans ma dernière par rapport aux dividendes de papa ? Il veut qu'ils soient déposés immédiatement. Pour cela, il me faudrait une procuration de les retirer. Je crois néanmoins qu'il n'y aurait pas moyen de les retirer avant que le billet de Morison, qui est sous protêt encore, ne soit arrangé.

C.F.P., N.P.

※

⁶⁶ Hippolyte Guy (1800-1860), fils de Louis Guy, notaire, et de Marie-Josèphe Currot. Juge en 1841 (Cour des requêtes) et en 1844 (Cour de circuit du district de Montréal).

⁶⁷ L'inventaire des biens de la succession de Louis Guy (1768-1850), notaire : DEP, 21 juin 1850, minute 2 741; et 7 juin 1856, minute 3 666.

D.E. Papineau, écr
 Sainte-Angélique
 Petite-Nation
 BAnQ-O, P17, Corr. 1844-1868

Montréal, 18 juillet au matin 1854

Mon cher Émery,

Tu me dis t'être levé à 5 heures pour m'écrire ta dernière du 14 courant. Eh bien, je te rends le change ce matin, d'autant qu'entre 5 et 7 heures du matin c'est à peu près le seul temps où on puisse respirer dans ces temps de chaleur et de poussière brûlantes; quoique les chaleurs du reste m'aillent assez bien, au dire de la véridique Madsem. Dans tous les cas, je vous félicite cordialement d'être à la Petite-Nation dans ces temps-ci, et vous souhaite de bien apprécier votre bonheur.

Je t'envoie ci-inclus un état des fonds de banque et chemins de fer de notre pauvre père, établissant en même temps la balance du compte courant entre lui et moi jusqu'au 20 janvier, date de son décès. Tu y vérifieras ce que tu connais mieux que moi quant à la qualité de ses parts et du montant des parts dans les diverses compagnies de chemin de fer et m'en feras part. Car j'ai entré copie de cet état de compte dans mon journal et désire la vérifier. Je me charge, comme tu vois, de tous les fonds de banque, sauf à toi à me rendre compte de la partie que tu en as eu. Ce qui entrera dans notre compte entre nous deux.

Je t'enverrai le compte des effets chez Rolland par ma prochaine. Aussi je ferai un nouvel état de compte avec la succession depuis le 20 janvier 1854. Pour cela, il me faudra un peu plus de temps, avoir les comptes des différents marchands, etc.

Maintenant, quant aux élections, je ne t'en dirai pas long, si tu veux que ma lettre parte ce matin. À Montréal, l'union a paru évidente par les discours aux hustings, entre Badgley et Bristow, à cause des réserves du clergé, auxquelles Badgley, avec l'Église d'Angleterre, défend de toucher, sous peine de passer pour voleurs, pillards, sacrilèges! Beaudry essaie de se faufiler avec Badgley et Bristow et y réussira. Quel amalgame! Holton et Dorion ont bonne confiance, et marcheront seuls. Holton fera division

parmi les Irlandais. Les Macnamees travailleront pour lui et pour Dorion aussi, paraît-il. Young se trouve seul et aura probablement les voix de tous les partis, beaucoup des libéraux anglais le supportent.

Dans le comté, nous travaillons pour Simon Valois. C'est dur de faire ressortir les mérites d'un vieil avare comme lui, mais enfin on espère gagner contre Laporte⁶⁸.

À Bagot, les gens sont morts, apathiques à faire vomir, comme dirait Romien. [Timothée] Brodeur entre sans opposition sur le ticket Sicotte.

À Joliette, [Joseph-Hilarion] Jobin est certain, tellement que M. le grand vicaire, que j'ai eu le plaisir de rencontrer, me disait, et tout le monde le dit, que Scallon⁶⁹ est retiré.

À Berthier, sur les hésitations et le refus définitif de [Louis-Auguste] Olivier, Bondy⁷⁰ s'est présenté, m'a-t-il dit. Il paraît qu'à la dernière heure Olivier vient de l'avant, c'est à n'y rien comprendre. Il y a là aussi le

⁶⁸ Joseph Laporte (1806-1862), de Pointe-aux-Trembles, ex-patriote de 1837, sera élu député de la division Hochelaga de la circonscription de Montréal en 1854 et réélu en 1858. Simon Valois (1791-1866), né Simon-Dominique Valois, est époux en secondes noces de Joséphine-Émilie Millette/Latremouille. Commerçant tanneur, Valois devint est un riche homme d'affaires du Vieux-Montréal et de l'est de la ville. Voir, aujourd'hui, la Place Simon-Valois dans Hochelaga-Maisonneuve. « M. Jos. Laporte a été élu sans opposition. [...] Ce n'est que par un malentendu que M. Laporte n'a pas eu d'opposition, les électeurs avaient compté sur M. Simon Valois, frère du D^r Valois, M.P.P., qui n'aurait eu aucune difficulté à se faire élire, mais ce monsieur a décliné la candidature, quoiqu'il eût été proposé par quelques amis lors de la nomination. » *Le Pays*, 26 juillet 1854, p. 3. Simon Valois aimait s'occuper d'élections. « En 1831, rapporte le journal *L'Ordre* du 7 décembre 1866, lors de l'élection de MM. Papineau et Leslie, il s'est particulièrement distingué et il a payé son dévouement à l'illustre chef canadien par plusieurs blessures qu'il a reçues à la tête. » Aussi le même journal (14 décembre 1866) rapporte qu'aux funérailles de Valois, les honorables Papineau et Dorion étaient parmi les « porteurs des coins du drap. »

⁶⁹ Édouard Scallon (1813-1864), premier maire de L'Industrie (Joliette), associé de Barthélemy Joliette. *DBC*.

⁷⁰ Anselme Douaire-Bondy (1816-1871), avocat.

D^r Ferland⁷¹, qui n'est que l'outil de [David Morrison] Armstrong, aussi Dostaler⁷². Nous n'avons pas eu de nouvelles depuis longtemps de ce comté.

Il paraît que Daoust a une chance, même contre Leblanc, à Beauharnois, qui est supporté par le clergé, qui dégoïse furieusement.

On paraît craindre pour M. Dewitt contre Primeau. Le bonhomme est parti hier matin pour y aller.

Je viens d'apprendre que Massue⁷³ s'est décidé à faire de l'opposition à Cartier dans le comté de Verchères. Quelles sont ses chances ? je les ignore complètement.

J'aurais un beau chapitre à t'écrire sur les négociations pour combinaisons qui ont été offertes aux Rouges à Montréal même, et sérieusement, le croirais-tu, par les ministériels. Mais je termine.

Embrasse pour moi maman et mes belles-sœurs. Maudits soient mes trois frères qui me forcent de faire à trois dames un compliment que je voulais toujours leur taire.

Ton frère affectionné malgré tout.

C.F. Papineau

P.-S. J'ai conclu de ton silence que vous aviez reçu la farine expédiée et annoncée par ma dernière. Je n'ai pas le temps de te parler de ce pauvre M. [Édouard-Raymond] Fabre, qui vient de succomber, universellement estimé et regretté surtout par nous, qui avons eu l'occasion d'éprouver []

※

⁷¹ Louis-Hyacinthe Ferland (1814-1891), fils d'Hyacinthe Ferland et de Marie-Amable Mousseau-Désilets. Médecin à Berthier, il a épousé (Berthier, 29 avril 1839) Anne-Louise Barbier. *La Gazette de Berthier*, 1^{er} mai 1891, p. 3.

⁷² Pierre-Eustache Dostaler (1809-1884), élu député de Berthier en 1854. *DPQ*.

⁷³ Pourtant G.E. Cartier a bien été élu en 1854 dans Verchères, défaisant Louis-Huet Massue, de Varennes.

D.E. Papineau, écr
 N.P.
 Petite-Nation
 BAnQ-O, P17, Corr. 1844-1868

Montréal, 4 août 1854

Mon cher Émery,

Je ne ferai que t'avertir que j'ai expédié avant-hier, marqués J.B.N.P., P.N., 12 sacs de gros sel à 6/6 le sac⁷⁴.

Vous avez déjà dû recevoir 6 barils de superfine à 38/ que j'ai expédiés il y a déjà plus d'une semaine suivant que je te l'ai annoncé déjà. Le tout devant être débarqué au quai Parker.

Aussi le billet de John Mackay, aussi £30,0,0. Il me semble que tu aurais dû accuser réception de cette lettre, puisqu'elle contenait de l'argent.

Les élections ont été de mieux en mieux. Les journaux t'ont appris que partout dans le district de Montréal les candidats rouges qui se sont présentés ont été victorieux.

Où en es-tu des affaires de la succession ? Je t'enverrai par ma prochaine un nouveau compte avec la succession. Penses-tu, ainsi qu'Auguste, au retour, à quand l'avez-vous fixé ?

Je suis en négociation pour l'achat d'une maison; je t'en écrirai.

J'espère que ces dames ne t'empêchent pas trop de travailler, tant par l'attrait de leur compagnie que par leur babillage.

Morison serait prêt à vendre sa maison de Pageau, et tout l'emplacement entre les quatre rues, pour £1000. Auguste pourrait peut-être y trouver quelque *bargain* à faire.

Parle-moi donc un peu de votre victorieuse élection et des dispositions de votre membre à marcher avec le parti vraiment démocrate ou progressiste. Confesse-le si tu en as l'occasion, c'est-à-dire cultive-le.

La maladie est presque entièrement disparue, quoi qu'en disent les rapports de journaux. La température est plus fraîche et assez confortable.

⁷⁴ Douze sacs de gros sel, à 6 shillings 6 pence, ont été expédiés à Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, Petite-Nation.

Amitiés et bien du plaisir à tous vous autres, pourvu que cela ne vous fasse pas oublier entièrement le travail.

À la hâte. Ton frère.

Casimir



Mme A.H.P. Leman⁷⁵

Saint-Barthélemy

McC, P010/B9,3

Montréal, 1^{er} juin 1855

Ma chère Honorine,

Mon oncle Toussaint, qui nous a fait le plaisir de loger chez nous et que, comme cela, nous avons eu le plaisir de voir un peu plus longtemps qu'à l'ordinaire, me dit que tu es fâchée, fâchée, et que tu ne m'écriras plus puisque je ne t'ai pas répondu. Tu aurais tort, en bonne chrétienne que tu es. Tu dois faire non seulement ton devoir, mais rendre le bien pour le mal en toutes circonstances sans t'occuper si les autres font de même. Tu vois au moins que je connais la bonne morale et suis prêt à la prêcher aux autres, si je ne la mets pas toujours en pratique moi-même. Ainsi, continue comme par le passé, et le plus souvent que tu pourras, à m'écrire. Car tes lettres, malgré qu'elles soient toujours assaisonnées de quelques petites malices à mon adresse ou à l'adresse d'autres, me font grand plaisir.

Mlle McDonald⁷⁶ va bien mieux, quoique pas tout à fait entièrement rétablie. Sa toux l'a laissée bien faible, elle commence à sortir. Je lui ai fait tes amitiés, nous avons parlé de toi, du beau bouquet que [tu] nous envoies dans ta lettre et pour lequel je te remercie bien. Elle m'a chargé de te faire

⁷⁵ Agathe-Honorine Papineau (1818-1882), veuve du D^r Leman. Elle vit maintenant dans le presbytère de Saint-Barthélemy où son oncle Toussaint-Victor Papineau est curé.

⁷⁶ Marie-Louise McDonald, que Casimir-Fidèle s'apprête à épouser en juillet.

ses meilleures amitiés, car je lui ai dit que tu es ma sœur bien-aimée, ma *seconde mère*.

Maman est revenue chargée de fleurs pour l'église de Sainte-Angélique. Elle avait poussé jusqu'à Saint-Eustache où sa visite a fait un sensible plaisir à la famille Mackay. Son voyage ne l'a pas trop fatiguée et elle n'attend plus que ma tante Dessaulles pour aller vous voir à Saint-Barthélemy.

Si les enfants et toi, ou eux seuls, voulez aller à la Petite-Nation pendant les vacances de cette année, il ne faut pas les priver de cette promenade. Comme je te l'ai dit, je pense qu'ils s'amuseront mieux là que partout ailleurs.

Il n'y a encore rien de décidé quant au *jour heureux!* mais je ne pense pas que ce soit avant juillet. J'espère que tu pourras alors venir passer quelque temps à Montréal, d'autant plus que mon oncle me dit que ton mal de gorge et d'estomac a repris. Pauvre sœur, je crois que tu n'es pas assez constante à rester près du médecin. Il faudra t'amender, quoique tu n'aimes guère à manger d'amandes.

Je t'envoie une liasse de *Courrier*. Nous en aurons probablement une liasse de *nouveaux* à envoyer par maman.

Adieu. Mes amitiés à Fanny, quand tu la verras, et à toi-même, de suite et toujours.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau



Mme veuve A.H.P. Leman
 Saint-Barthélemy
 McC, P010/B9,3

Montréal, dimanche 8 juillet 1855

Ma chère sœur,

C'est pour le coup que je suis dans les affaires. Au 17 la noce⁷⁷! (de mardi en 8). La maison⁷⁸ est louée, les ouvriers sont à la blanchir, le ménage s'achète et s'y transporte, les tapis se taillent et se posent, tout marche à la fois! sans compter le bureau dont il faut toujours faire les affaires. Tu vois que ton aide et tes conseils sont indispensables. J'espère que [tu] ne manqueras pas de venir avec Fanny, qui se trouvera dans ses vacances. D'après ce que ma tante Dessaulles et maman m'ont dit, je crains que mon oncle Toussaint ne puisse venir à cause du Triduum⁷⁹, qui commencerait malheureusement le 16. Néanmoins j'aimerais à savoir par toi, de suite et positivement, s'il pourra venir célébrer la messe⁸⁰ du 17.

⁷⁷ Mariage de Casimir-Fidèle Papineau et Marie-Louise McDonald, fille de défunt Andrew McDonald, marchand, de Montréal, et de Marie-Louise Loedel, à Montréal le 17 juillet 1855. Contrat de mariage : HAFL, 15 juillet 1855, minute 262.

⁷⁸ La nouvelle maison où emménagera la famille de CFP en 1856 est située au 4, Place Papineau, angle des rues Élisabeth [auj. Sainte-Élisabeth] et La Gauchetière, coin ouest. Voir l'acte de Notifications par Denis-Émery et Casimir-Fidèle Papineau à Augustin Cardinal, bourgeois, de Montréal. Les deux frères Papineau sont propriétaires indivis d'un terrain, coin ouest, angle Sainte-Élisabeth/La Gauchetière, et ils y font construire des maisons et bâtiments. Augustin Cardinal est propriétaire d'un autre terrain contigu au leur, où il a déjà mis une clôture qui n'est pas sur la ligne séparant leur terrain. HAFL, 24 novembre 1855, minute 286.

⁷⁹ Triduum : trois jours de fêtes religieuses. Il y eut beaucoup de triduum au cours de l'année 1855 pour célébrer le dogme de l'Immaculée Conception, promulgué par le pape Pie IX le 8 décembre 1854.

⁸⁰ Le curé Toussaint-Victor Papineau n'est pas présent au mariage de Casimir-Fidèle. L'officiant est Michael O'Brien (1810-1870), né à Armagh, Irlande, prêtre de la cathédrale St. Patrick à Montréal.

Quant à toi, ne viens pas pour une journée ou deux, comme tu le disais, mais pour passer quelque temps; tu en profiteras en même temps pour recevoir les soins du docteur.

Maman arrive de la messe de la *Providence* où une sœur lui a dit qu'elle espérait vous procurer une bonne fille.

Tu as dû apprendre que Mme Loranger vient de perdre son dernier enfant, un garçon, au Sault, où elle tient maison avec Mme Beaudry pour les mois de chaleurs⁸¹. Son mari était à Québec. Décidément la campagne est ennemie de ses enfants!

Maman s'embarque mardi pour la Petite-Nation avec ma tante Des-saulles. Je n'ai pas voulu qu'elles manquent leur *cavalier* Amédée, à cause de notre noce dont nous avons fixé le jour à cette époque comme étant le seul qui convienne à nos affaires professionnelles. Ne manque pas de venir déjeuner avec nous en famille, car c'est là toute la noce.

En attendant le plaisir de te voir, crois-moi ton frère affectionné.

C.F. Papineau

※

Mme A.H.P. Leman
Chez messire Papineau
Saint-Barthélemy
McC, P010/B9,3

Montréal, 4 mai 1856

Ma chère Honorine,

Enfin le *petit ange*, comme tu l'appelais avant d'en savoir plus, a fait son entrée dans le monde, glorieusement, et s'est trouvé être ni plus ni moins qu'une petite fille, bien portante et pesant *sept livres*.

⁸¹ Le 7 juillet 1855, est inhumé à Montréal, âgé d'un mois et 22 jours, Jean-Jacques Loranger, fils de Thomas-Jean-Jacques Loranger (1823-1885), avocat, et de Sara-Angélique Trudeau (1828-1858).

À toi de décider maintenant si tu ne présumais pas un peu trop en l'appelant *ange* d'avance. Dans tous les cas, elle s'est montrée bien bonne pour sa mère qu'elle n'a guère fait souffrir que pendant cinq ou six heures. Mais ses souffrances ont été, *comparativement* à ce qu'elle s'attendait, si peu fortes qu'aussitôt l'affaire finie, elle s'est bien promise de recommencer bientôt, pour nous donner cette autre fois un garçon. Mais je t'assure que j'aime bien *ma fille* autant qu'un garçon, et j'espère que tu l'aimeras aussi pour ta nièce. En attendant qu'elle puisse le faire elle-même, elle te remercie du beau petit bonnet que tu lui as envoyé d'avance par lettre. C'est un petit présent qui a fait bien plaisir à la mère. Et nous l'estimons d'autant plus que tu l'as tout fait toi-même, de tes propres doigts.

C'est hier soir, 3 mai 1856, à 8 heures 5 minutes, qu'est née mademoiselle Louise-Mercédès-Nicolina, qui s'appellera tout simplement *Louise*⁸². Ainsi, tu vois qu'elle n'a pas voulu me servir de bouquet pour le jour anniversaire de ma naissance⁸³, mais Mme McDonald m'en a donné un de fleurs naturelles, avec un beau petit pot d'argent, avec l'arrière-pensée, je soupçonne bien, qu'il servirait bientôt pour le petit ange en question.

La mère est bien. La veille même, nous avons fait ensemble presque le tour de la ville, à pied, allant aux encans et à notre maison neuve arranger un peu notre ménage qui s'y trouve rendu, mais où nous n'irons que lorsque les murs seront parfaitement secs et la maladie⁸⁴ bien disparue. Dans la nuit et toute la journée, la mère a éprouvé des douleurs faibles d'abord, mais qui vers 3 heures p.m. étaient assez fortes, pour faire soupçonner que la présence du médecin serait utile.

En effet, j'eus le D^r Coderre et Mme Thompson, qui est toujours bonne et entendue, comme à l'ordinaire, et les choses se sont ensuite passées le plus heureusement du monde. Enfin, excuse mon babillage, je suis dans la joie et je suis heureux de t'en faire part comme à une amie que j'aime. Mon oncle Toussaint aussi l'apprendra avec plaisir. Comme oncle et comme prêtre de l'Église. C'est une *fidèle* de plus, ou plutôt ce sera. Car elle ne sera baptisée que demain. Émery, parrain, avec la mémère McDonald

⁸² Cette fille aînée de la famille portera plutôt le prénom de Mercédès.

⁸³ Casimir-Fidèle est né un 24 avril; sa fille, le 3 mai.

⁸⁴ La maladie : l'accouchement et les jours qui suivent.

marraine. Mme Delisle, ma belle-sœur, est ici et a fait la nourrice, ou plutôt la garde-malade.

J'écris à maman et à Saint-Hyacinthe. Adieu. Je t'attends bientôt maintenant. Tu ferais bien pourtant de ne venir que quand nous serons sortis de chez Émery et rendus dans notre maison neuve, vers le 1^{er} de juin. Je viens de recevoir une lettre de maman. Elle prend des forces et se rétablit un peu lentement mais sûrement chez Sam Mackay. La petite d'Aurélie a eu la picote et en restera légèrement marquée. Beaucoup d'autres l'ont eue dans l'endroit. La petite Alexina⁸⁵, de Louise, ta sœur, lui donne toujours de la fatigue.

Ton frère bien affectionné.

C.F. Papineau

✘

Mme A.H.P. Leman
 Saint-Barthélemy
 Chez messire Papineau, curé
 McC, P010/B9,3

Montréal, lundi 21 juillet 1856

Ma chère Honorine,

Qui t'a dit que j'arrivais de la Petite-Nation le jour même que tu écrivais ta lettre à Saint-Barthélemy le 19 juillet courant ? Es-tu sorcière, ou quelque chose de pis, quoi ? J'arrivais en effet, et ce matin, la première fois que je vais à la poste, je trouve ta lettre qui correspond si bien à mon arrivée!

Avant de te donner une décision sur tes grandes affaires et résoudre tes grandes difficultés, qui n'en sont guère à mes yeux, je vais me donner le plaisir de t'annoncer que notre vraiment grande affaire de partage est enfin terminée, à la satisfaction de tous les intéressés, j'espère.

⁸⁵ Alexina St-Julien (1853-1896), fille de Louise Papineau et d'Édouard St-Julien.

Maman a renoncé à tout, nous a tout donné, et nous lui faisons une rente annuelle de £60, payable tous les trois mois, et alors nous avons fait de suite le partage.

Ton lot se compose :

1° des N^{os} 11 et 12 des terres de Saint-Charles, évaluées à £63,0,0;

2° des N^{os} 9 et 10 des terres de la Grande Presqu'île, £115,5,6;

3° des trois terrains de Saint-Hyacinthe, £142,10,0;

4° de la dette que doit Antoine Couillard dit Doudou (fils), Grande Presqu'île, £75,5,3½;

5° de la dette due par Potevin, Grande Presqu'île, £129,1,4;

6° du constitut dû par Thivierge à Montréal, £31,5,0.

En tout » : £556,7,17

Cela comprend le règlement de tout, tant ce que tu as payé à Murray pour papa que ta part dans les £500 donnés par Mme Dessaulles. Auguste pourra vendre pour toi les terrains de Saint-Hyacinthe, le plus vite possible, pour en placer le prix. Quant aux terres de Saint-Joseph et de la Presqu'île, Mackay me dit qu'elles ont déjà presque toutes été demandées par d'assez bons payeurs. Néanmoins il serait bon de patienter un peu et voir comment les affaires du pays tourneront. Je crois que d'ici à un temps assez rapproché les terres augmenteront de beaucoup de valeur, et là peut-être plus qu'ailleurs. Si j'avais eu le temps, je serais allé visiter moi-même tes terres pour juger du parti qu'on en peut tirer. Si tu vas à la Petite-Nation, tu recevras probablement des demandes de plusieurs qui voudraient y prendre, les uns, du cèdre, les autres, du pin, etc. Tu pourrais leur répondre que tu n'es pas encore décidée sur ce que tu feras, mais qu'ils ne comptent pas dessus pour cette année. Édouard et Papineau, je crois, sont au nombre des demandants pour du bois sur les terres de Saint-Charles.

Auguste, sa femme, son enfant et une fille sont arrivés justement à temps pour signer le partage et, comme ils doivent y passer trois semaines ou un mois, je t'engage fort à aller les rencontrer là-haut, avec aussi ta bande. D'ici à la Petite-Nation, le trajet est de 15/, sans les repas qu'on paie séparément, quand on en prend. Mettons, pour le tout : \$4. Ça te ferait £3,0,0 pour toi et tes deux enfants, pour l'aller; autant, pour la venue, £6,0,0. Double cette somme, si tu veux, pour les extras, et ton voyage te reviendra à une cinquantaine de piastres, que je pourrai te trouver. Car enfin

il faut que tu ne manques pas de parole à tes enfants, non plus que l'occasion de t'amuser et de les voir bien s'amuser avec leurs cousins et cousines qui, eux aussi, sont en vacances, vont à la pêche, aux framboises, aux bleuets, et bientôt aux mûres et, quand la journée est finie, ont encore tout autant à faire pour le lendemain.

D'ailleurs maman souffre souvent de coliques depuis la maladie sérieuse qu'elle a eue chez mon oncle le printemps dernier, et je lui conseillerais de ne pas trop entreprendre de voyager, à cause de son âge avancé et de la manière spéciale dont il faut la soigner qui n'est nulle part aussi bien connue qu'à la Petite-Nation, chez Madsem et Aurélie, et chez sa fille, docteur en chef, toi-même.

Ainsi, j'espère que tu viendras débarquer chez nous vendredi où nous t'accommoderons avec ta petite bande facilement.

Émery est parti pour Saint-Mathias et les affaires Franchère⁸⁶ hier, et ne reviendra que dans une quinzaine. Sa femme en profite pour descendre avec Mme Gordon à L'Industrie [Joliette] aujourd'hui. Nous avons su là-haut par Louisa que tu avais écrit à Nancy que tu renonçais à ton voyage. Cela a fait beaucoup de peine à maman, qui s'est imaginé – et tous nous autres n'avons pas été exempts de la même impression – qu'il y avait là-dessous quelque mystère. Mais je suis content de voir que tout le mystère se réduit à un excès de délicatesse et d'égard pour la gêne momentanée où je puis me trouver, sentiment dont je te remercie cordialement. Mais tu peux venir sans crainte, et nous arrangerons toujours bien nos flûtes pour sortir d'embaras, sans encombre. J'espère que dans six mois nous verrons clair, Émery et moi, dans nos affaires pécuniaires. Nous sommes maintenant à passer le plus fort et je vois déjà jour à nous en tirer mieux que nous pensions d'abord.

Amitiés à mon [oncle] et je t'embrasse avec tes enfants que j'aime autant que toi, en attendant que ma Louise et moi ayons le plaisir de le faire ici sur le bec.

Ton frère affectionné.

⁸⁶ En juillet et août 1856, plusieurs actes de DEP concernent Louise-Éléonore Faribault, veuve de Timothée Franchère, et sa famille.

C.F. Papineau

✘

Mme D.B. Papineau
Papineauville, Ottawa
BAnQ-O, Fonds Mackay

Montréal, 23 septembre 1856

Ma chère maman,

C'est la semaine dernière que je devais répondre à votre bonne lettre, reçue par Auguste, mais une chose ou une autre m'en a chaque jour empêché. Ayant maintenant deux bonnes filles, dont une a soin de l'enfant, nous nous sentons plus libres le soir comme le jour.

Vous aviez bien raison de dire que c'est trop fatigant pour une mère de nourrir et en même temps d'avoir soin elle-même de son enfant. Mais les bonnes filles sont si rares que nous nous en passons souvent.

Auguste et Godfroy sont arrivés en parfaite santé ici, ont dîné et soupé tout en même temps avec nous, et sont restés à Montréal une couple de jours de plus qu'ils ne pensaient, vu les affaires d'Auguste.

Ce dernier m'a conté toutes les nouvelles de là-haut et comment il avait utilisé son temps. Vous devez être fière à la fin de savoir mon oncle payé ou à peu de chose près⁸⁷. Il n'a pas été pourtant créancier dur envers nous, tant s'en faut. Et nous n'avons qu'à le remercier des facilités qu'il nous a données en prenant tout ce que nous lui avons offert en paiement. Nous devons rembourser à Auguste ce qu'il a bien voulu lui payer pour nous, mais enfin c'est toujours plus satisfaisant de savoir que des tiers n'ont pas à attendre après nous pour leur dû.

⁸⁷ Déjà en novembre 1854, un compte de la succession de Denis-Benjamin Papineau à L.J. Papineau mentionnait une somme de £360,11,1½ due à ce dernier. Ce compte a été établi au manoir même par DEP. Une copie a été conservée dans le fonds de la famille Papineau, BAnQ-Q, P417/11; 4.2.2

Comme Auguste vous l'a expliqué, tout le passé a été réglé par le partage. Et votre rente ne commence à courir que du jour du partage. De ce jour-là vous avez £60 par année, payables par quartiers tous les 3 mois, ce qui vous fait £15 au 18 octobre, 18 janvier, 18 avril et 18 juillet de chaque année. J'ai donné pour vous £7.0.0 pour l'éducation de Godfroy, et je vous enverrai le reste des £15 dans quelques jours, ne les ayant pas aujourd'hui. Quant aux effets que vous demandez, etc., je vous les avancerai sur le prochain quartier de rente. J'attends quelque encan pour les avoir à meilleur marché. Je pense avoir une chance à l'encan de Levine mardi prochain (l'ancien hôtel Rasco).

Nous attendons Mackay de jour en jour maintenant et je lui remettrai tous les effets que j'aurai pour vous, y compris ceux que Louisa vous a achetés.

J'ai été visiter des monuments funéraires et j'attends Mackay pour en choisir un convenable, y faire graver une inscription et l'envoyer cet automne, si possible avant la clôture de la navigation. Notre cher père n'a pas besoin de monument pour survivre dans le cœur de ses enfants et y être vénéré, mais c'est une dette que nous devons à ses vertus publiques que de lui rendre un culte public et de rappeler, par une inscription convenable aux générations qui poussent, le bien qu'il a fait à sa localité et à son pays. Puisse-t-il ainsi trouver des imitateurs!

Honorine m'a dit que vous étiez décidée à ne pas descendre cet hiver. Quoique nous aurions plaisir de vous recevoir ici, je crois que votre détermination est sage. Les voyages d'hiver sont toujours plus fatigants que ceux d'été. Je suppose que vous êtes encore à Papineauville. Comment est cette pauvre petite malade de Louise ? Édouard a-t-il une bonne récolte ? Benjamin aussi ? Je pense à trouver moyen de partager la ferme entre ce dernier, Émery et moi, comme il me l'avait demandé. Je lui ai dit de s'en occuper et de nous suggérer un projet de partage, comme il connaît bien la propriété. Mais je vois qu'il trouve cela aussi difficile que nous, car je n'en ai pas entendu parler depuis.

Chez Émery et ici, pères, mères, mémères et enfants, sommes tous bien et pensons souvent à vous et à tous les parents de là-haut, et au plaisir que nous avons perdu en n'allant pas vous voir cette année avec nos diables de

femmes, je veux dire anges de femmes. La plume a glissé et a écrit tout le contraire de ce que je voulais dire.

Mais nous nous consolons par l'espoir de n'y pas manquer l'été prochain, sinon plus tôt. Ma femme est à côté de moi, qui jette un coup d'œil, ainsi il ne faut pas dire d'elle directement ou indirectement tant de bien que ça la ferait rougir. Elle se joint à moi pour vous faire nos amitiés, ainsi qu'à toute la famille et, comme il se fait tard, je vous souhaite le bonsoir et cache ma lettre.

Votre fils bien affectionné.

C.F. Papineau

✱

À Honorine Papineau-Leman
[Saint-Barthélemy]
McC, P010/B9,3

[Montréal, 30 octobre 1857]

Ma chère Honorine,

Quelques mots seulement, à la hâte, pour te dire que je t'envoie par le *Jacques-Cartier*, aujourd'hui, les effets dont la liste et le compte se trouvent ci-contre. Le capitaine les débarquera à Berthier, les y laissant à son agent, ou à messire Caisse s'il se trouve à bord. Il y a un quart d'huîtres et un paquet enveloppé dans du papier qui comprend tous les autres articles.

Adeline, que nous avons baptisée Elmire, parce que nous avons déjà une autre Adeline, est bien et fait des amitiés et compliments à sa sœur et à tous ses amis de Saint-Barthélemy. Je pense qu'elle fera notre affaire. Elle dit : pour l'ennui de Saint-Barthélemy, ça ne manque pas. Tous sont bien ici. Ma famille se joint à moi pour vous souhaiter bon appétit et joyeuse Toussaint, cette année, suivie de nombre d'autres pareilles. Ceci s'adresse, comme de raison, à mon oncle plus particulièrement. Pour nous, nous n'aurons que le chagrin de ne pas nous trouver avec vous ce jour-là, cette année, espérant qu'elle se trouvera le lundi, l'année prochaine.

Rien de nouveau. Ton frère.

Casimir

Madame A.H.P. Leman doit à C.F. Papineau :

1857, octobre. Par un quart de caraquettes ⁸⁸ (\$3½), le quart 1/ et char-	
retier 1/ =	£0,18,6
6# cobourg ⁸⁹ noir à 2/6 =	£0,15,0
6 v. batiste noire /4d =	£0,2,0
½ v. velours de soie noir à 10/9 =	£0,5,4½
1 paire gants de casimir noir =	£0,1,10½
1 passe en laine =	£0,1,0
Un polka ⁹⁰ pour Fanny : Philippino.	
Porté en compte :	£2,03,9

Montréal, 30 octobre 1857

※

À l'Hon. L.J. Papineau

BAC, MG24, B2, Mic. C-15791, p. 5764-5765

Montréal, 18 octobre 1858⁹¹

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à un banquet qui sera donné en l'honneur de l'Administration Brown-Dorion⁹², en cette cité, le 4 novembre prochain à 5 heures p.m.

⁸⁸ Des huitres *caraquettes*, venant de Caraquet, en Acadie.

⁸⁹ Cobourg : tissu. « Black and Colored Cobourgs and Cashmeres ». *Montreal Herald and Daily Commercial Gazette*, 9 avril 1857, p. 1.

⁹⁰ Polka (nom masc.) : gilet de laine, tissé ou tricoté. *GPFC*.

⁹¹ Le texte de cette lettre est imprimé.

⁹² Le ministère Brown-Dorion, avec George Brown, chef des Clear Grits, et Antoine-Aimé Dorion, député rouge du Canada-Est, avait été défait par une motion de censure le jour même de son entrée en fonction le 2 août 1858; Brown

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur, vos serviteurs très humbles.

W. Bristow
C.F. Papineau
J. Donnelly
Sec. Com. Gen.

Une réponse, s'il vous plaît.

✂

[À L.J. Papineau]

BAC, MG24, B2, Mic. C-15791, p. 5772

Montréal, 23 octobre 1858⁹³

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à une assemblée du Comité Général chargé d'organiser une démonstration en faveur de l'administration Brown-Dorion, au bureau du *Pays*, LUNDI, le 25 octobre courant, à 7½ heures p.m.

[Par ordre]

W. Bristow
C.F. Papineau
J. Donnelly
Secrétaires

présente sa démission deux jours plus tard. « C'est jusqu'ici le règne le plus court d'un gouvernement qui, par la suite, a été appelé "le gouvernement de 48 heures". » *Chronologie parlementaire*.

⁹³ Le texte de cette lettre est imprimé. L.J. Papineau, invité, n'y alla pas mais répondit : « Je me joins, de cœur et sans restriction, à ceux qui prennent cette voie, ou toute autre voie légale, d'exprimer hautement leur censure la plus absolue contre l'administration, qui, maintenant, est frauduleusement saisie du pouvoir. » La lettre de Papineau, du 1^{er} novembre 1858, a été lue à l'assemblée par Joseph Papin. Voir BANQUET BROWN-DORION dans *Le Pays*, 10 novembre 1858.



Reçu de C.F. Papineau
 En faveur de M. L. Loedel-McDonald
 BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 39

Montréal, 1^{er} mars 1859

Je reconnais que Mme M.L. McDonald⁹⁴ m'a fourni la somme de cent piastres courant, pour Augustin Rendon⁹⁵, neveu et pupille de son fils André H. McDonald, autrement connu sous le nom de Don Enrique D. Loedel, de Lima, Pérou. Laquelle somme je suis convenu de remettre et rembourser à Mme McDonald, lorsque j'aurai été moi-même remboursé de toutes les avances d'argent (y compris le montant de cette somme) que j'ai faites pour l'éducation et entretien et les frais de voyage du dit Rendon. Mais il est bien entendu que je n'en serai pas responsable et que je ne serai tenu de la lui rembourser qu'en autant que je l'aurai moi-même reçue, après toutes mes dépenses payées.

C.F. Papineau



⁹⁴ Marie-Louise Loedel-McDonald (1794-1870), belle-mère de Casimir-Fidèle Papineau.

⁹⁵ Augustin Rendon est fils de Mercedes Rendon et de James Loedel (1798-1854) (frère de Marie-Louise Loedel-McDonald, belle-mère de CFP). Avocat, James Loedel il a été gouverneur de Lima où il est décédé le 30 janvier 1854. *L'Étoile du Nord*, 13 janvier 1949, p. 18. *BRH*, avril 1950, p. 89. Envoyé par son oncle à Montréal, Augustin Rendon passa quelques années dans la famille de CFP. Voir une lettre d'Augustin Rendon à CFP, du 14 juillet 1861, datée de Lima. BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 46.

À Honorine Papineau-Leman
McC, P010/B9,3

Montréal, 19 juillet 1859

Ma chère Honorine,

Je t'écris aujourd'hui pour rendre à Émery le même service qu'il me rendait le 16 écoulé en t'écrivant, ce qui veut dire que sa Charlotte lui a donné, hier soir (dimanche), à 8½ h une petite fille, ou plutôt une grosse fille, toute belle, toute grasse et toute pleine de santé.

La mère a fait les choses à sa manière, qui n'est pas une manière ordinaire. Le jour même, dimanche, nous étions allés tous ensemble, hommes, femmes et enfants, et grand-mère, avec Madsem et ses deux enfants, Nannette et Denis, qui sont à l'école ici, faire une agréable visite, par le plus beau temps du monde, aux deux magnifiques cimetières de la montagne (protestant et catholique). De retour à 6 h, nous nous séparâmes, en parfaite bonne santé. À 7 h, Charlotte fit souper son monde, en parfaite bonne santé. À 8½ h, elle caressait sa nouvelle-née dans son lit. Le docteur n'avait pas eu le temps d'arriver, Mme Thompson seule avait à peine eu le temps de se rendre, pour lui tenir compagnie avec Madsem, qui est arrivée ici de lundi, pour mettre Nannette à l'école des demoiselles Poitras⁹⁶, et Denis à l'école des Frères⁹⁷. Émery les a fait descendre dans ce but, pour cela, et il les pensionne chez lui. Émery me dit qu'ils avaient été pris si à coup qu'ils ne s'étaient pas encore entendus sur le nom de la nouvelle arrivée.

⁹⁶ L'école de Rosine Poitras. « Six écoles élémentaires, dirigées par MM. McQuillan et Mathews, et Mmes Byrns, O'Keefe, Sanguinet et Mlle Rosine Poitras. Ces écoles ont chacune leur mérite reconnu, mais l'on ne saurait trop dire de bien de celle de Mlle Poitras. » *Journal de l'instruction publique*, mai 1866, p. 13.

⁹⁷ Les Frères de la Doctrine chrétienne, ou Frères des Écoles chrétiennes, institution fondée en France en 1680 par Jean-Baptiste de La Salle. Depuis 1837, ils sont établis à Montréal.

Rappelle à mon oncle qu'il est à l'amende pour n'avoir pas payé le mois dernier à la Construction⁹⁸. Ainsi, gare au prochain!

À la hâte. Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

Quand viens-tu ? Madsem s'embarque demain pour Saint-Hyacinthe; elle ne retournera à la Petite-Nation que dans les premiers jours d'octobre, avec Auguste ou moi.

※

À Honorine Papineau-Leman
McC, P010/B9,3

Montréal, lundi 29 août 1859

Ma chère Honorine,

En recevant ta lettre, j'y ai répondu de suite, mais je suis sûr que tu n'en es pas plus avancée, car je viens de la trouver au milieu de mes papiers, au fond de mon portefeuille, où elle attendait avec impatience, mais en vain, qu'on la mît à la poste. Quelque contrariant que cela ait pu être au premier, je suppose que tu n'en as pas moins pris décision, devinant bien que ma réponse serait affirmative. Puisqu'une amie de plus au couvent peut être utile à Fanny, il faudra bien que ton administrateur, ou économe en terme de couvent, te trouve les fonds, et il le fera sans entamer le capital.

Mon oncle l'a échappé belle pour le baptême. Je suis certain néanmoins qu'il y a longtemps qu'il n'a baptisé pour la famille, et il n'aurait pas [dû] se sauver en cachette, comme il a fait. Louise se porte à merveille. Elle s'est levée après la quatrième journée et a persisté à laisser le lit depuis, et ne s'en trouve pas plus mal. Mademoiselle Ida-Angéline est aussi bien que sa

⁹⁸ Société de Construction du district de Montréal, appelée aussi Société permanente de Construction. Les sociétaires y plaçaient leur argent. *La Minerve*, 3 mai 1859, p. 3; *L'Ordre*, 14 septembre 1863, p. 2.

mère, et toutes deux te font et à mon oncle leurs plus beaux compliments et amitiés.

Dessaulles et sa famille sont revenus de la Petite-Nation; Auguste et sa femme, pas encore. Maman écrit qu'elle s'est rétablie lentement, mais qu'enfin elle est bien maintenant. Je n'ai pas eu de nouvelles de Fanny, ta fille, depuis ta lettre.

Amitiés tout plein, à toi et à mon oncle. Ton frère.

C.F. Papineau



À Honorine Papineau-Leman
McC, P010/B9,3

Montréal, 31 août 1859

Ma chère Honorine,

Fanny, ta fille, nous est arrivée hier, saine et dispose comme une jeune fille de 15 ans, et repart de même, avec toute confiance de rentrer au couvent⁹⁹ pour encore une année, d'après ce que je lui ai dit t'avoir écrit. Comme tu me demandes de t'envoyer quelque argent par elle, je vais lui remettre ou inclure trente piastres pour toi (\$30). Si tu as besoin de plus, laisse-le-moi savoir.

Les grands sont tous bien chez moi, mais il n'en est pas de même des trois petites qui se trouvent toutes prises à la fois d'un fort rhume, avec toux et fièvre, ce qui me donne à penser que ce pourrait être quelque'une des maladies communes aux enfants comme la coqueluche, la rougeole.

Je me dispose à partir après-demain pour la Petite-Nation, pour aller régler quelques affaires pendant la quinzaine. Mais cette maladie des enfants pourrait me retarder de quelques jours.

⁹⁹ Au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, à Berthier. Voir Fanny Leman, *Correspondance 1856-1870*, éditions Aubin-Blanchet, 2021.

Quant à Louise, elle est encore forcée de remettre sa promenade à l'été prochain, et perd presque espérance de jamais voir la Petite-Nation.

Dita, ou plutôt Henriette¹⁰⁰, a toujours la même excroissance ou embarras dans le nez. Cela n'augmente ni ne diminue, mais nous ne savons comment le faire passer : toute application de caustique, ou opération répétée, est si difficile à cet âge!

Adieu, porte-toi bien, ainsi que mon oncle. Envoie Joseph assez tôt pour lui laisser passer quelques jours ici avant sa rentrée au collège.

Amitiés à mon oncle et à toi.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

✧

À Honorine Papineau-Leman
McC, P010/B9,3

Montréal, 23 mars 1860

Ma chère Honorine,

Je profite d'un petit moment où je suis seul à l'office pour t'écrire quelques mots, en réponse à ta lettre « à deux », de mon oncle Toussaint et toi. J'ai payé pour lui à la construction £1,18,0. Je lui envoie, inclus, des étampilles pour £0,7.0. Ce qui fait montant égal à ce qu'il t'a fourni : £2,5,0

Maintenant, je t'envoie, ci-inclus, £6,5,0 que tu m'as demandés.

Mackay m'écrit de Papineauville que tous sont bien là, sauf maman qui relève d'une de ses attaques de vomissement, qui deviennent de plus en plus fréquentes. Elle était mieux et commençait à rôder dans la maison. Elle se fait grande fête de venir passer l'été avec ses enfants d'en bas. Elle aura son quartier général à Montréal; prépare-toi à venir la rencontrer ici avec ta grande et belle fille, aux vacances pour elle, avant pour toi, si tu le peux.

¹⁰⁰ Henriette Papineau (1857-1943), deuxième enfant de Casimir-Fidèle Papineau et Louise McDonald.

Comment est ta santé ? Je crains que tu n'y sois trop indifférente! Ma chère sœur, ménage-la, ménage-la beaucoup, pour nous tous, ta mère et tes frères et sœurs, qui n'aimerions pas à voir la famille perdre un de ses bons membres. Va sans dire que je suis le meilleur et que mon oncle Toussaint est le pire, ce qui prouve qu'il y a des degrés de bonté dans la famille. Ménage ta santé pour tes enfants, mais surtout pour ta fille. Voilà le temps qui arrive où, plus que jamais, elle va avoir besoin de toi comme sa meilleure amie, pour être sa confidente, son conseil et son soutien, à son entrée dans le monde. Pense à elle au moins, si tu ne penses pas à toi-même. J'ai presque offert à Joseph, l'été dernier, de venir prendre sa pension dans ma maison, dans le cas où il serait jugé plus avantageux qu'il suive en ville les études médicales auxquelles il paraît disposé, sinon tout à fait décidé à se livrer. Cette offre est faite avec « le concours, de l'avis et agrément » de Louise, qui se promet d'avoir un bon cavalier dans Joe, et considère déjà l'affaire comme réglée. Pareillement, si tu crois la ville meilleure pour ta santé ou ton agrément, et pour Fanny, venez, toutes les deux ensemble ou l'une sans l'autre, suivant vos projets, rester chez nous. Vous serez les bienvenus en tout temps, et nous ferons la vie de famille tous ensemble, en partageant le peu que nous aurons.

Louise, voyant tout le monde donner sa soirée pendant le carnaval et s'amuser et amuser ses amis à qui mieux mieux et comme jamais ça s'est fait autant à Montréal, s'est presque laissée gagner par la contagion. Elle a eu quelque idée de donner la sienne, mais dans tous les cas elle l'a ajournée au temps des vacances, ou après, afin d'y avoir Fanny et Joseph à leur début dans le monde. Elle se propose dans tous les cas d'acheter son piano aussitôt qu'une bonne occasion se présentera. Ainsi Fanny pourra nous faire la musique, et Joe chanter!

Ma petite Henriette a bien subi son opération. Elle était sous l'influence du chloroforme et n'a éprouvé aucune douleur, si ce n'est par la cautérisation qui l'a réveillée. Tout n'est pourtant pas encore fini : quoiqu'elle ait été brûlée plusieurs fois par le caustique, il paraît être resté quelques racines du polype et il faudra peut-être faire une nouvelle et dernière opération. Les autres enfants sont bien. La petite, chez Émery, paraît avoir une forte fièvre qui pourrait bien être le prélude de quelque maladie.

Mme Gordon, qui a été dangereusement malade à L'Industrie, cet hiver, est bien mieux et recommence à pouvoir faire sa petite partie de cartes. Louise se propose d'aller la chercher aux premiers steamboats. Émery est toujours à Québec¹⁰¹ et s'y ennuie fort, quoiqu'il y soit mieux qu'à Toronto.

Auguste m'écrit qu'il vient de vendre ton emplacement à Saint-Hyacinthe au prix de \$525, dont \$125 comptant et le reste payable \$100 par année. C'est uen bonne affaire pour toi. Nous placerons l'argent plus avantageusement. J'ai reçu le comptant.

Louise te fait bien ses amitiés et à mon oncle, et veut que j'ajoute que cela lui fera bien plaisir si vous venez tous les trois, et que tu pourras faire son jardin dans notre cour, dont mon oncle, par parenthèse, ne nous a pas encore fait le plan comme il l'avait promis. Ainsi tu ne te trouveras pas privée tout d'un coup de toutes tes belles fleurs et de tous tes travaux champêtres, que tu pourras continuer ici à loisir. Que mon oncle nous envoie de suite son plan, car voilà la saison qui s'avance vite; les *sleighs* ont disparu de Montréal depuis dix à douze jours, pour faire place entièrement aux voitures à roues. Adieu. Ton frère.

Casimir



À Angelle Cornud
et à Denis-Émery Papineau
BAC, MG24, B2, Mic. C-15791, p. 6108-6109

Montréal, 7 juillet 1861

M. Clarke a-t-il revu Ben pour la Ferme Plaisance, a-t-il fait des propositions sérieuses ou blague-t-il ? Enfin nous n'avons pas mieux réussi dans notre élection que vous dans la vôtre, quoique nous ayons encouru plus de fatigue et de dépense que vous. De quelle politique sera l'élu de votre

¹⁰¹ Denis-Émery Papineau (1819-1899), frère de Casimir-Fidèle, est député (1858-1861) du comté d'Ottawa. L'Assemblée siège alors à Québec, après Toronto.

comté, s'il en a, et, s'il n'en a pas, votera-t-il avec ou contre le gouvernement actuel ?

Maintenant que Brown et Dorion sont hors de la Chambre, je suppose que tout va marcher comme sur des roulettes, le gouvernement va devenir économe, réduira les dépenses, respectera la constitution, le Grand Tronc d'insolvable va devenir bon payant, le trafic sur ce chemin va prendre un tel accroissement que non seulement il pourra à l'avenir payer ses dépenses courantes, mais même un intérêt raisonnable à ses actionnaires; enfin, la religion qui était mourante va se relever plus forte que jamais et retrouvera assez de moralité pour blâmer les gouvernements quand ils seront immoraux et violeurs de la constitution et des lois!

Tant mieux si la retraite de ces deux hommes opère toutes ces choses qui seraient merveilles dans ce pays. Quant à moi, je crois sincèrement que leur absence momentanée de la scène publique ne fera pas tort au parti dont ils étaient les *leaders*, mais au contraire que leur défaite ne fera que leur substituer des hommes nouveaux, pleins d'une ardeur nouvelle et non compromis aux yeux de leurs adversaires, ayant conséquemment plus de chance actuelle de se recruter dans le camp opposé. Mais tout cela se dessinera plus sûrement après que le résultat général des élections sera connu.

Votre frère, beau-frère et fils affectionné.

C.F. Papineau

✱

À Honorine Papineau-Leman
McC, P010/B9,3

Montréal, 8 octobre 1862

Ma chère Honorine,

Je t'envoie, ci-joint, une lettre de Joseph, que j'ai reçue hier, assez à temps pour la lire à Louise, Fanny et Nancy, au dîner. Après avoir sympathisé à ses malheurs, nous n'avons pu qu'admirer l'héroïsme avec lequel il affronte la faim et la soif, et poétise sur tout, malgré ses bottes déchirées et

son estomac vide, et nous avons fini par un petit quart d'heure de fou rire aux dépens de ce pauvre Joe, mais heureux Joe. Va sans dire que je lui ai, de suite, envoyé de l'argent. Mais comme sa lettre n'est pas datée, je ne sais quel temps elle a mis à nous venir de Washington¹⁰², et par conséquent ne plus calculer quand il recevra la mienne en réponse. Néanmoins il a dû recevoir d'Albany, dès le lendemain, le \$10 que je lui envoyais là. Le voilà, toujours en bonne voie de faire quelque chose, et je n'ai aucun doute sur son avancement rapide, ti toutefois il continue à étudier et à se rendre de plus en plus capable.

J'ai reçu hier après-midi, par Dessaulles, la lettre d'Auguste et je vais m'occuper de remplir ses commissions. Louise a été voir Mme Beaudry, et l'un et l'autre sont enchantés de leur voyage. Ceux qui aiment les femmes qui parlent n'ont qu'à faire voyager celles qui ne parlent pas, si toutefois il y en a de cette espèce.

Fanny, Louise et moi, Charlotte et Émery, avec nombre d'autres, avons assisté hier au soir à une charmante petite soirée donnée par Mme Morley, pour fêter les demoiselles Berthelot¹⁰³ qui sont en promenade chez eux, dont le père était ci-devant marchand-épiciier à Montréal, puis commis avec M. Morley¹⁰⁴ à la Banque du peuple, a maintenant une situation à Québec

¹⁰² Joseph Leman poursuit ses études médicales à Washington. Il sera employé dans un hôpital de cette ville pendant la Guerre de Sécession.

¹⁰³ Les demoiselles Berthelot sont Émilie-Hermine (1844), Adèle-Corinne (1846) et Marie-Albina (1854), fille de Louis-Flavien Berthelot (1815-1893), né et inhumé à Québec. Il a été marchand-épiciier et commis à la Banque du peuple à Montréal, avant d'être employé au département des Terres de la Couronne à Québec. Époux de Jane Mason, Louis-Flavien Berthelot a eu 10 enfants, dont Hector Berthelot (1842-1895), avocat et journaliste, auteur des *Mystères de Montréal* (1898) et du *Bon vieux temps* (Beauchemin, 1916).

¹⁰⁴ John Stephen Morley (1813-1880) est né Jean-Étienne Morley, à Varennes, fils de John Morley, médecin, et de Marie-Apolline Desrivières-Beaubien. Il a épousé d'abord (Saint-Charles-sur-Richelieu, 14 octobre 1839) Aurélie-Aglaré Bourgeois; en deuxièmes noces (Montréal, 13 juin 1855) Sarah-Maria Cushing; en troisièmes noces (Montréal, cathédrale, 14 février 1873) Marianne-Léa Brassard, de Saint-Hyacinthe, fille de Joseph Brassard et de Charlotte Delphos. Morley a été commis à la Banque du peuple. Nécrologie : « Montréal vient de perdre un citoyen intègre, intelligent et charitable par la mort de M. John Stephen Morley, pendant 35 ans

sous le gouvernement. Fanny n'a manqué qu'une seule danse dans toute la soirée. Tout cela, malgré que nous soyons en plein *bredas*, tapis levés, rideaux enlevés, blanchisseurs et blanchisseuses envahissant la maison et tous ses recoins. Nous avons voulu emmener Nancy avec nous, mais je ne sais pour quelle raison de femme ou de toilette elle n'est pas venue.

Amitiés à Louisa que nous attendons. Embrasse les enfants pour nous. Quant à toi et à Auguste, que chacun écoute les recommandations que l'autre lui fait de ménager sa santé et de ne pas tarder à se soigner quand il se sent indisposé.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

✂

À Honorine Papineau-Leman
McC, P010/B9,3

Montréal, 28 octobre 1862

Ma chère Honorine,

Je vais poster cette lettre¹⁰⁵ à ton adresse ce soir même, à 9½ h, pour que tu la reçoives demain matin de bonne heure. Fanny a écrit à Joe

employé dans les bureaux de la Banque du peuple. » *La Patrie*, 9 août 1880, p. 2. Morley demeurait, en 1880, au 200, rue Saint-Hubert. Voir la Déclaration du décès de feu John Stephen Morley et de la Transmission testamentaire de ses biens, et déclaration spéciale des biens immeubles de sa succession, situés dans la division d'enregistrement de Montréal-Est. FJD, 6 septembre 1880, minute 8 965. *Vite* [Vital]-Adélard Lemoyne de Martigny, notaire, caissier de la Banque Jacques-Cartier, et CFP, notaire, agissent comme exécuteurs du testament solennel de John Stephen Morley, bourgeois, de Montréal.

¹⁰⁵ Une lettre de Joseph Leman, écrite de Patent's Office, Washington, le 17 octobre 1862. Lettre écrite au crayon et copiée par Casimir-Fidèle. Elle est annexée à cette lettre du 28 octobre 1862.

dimanche, le taçant de ne pas écrire et, tout le temps, je crois que celle-ci était dans la poche, oublieuse, de l'oncle Émery.

À la hâte. Ton frère affectueux.

C.F. Papineau



Mme A.H.P. Leman
 Saint-Hyacinthe
 McC, P010/B9,3

Montréal, 11 avril 1863

Ma chère Honorine,

Mon oncle part. Un mot seulement. Après informations prises dans les magasins et chez les encanteurs, nous avons appris qu'une théière et un sucrier ne se vendaient pas séparément, à moins d'un prix qui équivalait presque au service complet. Nous avons décidé de prendre le service complet, pour une dizaine de piastres, lorsque nous avons appris que Nancy¹⁰⁶ en avait déjà reçu un en présent d'autres mains. Alors nous avons pris une douzaine de grandes et une douzaine de petites fourchettes, à l'encan, pour \$10 en tout (elles auraient coûté \$15 dans les magasins). Cela ira bien pour elle avec les cuillers d'Auguste. Pour nous-mêmes, tu lui présenteras l'huilier, que tu auras soin de monter auparavant. Tout est renfermé dans la boîte en fer-blanc que mon oncle Toussaint te remettra. Elle contient aussi un assez joli *Recueil de prières* (\$3,50) que Fanny veut donner à Nancy, et 6 doz. de bas, dont 3 doz. à 1/9 et 3 doz. à 2/.

J'ai souscrit 18 parts en ton nom, dans la Société de construction du district de Montréal, ce qui fait un montant de £225; tu en avais déjà pour

¹⁰⁶ Nancy Morison, née Anne Morison, fille de Rosalie Papineau et de Donald George Morison, notaire, va épouser (Saint-Hyacinthe, 23 avril 1863) Henri Lemaire/St-Germain, médecin. Nancy est une nièce de Casimir-Fidèle Papineau.

£187,10 = £412,10. Ce qui te fait maintenant en tout £412,10,0 dans cette Société, qui se paient par paiements mensuels de £4,2,6.

Je voulais répondre avant ce jour à toutes les lettres de Fanny, qui contiennent tant de choses toutes plus piquantes les unes que les autres; et lui faire part de mes observations sur le nouveau mode inventé par elle pour ne pas rompre le silence de la retraite, sans trop fatiguer les dames qui suivent les retraites; mais malheureusement je ne trouve pas le tour de me mettre à la plume. Je réserve tout cela pour son retour qui, nous espérons, ne tardera guère maintenant. Le mois de mai nous ramènera, sans doute, notre belle hirondelle envolée. Nous ne préparons pas la cage pour elle. Elle sera ici aussi libre comme ci-devant. Fais-lui mes amitiés et à Louisa et nos compliments de noces à la future.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

P.-S. N'oublie pas de renvoyer par la prochaine occasion la boîte de fer-blanc contenant les articles envoyés. C'est la boîte aux biscuits de Louise, et elle serait désolée de s'en passer longtemps. Ne t'inquiète pas si tu lui trouves une peinture de brisée.

C.F.P.

※

L'H^{ble} L.J. Papineau
Montebello
BAnQ-Q, P417/3; 2.1.4

Montréal, 9 août 1864

Mon cher oncle,

Je vous écris ce matin avant le départ de la malle qui ferme à 6 h a.m. Vous pouvez juger par là si l'on est matinal quand sa femme est en promenade! Louise s'est embarquée pour Ottawa vendredi matin, où elle devait

passer la semaine, pour admirer tout à son aise les beautés créées par le gouvernement, fameuses sous le nom d'« édifices d'Ottawa ». Jeudi prochain, elle ira probablement débarquer au quai chez Major pour se rendre à Montebello qui, cette année, nous écrit le Dr [Joseph] Leman, est encore plus beau et plus attrayant que jamais mais où il a besoin d'être continuellement sur ses gardes et de doubler son courage pour résister à toutes les attaques masculines et féminines que ses plans rencontrent. S'il pouvait réussir en Canada à entrevoir Dame Fortune qui lui est apparue aux États-Unis, ce serait heureux pour nous, ses parents et amis qui craindrions de le perdre, que cette apparition lui fût arrivée dans les bocages de Montebello, où les ris et les enchantements de toutes sortes prédisposent si bien à tout ce qui est bon et heureux; mais sans les moyens de satisfaire promptement son ambition et son ardeur d'acquérir la science et une indépendance de fortune désirable, il sera toujours tenté par les avantages immenses qu'il voit avec certitude là-bas. Un voyage à Paris est le seul avantage qui pourrait contrebalancer Washington.

Mes meilleures amitiés à Ézilda et à M. et Mme Bourassa.

À la hâte. Votre neveu affectionné.

C.F. Papineau



F.S. Mackay, écr, N.P.

Papineauville

BAnQ-O, P17, S1, D4

Montréal, 25 octobre 1864 (mardi soir)

Mon cher Mackay,

Enfin! tout est fini et le bijou est entre les mains du commissionnaire, M. Tucker, que je viens de laisser au *Montreal House*, et qui s'embarque demain matin, non pas directement pour Papineauville, mais pour Clarence. Il ne sera à Papineauville que samedi, mais il remettra la précieuse petite boîte à O'Brien en passant au quai de Papineauville, en la lui recommandant

bien. Elle est grande comme les trois doigts de la main et épaisse de deux pouces. L'article a été trouvé de toute beauté et m'a presque mis au désespoir. Ma femme ne trouve plus la sienne belle, elle la donnerait pour cinq sous et ne veut plus la porter, après avoir vu celle-là. Mme McDonald en a commandé une pareille. Mme Leman, Fanny, la trouve superbe. Tout le monde en raffole.

Quant à la valeur, ma femme a pris la peine de la faire estimer et d'en marchander de pareilles chez les bijoutiers; et les pareilles ne se vendent pas moins par les détailliers que soixante-cinq piastres! L'ouvrier qui l'a faite dit qu'il avait promis du meilleur or et du meilleur ouvrage, et a tenu à racheter sa promesse, mais il n'y gagne rien. Il nous la laisse au poids de l'or et pour ce que l'ouvrage lui coûte.

Maintenant Louise et toutes ces dames pensent que si le vent du nord-est n'était pas changé encore, il devra cette fois être enchaîné pour longtemps. Votre discrétion a été trouvée héroïque. Mais comme un homme ne doit jamais être plus parfait que les dames, on s'est plu à vous trouver quelque défaut, celui par exemple de ne pas les avoir averties que vous en faisiez un secret, après surtout que vous aviez commissionné John de leur parler du bijou et de l'emporter, s'il était prêt. Elles ne se seraient jamais douté que ce que M. John savait ne fût pas déjà su de toute la paroisse. Cela se dit sans malice, ça va sans dire. Aussi Louise avait-elle déjà commissionné Mlle Papineau, rue Saint-Joseph, d'en écrire à sa tante et de lui demander si on devait envoyer le bijou par la poste. Mais enfin tout est terminé pour le mieux, car Louise a été voir Mlle Papineau aujourd'hui, et cette dernière n'a pas encore écrit. Le compte acquitté est inclus dans la boîte et il se monte à \$37,40 d'après le poids de l'article. L'or est pur.

Quant aux autres commissions contenues dans votre dernière et celle de M. David, elles seront exécutées cette semaine, et je vous en écrirai le jour que les effets seront embarqués.

Avec amitiés à votre blonde brunette. Votre parent et ami.

C.F. Papineau



À Aurélie Papineau-Mackay
BAnQ-O, P17, S1, D4

Montréal, 31 octobre 1864

Ma chère Aurélie,

Louise ne veut pas que je laisse partir la lettre de Fanny sans ajouter un petit mot de félicitation sur ta discrétion et le respect que tu as eu pour le secret de ma lettre à ton mari. Elle est bien certaine qu'il en aurait été de même pour le secret de la boîte sans M. le curé, que le tentateur avait par hasard choisi pour porteur de la boîte. Dans tous les cas, il est heureux pour vous deux que la boîte ne contînt pas une petite souris, au lieu de ta belle chaîne! Je pense, moi, que c'est un exemple de plus qui montre que le mari a toujours raison contre la femme, même au point de discrétion.

Fanny a oublié de te dire que le fret du baril de vin et du quart de pommes fameuses est payable par les consignataires pour qu'il n'y ait pas de malentendu avec le capitaine. Le quart de pommes est un présent que Louise te prie d'accepter.

Tu diras à F.S. Mackay, écr, ton mari, que j'ai reçu sa dernière et les 27 piastres qu'elle contenait, dont j'ai disposé selon son désir. Tu lui diras aussi que je désire lui payer votre part dans la balance de compte de la succession et la déduire du billet qu'il m'a donné, et en prendre reçu notarié.

J'inclus une lettre de Mercédès à sa cousine St-Julien.

À la hâte. Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

✂

F.S. Mackay, écr, N.P.
 Papineauville
 BAnQ-O, P71, S1, D22

Montréal, 27 novembre 1864
 Dimanche soir

Mon cher Mackay,

J'ai reçu votre dernière hier, manifestant l'inquiétude où vous étiez au sujet de Benjamin¹⁰⁷. Nous partagions la même inquiétude depuis la veille. Nous n'en avons pas eu de nouvelles depuis lundi matin le 21 courant, qu'il s'est séparé d'Émery sur la rue Notre-Dame pour aller se faire tailler un surtout par le tailleur. Nous le croyions tous allé à Saint-Hyacinthe, d'où nous l'avons cru revenu jeudi, attendu qu'une demoiselle de notre connaissance l'a vu à l'église le matin de ce jour-là. Mais, le vendredi, voyant qu'il n'était venu ni chez Émery ni chez moi, ni chez Dessaulles, l'inquiétude nous prit. Je télégraphiai à Auguste, qui répondit qu'il n'était pas du tout à Saint-Hyacinthe! Nous eûmes tous la même pensée. C'est qu'il s'était peut-être enrôlé ou laissé enrôler pour l'armée américaine. Auguste m'écrivit la même chose. Car il lui en parlait souvent dans ses lettres à propos de l'embarras de ses affaires, disant qu'il en finirait ainsi, ou gagnerait quelque chose. Dessaulles ne le pense pourtant pas, à moins qu'il ne se fût laissé surprendre. Car il a demandé à Dessaulles un passeport pour aller à Ogdensburg où, disait-il, il connaissait quelqu'un qui avait fait affaires autrefois avec mon père, et qui, étant riche, pourrait peut-être l'aider. Dessaulles lui dit qu'il n'y avait pas besoin de passeport puisqu'il y était connu et qu'il pourrait toujours se faire identifier facilement.

Mais ce qui est incompréhensible, c'est que son *capeau* est resté au bureau et sa malle chez Émery. S'il était parti d'après une idée préconçue, il aurait au moins pris ces effets. Denis¹⁰⁸, aujourd'hui, est allé voir en quelques endroits où il était déjà allé, pour avoir des nouvelles, mais inutilement. Enfin, je me suis décidé aujourd'hui, avec l'approbation d'Émery

¹⁰⁷ Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, frère aîné de Casimir-Fidèle.

¹⁰⁸ Christophe-Denis Papineau (1846-1905), fils de JBN Papineau.

et Dessaulles, de parler à Lamothe¹⁰⁹, le chef de police que nous connaissons intimement et qui m'a promis de faire faire immédiatement des perquisitions. On peut compter sur son zèle et sa discrétion. Je vous en laisserai savoir des nouvelles, aussitôt que j'en aurai. Madsem doit être dans une grande inquiétude. Il vaut mieux la mettre de suite au fait, avec toute la prudence et les ménagements convenables. Connaissant parfaitement le caractère et les faiblesses de Benjamin, je sais qu'il peut n'être pas bien loin et, sous prétexte d'affaires, s'amuser un peu trop longtemps sans songer à l'inquiétude qu'il cause. D'un autre côté, il peut lui être arrivé quelque accident comme à d'autres. Dans tous les cas, Lamothe m'a dit que s'il était en ville, il le saurait bientôt.

Je vous envoie les reçus de la construction pour les mois d'août, septembre, octobre et novembre de la présente année. En passant pour aller mettre cette lettre à la poste, j'arrêterai au bureau et inclurai les autres reçus que j'y ai.

P.-S. Du bureau, j'y joins les reçus des mois de mars, avril, mai, juin et juillet. Celui de décembre prochain n'est pas encore retiré par moi. Ceux de décembre, janvier et février derniers, vous devez les avoir.

Quant aux commissions contenues dans votre lettre à Benjamin, ce dernier nous les a lues le jour de la réception de la lettre, mais a oublié de nous en laisser mémoire, en sorte que Louise ne s'en rappelle pas et ne pourrait s'en acquitter sans une nouvelle lettre de votre part. J'ai donné ordre à Dufresne & McGarity¹¹⁰ de vous envoyer un quart d'huîtres de Caraquet, fraîches et belles, pour \$3½ et de les envoyer par le *Prince of Wales*. Ils m'ont dit l'avoir envoyé vendredi, en sorte qu'il a dû s'embarquer samedi matin et vous arrivera au quai de Papineauville lundi, demain, à votre adresse, le fret devant être payé là-haut. Écrivez-moi si elles n'étaient pas

¹⁰⁹ Guillaume Lamothe (1824-1911), né à Montréal, fils de Joseph-Maurice Lamothe et de Marie-Joseph Laframboise. Chef de police à Montréal depuis 1861.

¹¹⁰ Joseph-Moïse Dufresne (1836-1897) et Thomas McGarity tiennent un commerce de liqueurs et d'épicerie en général, au 228 rue Notre-Dame à Montréal : Dufresne & McGarity. *Montreal Herald and Daily Commercial Gazette*, 8 janvier 1866, p. 1. Joseph-Moïse Dufresne est né Moïse Bouin à Saint-Esprit (Montcalm), fils de Joseph Bouin/Dufresne et de Lucille Goulet. Il a été teneur de livres, marchand et échevin à Montréal.

suivant la commande. Mais faites attention que les caraquettes peuvent être très belles et grosses, et néanmoins petites, comparées aux autres espèces d'huîtres comme les Saint-Jean, Saint-Simon, bouctouches, etc.

Nous avons reçu des nouvelles du D^r Joseph Leman, qui est arrivé sain et sauf le 4 courant, après avoir été un peu retardé dans la traversée; il n'a eu qu'une journée ou deux de mal de mer. Il est gai, content et se propose d'étudier et de bien profiter, etc. J'étais pour vous envoyer sa lettre dans celle-ci, mais comme Fanny est allée veiller chez Laframboise, je ne puis avoir la lettre. Elle vous l'enverra elle-même demain. Son adresse est : N^o 12, Salisbury Street, Edinburgh, Scotland.

Amitiés à mémé et à toute la famille.

Votre beau-frère dévoué.

La nubée de Nanette est ici, en attendant une occasion. Écrivez-nous de suite si Benjamin ou de ses nouvelles vous arrivait.

C.F. Papineau

✱

À Honorine Papineau-Leman
McC, P010/B9,3

Montréal, jeudi 8 décembre 1864

Ma chère Honorine,

Je t'envoie aujourd'hui deux lettres, du 12 et 13 novembre, que j'ai reçues hier de notre brave docteur Joe, après en avoir pris un extrait pour pouvoir lui procurer les certificats qu'il demande. Je crois qu'il se trouve plus découragé qu'il ne voudrait le laisser paraître. Mais il faut l'encourager et lui procurer, d'une manière ou d'une autre, l'argent dont il aura besoin pour profiter de son voyage. Le D^r Macdonnell dit même qu'il aurait grand tort s'il revenait sans avoir vu Paris, comme il doit le voir, pour étudier. Il est hors de question de songer à vendre ses *five twenties* ou bons du Trésor américain, comme il le suggère dans sa lettre. Ces bons sont déjà affectés

au premier emprunt qu'il a fait de la Société de construction, à la veille de son départ, ayant été déposés entre les mains de cette société pour sûreté collatérale. Ainsi, si Auguste et toi n'avisez pas quelque autre moyen de trouver l'argent qu'il demande, £50 Sterling, disons, en approchant, 300 piastres, je suggérerais d'en emprunter de nouveau de la même société, sur la garantie de tes parts. Si vous vous arrêtez à ce dernier parti, laisse-le-moi savoir de suite, et je préparerai un projet de procuration que tu auras à signer pour m'autoriser à négocier et effectuer l'emprunt.

Je t'ai renvoyé ta fille Fanny, l'autre jour. Mais je lui ai bien recommandé de te faire comprendre qu'elle est autant à moi qu'à toi, et que je ne consens à la laisser partir que pour un temps et à la condition qu'elle viendra faire de longs séjours à Montréal. À son âge, la *constitution* requiert autant, sinon plus, l'air de la ville que l'air des champs. Et si l'amour maternel a le bandeau sur les yeux, il est de mon devoir de voir à ce que *ma protégée* n'en souffre pas. Il est certainement bien plus agréable de vivre en compagnie de sa fille unique, surtout lorsque celle-ci peut rendre sa compagnie si attrayante et variée. Il est même peut-être difficile à toi de remplir la tâche que tu viens d'entreprendre¹¹¹ sans quelque aide. Mais enfin il ne faut pas être trop égoïste et sacrifier entièrement les chances d'établissement et le bien-être futur de celle que tu aimes le plus au monde. Casimir Dessaulles est aujourd'hui dans une position qui commande la sympathie de la famille, et je ne puis qu'approuver et louer ta détermination de lui aider à sortir de l'embarras où il se trouve pour le soin de son ménage, la conduite de sa maison et l'éducation de sa petite famille. Mais je verrais avec peine que l'avenir de Fanny en souffre. Toi-même pourras peut-être ne pas suffire à l'entreprise, mais au moins si après essai tu y trouvais trop de difficultés, les premiers temps, qui sont les plus difficiles, seraient passés et Casimir aura eu le temps de voir à prendre des arrangements convenables.

La famille ici est passablement bien. Louise te fait ses amitiés, ainsi qu'à Fanny; va sans dire que j'y joins les miennes.

¹¹¹ Depuis l'automne de 1861, Honorine a laissé Saint-Barthélemy, quand son oncle Toussaint-Victor a pris sa retraite. Elle ira vivre à Saint-Hyacinthe chez son cousin Casimir Dessaulles, veuf.

Nous n'avons pas de nouvelles de Ben. Mais, quoiqu'il n'ait pas écrit, il y a de grandes raisons de croire qu'il est aux États-Unis et qu'il nous écrira bientôt.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

Le D^r Macdonnell me donnera volontiers le certificat demandé. Il faudrait envoyer quelque lettre de Joe à la Petite-Nation.

P.-S. J'envoie à Mackay aujourd'hui la lettre de Joe à toi, datée du 8 nov. 64 à Edinburgh, qui m'a été remise aujourd'hui par le D^r Macdonnell.

※

F.S. Mackay, écr, N.P.
Papineauville
BAnQ-O, P71, S1, D22

Montréal, 14 décembre 1864

Mon cher Mackay,

Enfin, nous avons des nouvelles positives, certaines, de Benjamin¹¹²! Il vit, c'est le principal. Il est engagé dans l'armée américaine! Ma dernière lettre a dû vous rendre ce dénouement aussi probable qu'une quasi-certitude. Je vous envoie la lettre qu'il écrit à L.A. Dessaulles, de Buffalo, en date du 6 décembre 1864, et que ce dernier vient de recevoir et me remettre. J'ai écrit de suite à Auguste, lui en transcrivant les principales parties. Si je pouvais arranger mes affaires ici, je monteraï voir la famille et conférer avec vous sur ce qu'il y a à faire. Si je ne me trompe, Auguste a pour ordinaire de monter dans les premiers jours de janvier pour la Cour. Peut-être

¹¹² Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau a quitté femme et enfants, et s'est rendu à Buffalo sans avertir qui que ce soit. On l'a cherché partout, jusqu'à ce qu'il donne de ses nouvelles... Il s'est engagé dans l'armée américaine du Nord, dit-il, pendant la guerre civile. On n'a pas vu son nom parmi les militaires. Simple prétexte ?

pourrai-je me joindre à lui. Et nous verrons s'il y a moyen de sauver quelque chose, quoique j'en doute fort. Dans tous les cas, il serait peut-être bon, s'il y a moyen, ce dont je doute aussi, de ne pas divulguer la nouvelle de quelques jours encore. Je n'ai pas vu Émery pour lui communiquer la nouvelle et revoir les papiers que Benjamin a laissés dans son sac. Dans tous les cas, Auguste les montera avec lui.

J'envoie cette lettre par Denis qui, en passant, la montrera à Émery qui pourra peut-être ajouter quelque chose¹¹³.

À la hâte. Votre beau-frère.

C.F. Papineau

P.-S. Je remarque que Benjamin ne nous donne pas son adresse. Il a peur que nous ne fassions peut-être des démarches. Il est bien décidé pour son nouvel état de vie. Le pauvre frère, après tout, a peut-être fait pour le mieux.

C.F.P.

✕

D.E. Papineau, écr, N.P.

Montréal

BAnQ-O, P17, Corr. 1854-186?

Montréal, 11 juillet 1865

Mon cher Émery,

Je t'envoie ci-inclus l'acte préparé entre Barrie et Vienne que tu pourras remettre à Durand, pour qu'il fasse signer les parties. Je renvoie aussi le

¹¹³ La deuxième partie de cette lettre est de Denis-Émery Papineau. Les deux parties ont déjà été éditées dans Denis-Émery Papineau, *Correspondance 1834-1877* (2021).

mémoire sur lequel le projet a été préparé, afin que les parties puissent y référer lors de la signature si elles le désirent.

J'ai trouvé toute la famille ici bien. Charlotte était descendue avec le courrier, Ben, pour venir au-devant de nous. J'ai trouvé un changement marqué chez elle : bon teint, les joues pleines. Louise se trouve aussi mieux, et j'ai bon espoir que le bon air de la campagne, le repos, les distractions de la famille ne tarderont pas à la ramener à une santé parfaite.

Nous attendons Charlotte, la mère, samedi prochain, d'après ce que Louise nous en dit, mais il serait bon de nous écrire le jour de son départ d'une manière certaine. Elle devra débarquer au quai O'Brien, Papineauville; qu'elle note bien cela, et qu'elle emporte avec elle pour Charlotte¹¹⁴ ce que mes enfants appellent des *bottines de sable*, c'est-à-dire des bottines doubles semelle, de bon cuir fort, pour remplacer les petits souliers de prunelle dont tu l'as chaussée, ou laissé chausser, toi, l'homme sage et prévoyant, pour venir à la Petite-Nation! Elle a passé une semaine ici et s'est bien amusée avec ses petits cousins St-Julien, mais s'est trouvée quelque peu gênée par le manque de chaussures convenables.

Nous partons ce matin pour Bonsecours, où la vente au shérif a lieu à 11 h. Édouard a le cœur gros et a bien hâte de voir la journée passée. Puisse-t-elle tourner à son avantage!

Amitiés à Charlotte, Mmes McDonald et Gordon, et aux Delles Smith, si toi ou Mme McDonald avez occasion de les rencontrer. Louise se lève de 10 h à midi. Un des meilleurs moyens que j'ai pu trouver pour l'empêcher de parler et par conséquent prévenir l'irritation qui cause la toux, c'est de la faire dormir. Aussi bien elle s'en trouve plus forte. Dans quelques jours, elle pourra être plus active et rechercher l'air et l'exercice du matin.

À la hâte. Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

Auguste nous écrit que son garçon Gustave a remporté, à son grand étonnement comme à sa grande joie, dix prix à l'Académie Girouard.

¹¹⁴ Charlotte Papineau (1855-1933), fille aînée de DEP et de Charlotte Gordon.



D.E. Papineau, écr
 N.P.
 Montréal
 BAnQ-O, P17, Corr. 1861-1895

Papineauville, vendredi 12 juillet 1867

Mon cher Émery,

Tu as dû apprendre déjà, par une lettre d’hier de Mackay à Godfroy, que nous nous étions tous bien rendus ici, le jour de notre départ, après un passage des plus agréables. Il y avait à bord du *Prince of Wales* un parti de messieurs et dames s’en allant en *pic-nic* à Vaudreuil, accompagné d’une bande de petits garçons d’entre 9 et 12 ans, tous plus tapageurs les uns que les autres; les grands nous régalaient de temps à autre de chants et les gamins jouaient à la *tag* en courant d’un bout à l’autre du vaisseau, grim pant dans les cordages, dansant sur la corde et faisant tous les jeux et tours de gymnastique de leur école, le tout au grand amusement des gentils voyageurs de notre bande. À Sainte-Anne, les enfants ont eu le soin de jeter toute leur malice dans le rapide pour, à la place, se charger des bonbons que quelques vieilles revendeuses ne manquent jamais de venir offrir aux passagers, pendant les quelques minutes que le steamer reste dans l’écluse. Vers 11 h, nous avons couronné cela par notre splendide lunch arrosé d’une bouteille de bière. Le waiter nous avait mis quelques assiettes avec couteaux et fourchettes sur une petite table, dans la salle ordinaire du dîner. Il faisait beau de voir les sandwiches disparaître les uns après les autres sous les coups de dents rapides et aiguisées de nos jeunes voyageurs.

Puis Charlotte nous a étalé son magnifique dessert auquel tous, grands et petits, ont rendu un honneur mérité, tout en pressant à la santé de celui dont la profession nous avait ménagé la surprise de ce dessert splendide. Enfin, d’une chose à une autre, les distractions n’ont pas manqué pour tromper la monotonie des heures de la traversée, et les enfants ont mis le pied, enchantés, sur les sables de Papineauville à 3 h p.m.

Nous avons été reçus avec l'amitié cordiale ordinaire des bons parents et amis de Papineauville. Mackay ne veut pas entendre parler que Charlotte et Benjamin¹¹⁵ aillent plus loin que Papineauville, et dit qu'il y a de la place chez lui, qu'ils s'y amuseront mieux tous ensemble, qu'ils ne donneront aucun trouble ni fatigue. Charlotte a distribué, en arrivant, aux enfants d'ici les restes du dessert, qui étaient encore assez respectables, pour faire deux ou trois magnifiques desserts.

Maman, quoique souffrante d'une attaque d'érysipèle, était beaucoup mieux et a continué, depuis, à prendre du mieux, mais elle commence à n'être plus aussi forte que ci-devant. Comme toujours, elle a été très contente de revoir ses enfants. Elle veut, me dit Aurélie, tous nous voir cette année, s'il est possible, car elle n'a plus confiance en elle-même et sent qu'elle peut partir tout d'un coup. Mais au moins voudrait-elle tous nous voir encore une fois et, par conséquent, attendre le retour d'Auguste de Rome.

Tous les autres membres de la famille sont bien. Avant-hier soir, nous sommes allés souper chez Benjamin, et hier midi, dîner chez l'oncle Louis-Joseph. M. et Mme Lévesque, Mme Bourret et sa demoiselle sont chez mon oncle et doivent s'embarquer aujourd'hui pour retourner à Montréal.

Godfroy a-t-il réussi à faire arranger la serrure de la porte de ma maison ? Mme McDonald est-elle chez toi ? Louise leur recommande de prendre l'exercice et sortir souvent ensemble, elle et ma tante Gordon. Elle a oublié un pain (*twist*) dans la boîte de fer-blanc à la cave. S'il n'est pas trop vieux, emporte-le pour ta table, sinon ces dames pourront en faire don à quelques pauvres.

Comment vont les affaires du bureau ? Kierzkowski est-il venu en ville ? Je suis sûr qu'il aura été on ne peut plus satisfait en voyant ton ouvrage¹¹⁶. Car il redoutait ta lenteur et Laframboise lui avait conseillé de s'adresser à d'autres. Je lui ai garanti que si tu promettais de le faire avec

¹¹⁵ Charlotte Papineau et Gordon-Benjamin Papineau (1856-1939), les deux premiers enfants de DEP et Charlotte Gordon.

¹¹⁶ Quittance et main levée d'hypothèque de l'honorable Alexis-Maurice Laframboise, en faveur d'Alexandre-Édouard Kierzkowski, écuyer. DEP, 15 juillet 1867, minute 4 672.

célerité tu n'y manquerais pas et le ferais même plus promptement et mieux que qui que ce soit. Il sera enchanté de l'ouvrage et en retirera un grand profit, non seulement pour le présent mais pour en maintes occasions futures.

Tu feras mes compliments à M. Durand et à Kittson¹¹⁷ et à Godfroy, qu'il me semble voir tous ensemble, travaillant comme des nègres pendant que moi, je flâne du matin au soir, ne prenant la plume qu'avec la plus grande répugnance, même pour écrire la plus petite lettre. Mais qu'ils ne soient pas trop jaloux; je désire recouvrer la santé qui m'a fui rapidement durant l'année écoulée, et me mettre en état de reprendre les affaires du bureau avec plus d'ardeur que jamais. Ils prendront leur tour eux-mêmes plus tard, ainsi que toi.

J'inclus un mot au mémoire de Mackay pour Godfroy, pour de nouvelles jalousies, celles de l'étage inférieur ou premier étage, qu'il se décide de commander de suite. Qu'il les fasse faire chez Ostell au plus tôt, et peinturer par Beaudry, le tout suivant les mêmes directions que j'ai déjà données à Ostell.

Amitiés à Charlotte, à Mmes McDonald et Gordon, à qui je recommande bien de s'amuser beaucoup et même d'aller ensemble faire un petit tour à Joliette.

Ton frère affectionné.

Casimir

✘

¹¹⁷ George Robert William Kittson (1845-1907), né à Sorel, notaire dans le district judiciaire de Montréal de 1868 à 1907. Il épousera (Hamilton, Ontario, 30 juin 1875) Elizabeth Maria Meredith. « George R.W. Kittson, de l'étude de Kittson, Reddy & Reddy, notaires de Montréal, est décédé mardi matin [30 juillet 1907], à sa demeure, 36, avenue Overdale, dans sa 63^e année. Il avait fait ses études au collège de Lennoxville et à McGill. C'était un jurisconsulte éminent. Hier, ont eu lieu en cette ville [Sorel] ses funérailles. Il laisse une veuve et trois enfants. » *Le Sorelois*, 2 août 1907, p. 3.

D.E. Papineau, écrivain
 N.P.
 Montréal
 BANQ-O, P17, Corr. 1861-1895

Papineauville, mercredi 31 juillet 1867

Mon cher Émery,

À mon grand désappointement, je n'ai pas encore reçu de réponse de toi. Godfroy m'a envoyé copie de ce qu'il a trouvé dans l'Arithmétique de Davies¹¹⁸, sur ce qu'il a cru être le problème de la valeur présente d'une annuité d'une piastre par année pendant 20 (vingt) ans, et la solution, ou prétendue solution, du problème. Mais il y a évidemment erreur ou omission, car il me donne pour réponse \$1147.

Cela me met bien en retard pour traiter avec St-Julien, et je crains qu'il ne soit maintenant trop tard. Mais écris toujours, dès ce soir s'il est possible, et, si je puis retarder de quelques jours mon retour à Montréal, je le ferai afin de régler finalement, s'il est possible, l'affaire de St-Julien. Plus on retarde, plus le risque de perdre est augmenté, car les intérêts à 6% seulement s'accumulent effrayamment vite contre les ressources d'un cultivateur.

Je calcule être de retour à Montréal dans 8 ou 10 jours, mais si Mme McDonald est encore malade, nous descendrons de suite. Louise en est bien inquiète. Nous attendons de jour en jour une lettre nous annonçant l'état de sa santé. Quelque affectionnée et attentive que soit ta bonne Charlotte, nous savons qu'une mère aime toujours mieux recevoir tous les petits soins que requiert une malade de ses propres enfants, à qui elle craint moins de donner du trouble. Et nous voulons la soigner si elle est malade.

Allons-nous vous ramener vos enfants, Charlotte et Benjamin, avec nous ? As-tu pensé à la manière de faire le partage entre nous ? Je pense qu'il faudra que j'assume la plus grande partie, sinon la totalité, des propriétés, à la charge d'en payer les dettes. Je préférerais de beaucoup n'en

¹¹⁸ Charles Davies, *Arithmetic, designed for academics and schools*, Philadelphia, 1842, 340 p. Réédité en 1861.

avoir que ma juste moitié, mais je ne vois guère quelle autre solution serait praticable. Penses-y, en attendant que nous en parlions plus au long. J'ai intention d'allouer une somme amplement suffisante pour couvrir toutes erreurs et omissions, afin que nous puissions procéder de suite au partage.

Amitiés à ta bonne Charlotte et à Mme McDonald. Mme Gordon doit-elle attendre Mme McDonald à Joliette, ou en est-elle déjà revenue ?

À la hâte. Ton frère.

C.F. Papineau

※

D.E. Papineau, écr

Montréal

BAnQ-O, P17, Corr. 1861-1895

Papineauville, mercredi matin 7 août 1867

Mon cher Émery,

Mille remerciements pour ta bonne longue lettre de lundi matin et de tous les détails pleins d'intérêt pour nous qu'elle contenait sur ceux qui nous sont chers, sur notre maison, sur les affaires du bureau, sur les candidatures d'amis intimes dont le succès nous serait plus particulièrement agréable.

La table de chiffres que tu m'as envoyée nous a fait un grand plaisir. Je l'ai étudiée et peux m'en servir facilement. Avec les explications courtes mais claires et complètes que tu m'en a données, je puis me la faire moi-même au besoin d'après ta méthode, qui est pour trouver le capital qui entre dans la composition de chaque paiement, de trouver d'abord le capital du dernier paiement, puis de l'avant-dernier, et ainsi de suite, en divisant le capital trouvé pour le dernier paiement par 106, division dont le quotient est précisément le capital de l'avant-dernier paiement et ainsi de suite pour tous les autres paiements successifs, en remontant jusqu'au premier, le quotient du capital du dernier paiement divisé par 106 donnant le capital du paiement de l'année précédente. Il ne me reste plus qu'à avoir le *pourquoi* de ce résultat, que tu me donneras à mon retour, si je ne trouve auparavant.

Nous avons eu une très jolie fête, lundi, au jour anniversaire de la naissance de maman, qui est plus mémé que maman maintenant, attendu que le nombre des petits-enfants dépasse de beaucoup celui des enfants. Mais tous, enfants et petits-enfants, qui se trouvaient dans la localité, se sont réunis, non pas lundi mais dimanche, veille de sa fête, avec en outre l'oncle Louis-Joseph, Bourassa le curé, et John Mackay, sa femme et ses enfants, tous ensemble, chez Sam Mackay où se trouvait mémé. Les grands lui ont apporté des bouquets; les petits lui ont adressé des compliments appris par cœur, et lui ont joué une petite pièce en son honneur, intitulée *Les Élans d'un cœur reconnaissant*, suivie d'une chanson en diverses parties où nombre de petites filles jouaient et chantaient un rôle différent, tantôt séparément, tantôt en chœur, le tout couronné par un tableau vivant représentant l'Enfant Jésus à la crèche. Le petit Samuel Mackay, âgé de 2 ans, faisant l'Enfant Jésus, Charlotte, la Sainte Vierge, Gustave, saint Joseph, et les autres soit des anges en adoration, soit des bergers venant tour à tour déposer une fleur sur l'Enfant Jésus qui, en un clin d'œil, s'est trouvé tout couvert et fort enchanté. Gustave, Charlotte et Mercédès ont eu chacun un compliment à réciter dont ils se sont bien acquittés; les autres avaient tous quelque rôle à remplir, en sorte que tout le monde a pris une part active à rendre la fête aussi intéressante que possible, et tout a été pour le mieux. Mémé a été comme toujours prise par surprise et très contente des démonstrations d'amitié de ses enfants et petits-enfants.

Je t'inclus une lettre de Charlotte, qu'elle m'a envoyée hier de Plaisance, sous l'impression qu'elle était que nous partirions peut-être aujourd'hui ou demain. Mais nous allons retarder encore de quelques jours, à la demande de Mme Mackay, d'autant plus que ta lettre me donne *carte blanche*. Mme Mackay désirerait, s'il est possible, nous donner une fête d'un autre genre avant notre départ. Mais elle ne peut en calculer le jour bien juste. Nous avons fixé à mardi matin [13 août] le jour de notre départ pour Montréal, à moins toutefois que la fête de Mme Mackay serait décidée et nous retarderait encore d'une journée ou deux.

Si ma fille engagère Caroline est arrivée ou arrivait, et que Mme McDonald le préfère, elle pourra aller à la maison avec elle où elles vivront ensemble en nous attendant. Caroline sait où il faut aller pour acheter tout ce

qu'il leur faudra, en attendant, et est habituée à le faire. Mme McDonald peut se fier à elle en toute sûreté.

Écris-moi ou fais-moi écrire par Godfroy si Caroline est arrivée, et nous donnant particulièrement des nouvelles de maman McDonald; cela nous sera d'une très grande satisfaction de le savoir de suite. L'oncle Mackay attend avec hâte une lettre de Godfroy, et celui-ci n'aura pas besoin de craindre de multiplier les détails; qu'il voie Mme McDonald et lui laisse savoir qu'il est pour nous écrire et lui demande si elle n'aurait pas quelque chose à nous faire dire.

Je voulais te parler des efforts que nous avons faits auprès de Cameron pour le faire présenter pour les Communes, en opposition à Wright. Mais il est trop tard pour ce matin. J'en ai déjà écrit à Wilfred Marion qui pourrait t'en donner des nouvelles. Au reste, après avoir eu de fortes espérances de réussir à le décider, je commence à désespérer.

Amitiés à Mme McDonald, Charlotte et à toute la famille, de la part de la famille ici et de moi en particulier. Maman a reçu ta lettre et une de Nannette pour sa fête, et en a été très contente.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

Je n'ai pas relu.

※

D.E. Papineau, écr
 Montréal
 BAnQ-O, P17, Corr. 1854-186?

Papineauville, dimanche soir 11 août 1867

Mon cher Émery¹¹⁹,

L'homme propose et les femmes avec Mackay, ou Mackay avec les femmes disposent! J'avais irrévocablement fixé notre départ pour Montréal à mardi matin. Mais ne voilà-t-il pas que le mauvais esprit souffle tout à coup dans la tête de Mackay et des femmes l'idée d'une excursion au Grand Lac, qui prendra au moins deux jours. Aucune représentation sage ne peut la leur arracher. Ni la perspective de la fatigue, du trouble et des embarras sans nombre d'une pareille excursion avec femmes, filles et enfants, une vingtaine en nombre, ni la presque certitude d'une nuit à passer, couchés pêle-mêle dans les log-houses ou les greniers à foin d'un endroit aussi éloigné des habitations décentes, rien n'y fait obstacle. Ces femmes de ville ont la prétention de croire qu'elles et leurs enfants pourront aller là, à une distance de dix lieues, en grosses voitures, franchir les montagnes et les vallons, comme on va à un *pic-nic* aux environs d'une ville! Et supporter tout cela aussi bien que des jeunes de la campagne, habituées à une vie de privation de toutes les commodités ordinaires de la ville. C'est folie, à mon idée! Mais il faut céder et je cède gracieusement, pour aider à leur rendre la promenade agréable ou, à mon idée, la moins désagréable possible. Et conséquemment je ne pourrai m'embarquer pour Montréal que jeudi matin.

Nous avons été bien agréablement surpris par l'arrivée de Charlotte, et je vais me hâter d'aller te donner congé pour venir la rejoindre ici, où tu seras reçu à bras ouverts.

À la hâte. Ton frère affectionné. Amitiés à Mmes McDonald et Gordon.

C.F. Papineau

¹¹⁹ Cette lettre contient une partie (non transcrite ici) écrite par Charlotte Gordon, épouse de Denis-Émery Papineau.



F.S Mackay, écrivain
 Papineauville
 BAC, MG24, B2, Mic. C-15791, p. 6518-6521

Montréal, mardi soir 27 août 1867

Mon cher Mackay et sa chère femme,

Recevez nos chaleureuses félicitations sur l'issue de l'heureux événement (appelez-le comme vous voudrez : tempête, coup de vent, visite de sauvages, bénédiction du ciel, élan d'amour) qui vous a donné une augmentation de famille par la venue d'une fille¹²⁰ déjà bien chérie; oui, surtout d'une fille qui, quoique plus jeune que les trois garçons, ses frères, saura bien vite encore les amuser, les charmer de son babil, adoucir leur caractère et être un centre d'attraction et d'agrémens pour toute la maison, une amie, un aide et une confidente pour la mère. Va sans dire que notre joie a doublé par l'annonce que c'était une fille, et une fille qui *pèse* et devra *peser dans la balance* 10 livres, s'il vous plaît, dès le premier jour. Quand elle se jettera d'un côté ou de l'autre, elle devra faire pencher en sa faveur. Elle sera, je pense, alerte et vigoureuse, aimant les excursions et la nature grande et pittoresque. Peu s'en est fallu même qu'elle ne vît le beau *grand lac* avant de voir le jour.

Nous nous unissons de tout cœur à votre joie. Puisse-t-elle se continuer et s'augmenter toujours par la bonne santé soutenue de la mère et de l'enfant. Une seule chose nous a chagrinés, c'est que le plaisir de la porter au baptême nous ait été enlevé par la force des circonstances. Nous avons tardé d'une semaine, dans l'espérance d'être parrain et marraine, et malgré que Charlotte et Émery l'aient été, nous sommes presque tentés de croire non pas qu'ils nous ont volé, mais qu'ils ont été nos procureurs. Dans tous

¹²⁰ Le 27 août 1867, précisément, à Papineauville, est née Marie-Honorine-Aurélie Mackay, fille d'Aurélie Papineau et de François-Samuel Mackay. L'enfant mourra le 27 mai 1868. Aurélie Papineau, jeune sœur de CFP, aura 10 enfants : cinq fils et cinq filles. Seuls quatre fils survivront.

les cas, nous la considérons autant *notre fille* comme *la leur*, et revendiquons nos droits, fort et ferme, s'ils veulent les contester.

Elle est d'une naissance mémorable, née avec la Confédération; elle la verra, j'espère, finir misérablement avant l'époque où elle songera à prendre mari. Car la fille est née à la grande joie de toute la famille, tandis que la Confédération est née contre le gré de la population qui la repoussait en l'attendant, et fait son entrée dans le monde par la fraude, la violence, la corruption, le fanatisme clérical, et qui sait même si ses premiers vagissements ne feront pas jaillir le sang. Il ne peut y avoir de doute que le système de la Confédération va développer toutes les mauvaises passions à un degré bien plus élevé que l'Union. Les violences, le vol, la fraude, l'hypocrisie, le sang versé vont bientôt rendre la Confédération plus odieuse et plus impossible que les régimes qui l'ont précédée. J'ai vu Kierzkowski aujourd'hui pendant une minute. Il trouve que les choses vont bien dans son comté et compte son élection comme certaine¹²¹. Wilfrid Dorion¹²², *do* pour la sienne!

Les registrateurs n'ont pas voulu radier les hypothèques sur production du mémoire préparé par Émery. Ce que nous avions prévu et craint est arrivé. Les registrateurs exigent la production de nombre d'autres documents accessoires de ce genre. Mais ils ont enregistré les quittances au long, ce qui constate toujours dans le bureau le paiement des hypothèques enregistrées, quoique la radiation n'en soit pas faite à la marge. Kierzkowski a d'autres documents à passer à Émery aussitôt son retour.

Denis est arrivé, quoique je ne l'aie pas vu, et a laissé votre lettre à ma maison. Quant à l'affaire de Mme Leman, la collocation de sa créance sera

¹²¹ Alexandre-Édouard Kierzkowski (1816-1870), ingénieur, de Saint-Marc-sur-Richelieu, est élu député libéral du comté de Saint-Hyacinthe à la Chambre des communes en 1867.

¹²² Vincislav-Paul-Wilfrid Dorion (1827-1878), marchand, jadis député de Champlain, s'est présenté aux premières élections du Canada, en 1867, pour les libéraux dans Chambly mais n'a pas été élu. « M. Wilfrid Dorion a été battu à plate couture par M. [Pierre-Basile] Benoît », écrit *Le Journal des Trois-Rivières*, le 6 septembre 1867, p. 2. Pour Québec, le même Dorion se présentait dans le comté de Drummond-Arthabaska, succédant à son frère Jean-Baptiste-Éric, mais il fut défait aux mains d'Edward John Humming, un conservateur.

faite d'après le bureau du registrateur, et je la toucherai en vertu de la procuration que j'ai. Si elle n'était pas suffisante, il sera toujours temps d'en avoir une autre. Mais en en parlant de mémoire, je la crois amplement suffisante. Je vais examiner, par le compte que je dois avoir au bureau, quelle est la balance due et de quand elle porte intérêt. Envoyez-moi procuration pour les syndics et les autorités municipales, s'il y a lieu.

Mesdames Gordon et McDonald sont à veiller chez moi pendant que j'écris, et je vais les reconduire chez Émery en allant porter celle-ci à la poste par le chemin des écoliers.

Tout va bien et comme de coutume chez Émery.

Adieu et amitiés. Mille baisers à la mère et à l'enfant.

Votre beau-frère affectionné.

C.F. Papineau



À l'Hon^{ble} Louis-Joseph Papineau
Montebello
BAnQ-Q, P7, S2, D26

Montréal, dimanche après-midi
14 juin 1868

Mon cher oncle,

Après avoir consacré l'avant-midi à Dieu en assistant avec la femme et les enfants à la belle procession de la Fête-Dieu, je vous consacre une partie de l'après-midi.

– Ah! vous entendez-je dire avec votre sourire malin, encore un neveu qui ne vaut pas mieux que mes autres neveux. Tous, comme mon neveu Mackay, font passer l'Église avant moi!

Mais, mon oncle, vous oubliez que c'est dans l'ordre, suivant les traditions de l'institution des seigneurs qui, il est vrai, vient de finir dans le pays, mais dont vous êtes encore un des représentants! Autrefois, c'étaient les seigneurs qui bâtissaient les églises et soutenaient le culte. Aujourd'hui,

l'agent du seigneur croit bien faire en agissant dans le même sens, mais d'une manière si indirecte que tout en permettant à l'Église de prendre son dû la première, le seigneur peut réaliser le sien un peu plus tard avec bénéfice et augmentation, s'il veut bien profiter de l'occasion. Et seigneur regimbe et critique l'agent! Je ne suis pourtant pas assez au fait des circonstances pour juger les procédés de Mackay dans le cas où les intérêts de l'Église sont venus en concurrence avec les vôtres. Mais je crois pouvoir dire en général que c'est un agent fidèle, actif et dévoué, intelligent et effectif, se mettant vite au fait du caractère et des moyens de chacun de ceux qui doivent ou avec qui il a affaire, ingénieux à leur suggérer et faciliter les moyens de payer, se tenant, sans les choquer, au courant de leurs moindres faits et gestes, les surveillant et saisissant à la volée l'occasion de leur faire payer le plus qu'ils peuvent, se faisant respecter et aimer, se laissant rarement imposer par les histoires d'un débiteur de mauvaise volonté, mais sachant en même temps saisir le vrai des excuses d'un homme pauvre mais de bonne volonté, qui se déclare incapable de rencontrer ses engagements pour le moment, mais promet et cherche de bonne foi les moyens de le faire avec du délai. Vous dites :

– Il n'y a que moi qui tiens régulièrement mes comptes jour par jour. Tous mes agents me fâchent par leurs lenteurs et délais.

Malgré cela et tous les autres inconvénients qui peuvent résulter de l'emploi d'agents, je crois en toute sincérité que les profits et avantages qui en résultent balancent, et bien au-delà, ces inconvénients et la commission qu'on leur paie. Un homme d'affaires y trouve l'avantage de faire profiter un bien plus grand nombre d'exploitations profitables dont il ne lui reste plus que le trouble d'une surveillance qui, dans tous les cas et dans toutes circonstances, ne doit pas néanmoins cesser d'être active. Celui qui n'a que peu ou point d'affaires s'exempte bien des fatigues et des reproches de dureté et peut être certain que sa collection sera plus efficace et ses marchés plus avantageux. Dans mon expérience personnelle, je puis dire que j'ai fait bien des affaires pour d'autres et à leur satisfaction, généralement; mais si je veux vendre ou acheter une maison, un terrain, faire un marché quelconque, j'emploie le meilleur agent possible, lui paie la plus haute commission, et m'en trouve bien. Chaque fois que j'ai voulu faire autrement, c'était à mes débuts dans les affaires, et j'ai toujours payé les plus hauts prix pour

ce que j'achetais, ou obtenu les plus bas prix pour ce que je vendais. Quant à collecter pour moi, je n'y puis rien, là où le plus novice de mes clercs fait merveilles! On abuse toujours de la répugnance d'un homme à être ou paraître inhumain ou trop exigeant dans sa propre affaire. Les meilleurs hommes d'affaires ici à qui j'ai eu souvent occasion d'en parler me disent tous qu'ils en sont venus aux mêmes conclusions et à la même pratique d'employer des agents et intermédiaires pour la négociation de leurs affaires personnelles, ayant soin de choisir des personnes expertes dans chaque genre d'affaires.

Mais voyez où la Fête-Dieu m'a entraîné. Le but de ma lettre n'était que de vous parler de votre nouvel emprunt, et me voilà lancé dans une digression sans fin! J'ai communiqué avec M. Le Moine¹²³ aussitôt la réception de votre lettre du 9 courant. Il devait écrire de suite à son principal pour avoir un chèque pour la somme de mille piastres (\$1000) dont le prêt vous sera fait aux mêmes conditions, taux d'intérêt et termes d'échéance que le précédent. Je vous envoie donc, sous le même pli, un projet de procuration sous seing privé, que vous voudrez bien signer et me renvoyer par le retour de la malle (signez en présence de deux témoins), après y avoir inséré le nom du procureur, qui sera sans doute Amédée. Néanmoins, si vous préférez lui en sauver le trouble, vous pouvez nommer Joseph-Godfroy Papineau, étudiant, de Montréal, clerc dans mon bureau. Quant au chèque, comme je présume qu'il sera fait à votre ordre comme le précédent, je vous l'enverrai par lettre aussitôt l'affaire terminée, afin de vous le faire endosser, s'il est nécessaire, puis le déposerai selon les instructions de votre dernière lettre. Comme vous le suggérez, la commission et les frais d'acte et d'enregistrement pourront être payés ensuite par un ordre sur Amédée. Je préférerais de beaucoup aller les chercher et déjeuner dans une promenade d'été à Montebello et Papineauville. Mais il est malheureusement décidé – irrévocablement, je crains – que nous n'aurons pas le plaisir cette année d'aller voir le charmant petit paradis terrestre de Montebello et ses heureux habitants, ainsi que tous vos autres bons et aimés parents de la Petite-Nation, malgré votre bonne invitation et celle de Mackay, dont nous sommes également reconnaissants.

¹²³ Benjamin-Henri Le Moine (1811-1875), caissier à la Banque du peuple.

Je profite de l'occasion de cette lettre pour vous envoyer ci-joint une épreuve de la circulaire-prospectus et programme du *Pays* que nous soumettons à quelques-uns de nos principaux amis, avant de l'imprimer, afin d'avoir le bénéfice de leurs suggestions. Si vous trouvez quelque chose à supprimer, modifier, ajouter ou améliorer, veuillez m'en faire part et nous en conférerons en petit comité d'amis, à moins que vous n'ayez objection que je fasse mention de votre nom.

J'attendrai donc aussi un mot de vous là-dessus par le retour de la malle. La circulaire s'explique par elle-même, sans que j'en dise davantage. Je vais en passer une à M. Cherrier. J'aimerais beaucoup qu'il pût dire qu'il trouve le programme juste, et comme devant être accepté par tout homme intelligent.

Avec amitiés de Louise, Mme McDonald et moi-même, pour vous et la bonne Ézilda. Je suis votre neveu affectionné.

C.F. Papineau



À l'H^{ble} L.J. Papineau¹²⁴

Montebello

BAnQ-Q, P417/3; 2.1.4

Montréal, 1^{er} juillet 1868

Mon cher oncle,

Vous serez content d'apprendre que l'excursionniste est de retour et son chèque arrivé à Montréal et entre les mains de M. Le Moine, qui est prêt à me le livrer sur signature de l'obligation. Mais autre contre-temps! Votre procureur¹²⁵ a profité de l'occasion de toutes ces belles fêtes que l'Église et

¹²⁴ Lettre portant un en-tête imprimé : « Papineau, Papineau & Durand, notaires, No 32, Petite Rue St. Jacques ». Pour DEP, CFP et FJD (François-Joseph Durand).

¹²⁵ Augustin-Cyrille Papineau, frère de CFP, est le procureur de L.J. Papineau. Voir L.J. Papineau, *Lettres inédites* (2019).

l'état nous prodiguent depuis quelques jours, pour aller passer un congé de quelques [jours] dans la famille et revoir ses anciens amis de collège à Saint-Hyacinthe. Je l'attends demain ou après-demain, et lundi au plus tard l'affaire se terminera.

J'ai reçu par Charles Major hier (30 juin) votre lettre du 27, avec l'envoi d'argent qu'elle m'annonçait (\$200 en argent dur). L'argent a été changé à raison de 4½% d'escompte, laissant net \$191, que j'ai déposés à votre compte, à l'Épargne, le même jour.

Tous bien; amitiés aux parents et amis à qui vous procurez tant de jouissance dans le moment.

Votre neveu affectionné.

C.F. Papineau

✘

À F.S. Mackay

Papineauville

BAC, MG24, B2, Mic. C-15791, p. 6616-6619

Montréal, samedi matin 15 mai 1869

Mon cher Mackay,

Une vente par autorité de justice dont j'ai à conduire les procédés, annoncée pour mardi prochain le 18, m'a empêché de monter aussitôt après la réception de votre lettre, avec Auguste. Aussitôt l'adjudication faite, il me faudra faire le compte de la succession, probablement une ventilation par autorité de justice, établir les dettes, constater la part et balance nette revenant à chacun des héritiers, puis faire les actes de vente en conséquence, etc. Comme les héritiers sont dispersés sur les *quatre coins du globe*, Québec, Sherbrooke, etc., cela me prend beaucoup plus de temps. En sorte que je ne pense pas pouvoir monter avant les premiers jours de juin.

Charlotte a été bien sensible à l'invitation d'Aurélie. Mais il faisait encore trop froid pour que le docteur lui permette d'aller à la campagne. Elle ne sort même que bien rarement ici, dans les jours secs qui, comme vous

l'imaginez bien, ne sont pas nombreux à cette saison. Du reste, je crois qu'elle n'aimerait pas à voyager sans son mari qui, dans ce moment, est aussi retenu à la maison par l'œil, et qui néanmoins part travailler à la maison et a sur les bras deux successions importantes, dont le règlement le retiendra encore quelque temps à Montréal.

Comme j'ai eu la bonne chance de me faire une petite provision de *vin de port* à assez bon marché, je vous en ai adressé deux douzaines qui devront être débarqués (en deux boîtes) ce soir, si elles ne l'ont été hier soir, au Quai Chabot, Papineauville, par la ligne régulière du *Prince of Wales & Victoria*. Vous voudrez bien prier maman d'en accepter une douzaine, et Aurélie l'autre.

Laframboise s'est chargé de faire réformer le jugement dans l'affaire Treadwell, Morris & al. Et il n'en résultera aucune conséquence fâcheuse pour la corporation. Seulement, vous vous trompez quand vous dites que le prix d'adjudication a été de \$750; je ne pense pas que le shérif fasse erreur dans le montant du chiffre rapporté. Nous avons estimé les frais trop bas, voilà tout.

Le mois de Frappier est payé, mais comme le reçu est dans mon bureau, je le prendrai et l'inclurai, si j'en ai le temps, en allant porter celle-ci à la poste avant 5 h. a.m. Sinon, ce sera pour la prochaine lettre.

Godfroy est assez bien maintenant, quoique encore faible. Il n'est pas venu au bureau depuis un couple de mois, mais étudie tranquillement à sa maison pour se préparer à son examen, qui aura lieu en juin prochain.

Amitiés à toute la famille. Dites à Louise que j'ai reçu sa dernière lettre et fait sa commission. Dites aussi à Édouard que Lacoste me presse et que je vais renouveler son hypothèque sur la petite terre. Il avait consenti à cette condition à ne pas faire d'opposition à la vente, et nous tenons en honneur de remplir la condition.

Votre frère affectionné.

C.F. Papineau



Mlle Mercédès Papineau

Villa Maria

BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 60

Montréal, 5 mai 1870

Ma chère fille,

C'est avec plaisir que je vois le beau jour de l'heureux retour de l'anniversaire de ta naissance¹²⁶ et que je te vois grandir en sagesse et en années. De peur que tu n'oublies le nombre d'années de ton âge et les obligations de plus en plus nombreuses qu'elles t'imposent vis-à-vis de ceux qui t'entourent, je t'envoie comme à l'ordinaire un nombre de pièces de *trente sous*, égal au nombre de tes années pour ton présent de naissance.

Comme tu as paru t'intéresser à l'affaire Guibord, je t'annonce avec plaisir la nouvelle que l'affaire Guibord s'est terminée hier par un jugement de la Cour donnant gain de cause à Mme Guibord et aux prétentions des membres de l'Institut Canadien. Le juge a blâmé sévèrement l'évêque de sa conduite arbitraire et odieuse, mais a fait des éloges mérités au Séminaire et s'est plu à croire que la majorité des membres distingués de notre excellent clergé canadien ne ressemblait pas, sous ce rapport, à l'évêque, etc.

Ton père, toujours bien affectionné.

C.F. Papineau

Embrasse Henriette¹²⁷ pour moi.

¹²⁶ Mercédès Papineau (1856-1950), fille aînée de C.F. Papineau et Marie-Louise McDonald. Elle est née Louise-Mercédès-Nicolina Papineau à Montréal le 3 mai 1856, baptisée le 5; le parrain a été Denis-Émery Papineau, oncle de l'enfant, la marraine, Marie-Louise Loedel, veuve d'Andrew McDonald, marchand, grand-mère de l'enfant.

¹²⁷ Henriette Papineau (1857-1943), sœur de Mercédès. Elle décédera célibataire. « À l'hôpital Saint-Joseph des Convalescents, le 3 octobre 1943, à l'âge de 86 ans, est décédée Henriette Papineau, fille de Casimir-F. Papineau, notaire, et de Marie-Louise McDonald, décédés, et sœur de Mercédès Papineau-Couture. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de l'hospice



Hon^{ble} L.J. Papineau
 Montebello
 BAnQ-Q, P417/3; 2.1.4

Montréal, dimanche soir
 5 juin 1870

Mon cher oncle,

Toute la semaine nous avons partagé votre anxiété au sujet de l'arrivée du *Scotia*, qui contient des personnes qui nous touchent de si près et que nous aimons à tant de titres¹²⁸!

Depuis que votre lettre du 31 mai, reçue le 2 juin courant, nous a apporté le nom du vapeur sur lequel ils se sont embarqués, le *Scotia*, nous avons scruté minutieusement chacune de nos gazettes de Montréal pour en voir l'arrivée à Liverpool annoncée. Mais en vain. Je suis allé au bureau des principaux journaux anglais de cette ville, pas plus de nouvelles. Enfin, cet après-midi, je me suis mis dans l'idée, ce qui eût été tout d'abord bien plus simple, d'aller consulter les journaux américains de la chambre des nouvelles de l'Institut. Et en effet j'y ai trouvé, jour par jour, une liste des départs et arrivages des vaisseaux de presque tous les ports imaginables du monde, tandis que les journaux de Montréal ne parlent que des départs et arrivages du port de Montréal et des steamers de la ligne canadienne. Dans la *Tribune* de New York du 28 mai, se trouve la dépêche suivante : « Queenstown, May 27. The Steamship *Scotia* from New York for Liverpool arrived at 1 a.m. »

Auclair, no 4220, avenue Henri-Julien, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste... » *Le Devoir*, 5 octobre 1943, p. 2.

¹²⁸ Amédée Papineau, cousin de CFP, s'est embarqué à New York, sur le *Scotia*, le 17 mai 1870, avec femme et enfants pour un grand voyage d'un an en Europe. Ils arrivent en vue de Liverpool le 27 mai. Voir Amédée Papineau, *Lettres d'un voyageur, d'Édimbourg à Naples en 1870-1871* (2001).

Je m'empresse de vous transmettre cette bonne nouvelle, qui vous arrivera aussi tôt, probablement, par cette lettre, c'est-à-dire à 3 h p.m., demain, que par un télégramme à Mackay. Peut-être avez-vous déjà reçu depuis longtemps le télégramme promis par Amédée. Pourtant, puisque vous ne l'aviez pas encore reçu le 31, quatre jours après l'arrivée du steamer, vous pourriez bien encore ne pas l'avoir reçu. Dans ce cas, le télégramme aurait fait fausse route, car je connais Amédée pour généralement bien particulier et non oublieux. Dans tous les cas, le steamer est arrivé sain et sauf, après une belle et bonne traversée pour les passagers, tout nous le fait présumer : le bon temps et les vents modérés de la saison; et nous pouvons attendre leur prochaine lettre sans inquiétude.

Votre lettre contenait \$100 en papier, monnaie, un chèque sur l'Épargne pour \$200 et une copie de votre bail¹²⁹, de plus votre billet pour \$100. Du tout j'accuse réception.

Seulement, je dois vous faire remarquer que vous avez dû faire confusion de \$25 avec £25 quant aux paiements dus par vos locataires. La première année de loyer est de \$300, ce qui fait des paiements mensuels de \$25 chaque, et non de \$100, comme vous le dites par distraction dans votre lettre. Ainsi, les deux mois de mai et juin sont maintenant dus, étant payables d'avance le 1^{er} de chaque mois, ce qui ferait \$50, et non \$200, comme vous le dites. J'ai vu un seul des locataires, Turcotte; l'autre est absent. Il me dit qu'Amédée lui avait parlé de ne pas exiger de paiement avant les trois premiers mois, s'il paraissait vouloir faire des améliorations et se bien comporter. Mais du reste, que si vous l'exigez, il verra à vous satisfaire de suite, car il tient à faire ses cinq années de bail; qu'il n'a pas fait beaucoup encore, mais qu'étant nouveau à Montréal il lui faut quelque temps pour se mettre en vogue; que la maison était en bien mauvais ordre, etc.

¹²⁹ Bail par L.J. Papineau à Onésime Demers et Séraphin Turcotte. FJD, 12 avril 1870, minute 2 727. Le contrat a été éliminé du minutier. La firme Demers & Turcotte occupe le 22 de la rue Bonsecours. *LMD*. Il s'agit de Séraphin Turcotte, hôtelier et commerçant, né dans le district de Québec, fils de Pierre Turcotte et de Pélagie Pichet; il a épousé (Québec, 4 juin 1862) Malvina Plante, fille mineure de Joseph Plante et de défunte Cécile Audet/Lapointe, de Saint-Roch de Québec. Séraphin Turcotte, peintre, décédera à Montréal en 1916, âgé de 84 ans.

J'ai visité la maison et je l'ai trouvée assez bien balayée et lavée, mais voilà tout. Point de réparations, pas de tapisserie nouvelle, pas encore de vitres posées, aucun ameublement! Il m'a donné des explications banales qui peuvent montrer sa bonne volonté, mais qui en même temps m'ont convaincu qu'il était absolument sans moyens. Maintenant, pourra-t-il suppléer par son génie au manque de moyens pécuniaires personnels ? C'est ce que beaucoup font, et il lui faudrait peut-être un peu plus de temps pour l'essayer. Dans tous les cas, il ne serait pas mauvais d'essayer, si une partie de ce qu'il dit est vrai, et de lui demander de payer au moins un mois de suite, sinon les deux. J'ai promis de vous en écrire et de lui laisser savoir votre réponse aussitôt.

Laframboise dit qu'Amédée ne lui a rien remis des £30 de semestre de chemin de fer dont vous parlez.

Je n'ai pas encore retiré votre billet de \$400, mais le ferai aussitôt que la banque me laissera savoir qu'il est dû.

Ne sachant pas si vous ou Bourassa recevez *L'Opinion publique*, j'ai cru vous faire plaisir à tous les deux en postant le dernier numéro où j'ai vu votre portrait, suivi d'une notice biographique de vous. La notice est meilleure que le portrait. Si vous avez déjà ce journal, alors vous pourrez passer le numéro que je vous envoie à Mackay, qui le lira et conservera avec plaisir.

Nous sommes tout à fait flattés et reconnaissants de votre bienveillante invitation d'aller chercher refuge à Montebello contre les chaleurs de l'été qui vraiment sont écrasantes depuis quelques jours. Mais malgré tout le plaisir que nous en aurions, nous ne le pourrions faire. Les affaires nous retiennent au bureau. Mais Longueuil est là, où nous trouvons combinés tout le confort et les mille petites aises de la ville avec tout le bon air et les distractions d'une campagne au bord de l'eau et la facilité de vaquer à ses affaires, tout comme si on n'était pas à s'amuser et soigner sa santé. N'est-ce pas admirable, parfait ? Oui, tout s'y trouve! excepté ceux qu'on trouve à Montebello et à Papineauville et Plaisance. C'est pourquoi nous ferons bien, soyez-en sûr, tous nos efforts pour aller les voir quelques jours pendant les vacances; mais je n'en entrevois guère la possibilité.

Amitiés à Ézilda et Bourassa et à vos charmants petits-enfants.

Votre neveu affectionné.

C.F. Papineau

✘

Madame Leman
 Saint-Hyacinthe
 McC, P010/B9,3

Montréal, 8 décembre 1870¹³⁰

Ma chère sœur,

Je te remercie de ta bonne lettre que nous avons reçue hier soir. Ma Louise et sa sœur, Mme Delisle, y ont été bien sensibles dans leur affliction. Notre chère malade est en effet un peu mieux. Le D^r Coderre, son excellent médecin depuis bien des années, a réussi à modérer la rapidité des progrès du mal, et nous fait encore espérer maintenant quelques jours, sinon quelques mois de vie.

La moitié gauche du corps est inerte, quoique conservant toujours sa chaleur; la langue est aussi presque entièrement paralysée, pouvant encore néanmoins articuler de temps à autres quelques paroles qui sont toujours consacrées à Dieu puis à tous les membres de sa famille, frères, sœurs, fils, filles, petits-enfants, et à nombre d'amis. Elle conserve sa pleine connaissance et beaucoup de calme au milieu de ses souffrances. La sœur l'Ange-Gardien (notre cousine) est venue la voir avec beaucoup d'intérêt et, à notre demande, nous a procuré des Sœurs veilleuses et visiteuses pour le jour et la nuit. Mme Delisle est chez nous auprès de sa mère et la soigne avec un dévouement sans pareil, et te remercie particulièrement de la mention que tu as faite d'elle et de ta sympathie dans leur chagrin. Ma Louise en effet tousse beaucoup et les veilles et la fatigue ne diminuent pas la toux. Mais elle remplit ses devoirs, elle aussi, avec tout le dévouement d'une bonne fille.

¹³⁰ La lettre porte, en imprimé : « Papineau, Papineau & Durand, notaires, rue St. Jacques (Est). »

J'ai réussi, après les premiers jours, à organiser un service de domestiques et garde-malades, qui diminuent de beaucoup la fatigue mais non l'anxiété. Les veilles et tous ces petits soins que tu connais m'ont empêché de t'écrire plus tôt. Je te prie de communiquer ces nouvelles à Auguste et à ceux de la famille qui s'intéresseront et s'informeront.

Mlle Emma Beaudry, me dit-on, est toujours bien souffrante, quoique mieux.

Mes amitiés à Fanny et à son excellent mari, et à toute la famille.

Ton frère affectionné. À la hâte.

C.F. Papineau



Enrique Loedel¹³¹, écr

Montevideo

BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 68

Montréal, 21 décembre 1870

Mon cher Loedel,

Hélas que c'est peu de chose que notre pauvre humanité! Les jours de joie et de bonheur sont courts, ceux de la séparation, du deuil et de la souffrance sont longs et nombreux! Vous avez appris par une petite lettre de Mercédès, du commencement du mois courant (j'étais trop brisé pour écrire moi-même) la maladie de votre excellente mère¹³² – notre mère chérie – et

¹³¹ Enrique Loedel, beau-frère de CFP. Il s'agit d'Andrew Henry McDonald (1831-1881), né à Whitby (Haut-Canada), décédé en septembre 1881 à Montevideo (Uruguay). Il est frère de Louise McDonald, épouse de CFP. Il a pris le nom d'Enrique Donald Loedel; il a épousé en secondes noces (Montevideo, 1861) Enriqueta Castro Bustamente (1838-1918). La correspondance familiale Loedel-McDonald-Papineau (BAC, R12320, vol. 42) contient 19 lettres d'Andrew Henry McDonald *alias* Henri/Enrique Loedel à CFP, entre les années 1858 et 1881.

¹³² Marie-Louise Loedel (1794-1870), veuve, est inhumée à Montréal le 20 décembre 1870. Elle avait épousé en premières noces (Sorel, 30 janvier 1813)

les craintes sérieuses qu'elle nous inspirait. Nous avions néanmoins encore quelque espérance de la sauver.

Si les bons soins que l'amitié la plus tendre et la plus dévouée de ses enfants et petits-enfants avaient pu le faire, elle serait encore au milieu de nous pour notre joie et notre édification à tous. Mais hélas! Dieu l'a jugée digne d'un bonheur plus parfait encore que celui dont elle jouissait au milieu d'enfants et petits-enfants aimants et aimés, et il l'a appelée à lui!

Se sentant indisposée, il y a trois semaines, elle est venue, suivant sa coutume en pareille circonstance, chez moi pour se faire soigner. Une légère purgation comme à l'ordinaire lui donna un mieux sensible. Mais tout à coup, après quelque huit jours, elle fut frappée d'une attaque de paralysie dans toute la moitié gauche du corps, et privée immédiatement de parole. Le médecin déclara immédiatement l'attaque fatale; mais ces soins et des remèdes intelligents lui donnèrent bientôt un mieux assez prononcé, qui nous fit, pendant quelques jours, espérer son rétablissement dans un avenir assez prochain. Elle recouvra en partie la parole, désira être et fut administrée. Elle profita de ces moments de mieux, pour nous faire à tous ses dernières recommandations; dire un mot de bon souvenir pour tous ses parents et amis; fit venir auprès d'elle ses petits-enfants qui étaient au courant; nous parla de son fils absent. Malgré nos espérances et que nous lui disions de s'entretenir de pensées plus gaies, elle persistait à nous dire qu'elle sentait son dernier moment arrivé et désirait nous faire à tous et à vous un dernier adieu, pendant qu'elle savait encore ce qu'elle faisait. Elle me pria de vous écrire, mot pour mot, cette courte sentence : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme ? » Nous avions le cœur brisé! Mais elle, s'oubliant elle-même et ses souffrances, nous dit de ne pas nous chagriner, qu'elle avait fait son temps et ne pouvait plus être utile sur la terre, mais qu'elle ne nous oublierait pas au ciel; de continuer à remplir notre tâche et faire notre devoir et rester unis et nous entraîmant toujours quand elle n'y serait plus, comme nous l'avions fait avec elle et sous ses yeux; et une foule d'autres recommandations du même genre, partant toutes de son cœur d'or.

François-Guillaume de Lorimier, lieutenant, tué à la bataille de Chrysler's Farm au cours de la guerre de 1812-1815; en secondes noces (Montréal, 1826) Andrew Skene McDonald, marchand. Belle-mère de CFP. *BRH*, avril 1950, p. 88-89.

Elle ne se trompait pas dans ses pressentiments! La maladie reprit bientôt le dessus. Élisabeth, Louise et moi, Charlotte et Marianne la veillèrent continuellement, nuit et jour, assistées des Sœurs de la Charité, qui firent aussi leur possible pour soulager ses souffrances, mais rien ne peut égaler les soins prodigués par l'amour filial d'Élisabeth et de Louise¹³³, qui, malgré toute l'aide extérieure, ont persisté à veiller elles-mêmes alternativement et le plus souvent ensemble. Aussi sont-elles épuisées et la pauvre mère, dans son amour pour elles, avait beau vouloir les faire reposer, elles n'en persistaient pas moins. Elles ont fait noblement leur devoir et donné un bon exemple. Vous et moi devons leur en être bien reconnaissants et les en aimer davantage, s'il est possible. Elles ont immensément contribué à soulager les souffrances de la dernière maladie, qui sont toujours bien pénibles, quelque soulagement qu'on puisse y apporter.

La pauvre mère s'est éteinte le 17 décembre¹³⁴ courant, à 4½ heures du matin, paisiblement, dans la paix de son Dieu, au milieu de ses enfants et petits-enfants présents, conservant sa connaissance parfaite et nous faisant des signes d'amitié jusqu'au dernier moment. Hier, le 20, un grand concours de parents et amis a été la reconduire à sa dernière demeure, qui sera selon son désir exprimé bien souvent, près de sa chère Agnès¹³⁵, sa chère fille, décédée martyre de charité et de religion pour les souffrants, il y a déjà bien des années, mais dont elle a toujours conservé le souvenir si vivace dans son cœur!

¹³³ Élisabeth (Mme Delisle) et Louise (Mme CFP), deux sœurs.

¹³⁴ « Décès. À Montréal, le 17 courant, dame Marie-Louise Leodel, veuve de feu Andrew McDonald, écr, à l'âge de 77 ans. Mme McDonald était la sœur de P.C. Leodel, écr, M.D., de cette ville. » *La Gazette de Joliette*, 19 décembre 1870, p. 3.

¹³⁵ « Décédée. Dimanche dernier [8 août 1847], à 11 heures p.m., à la résidence de sa mère, rue St-George, demoiselle Marie-Agnès McDonald, âgée de 20 ans 2 mois et 6 jours, fille de feu Andrew Skene McDonald, écr. Elle est morte, après une courte maladie de dix jours, du typhus qu'elle contracta à l'asile des orphelins émigrés, et qu'elle a supportée avec un courage et une résignation vraiment héroïques. Cette jeune personne qui avait préféré, aux honneurs et aux pompes de ce monde, la gloire de se rendre utile aux pauvres et particulièrement aux orphelins, auxquels elle s'était vouée dès son bas âge, a succombé victime de son dévouement à soulager de malheureux enfants laissés sur nos parages, sans père ni mère... » *L'Avenir*, 14 août 1847.

La pauvre mère! sa vie a été bien méritoire et remplie de vertu! Elle a su faire des enfants vertueux et dignes de son grand cœur. Ses excellentes qualités l'ont fait chérir de tous ceux qui l'ont connue. Elle n'avait pas d'ennemis. Ses amis étaient tous de chauds amis. Oubliant vite les fautes et les torts des autres, elle se plaisait à faire ressortir leurs bonnes qualités et à les stimuler dans la vertu et le droit chemin. Nous devons conserver son souvenir précieusement et chercher à l'imiter.

Mon cher Enrique, plus nos rangs diminuent, plus il faut se serrer les uns contre les autres et nous aimer. C'est la meilleure manière d'imiter la mère chérie dont nous déplorons la perte et le meilleur exemple à donner à nos enfants, qui nous rendront un jour ce que nous aurons fait pour nos propres pères et mères.

Adieu, cher frère, j'ai versé bien des larmes en vous traçant ces quelques lignes. Embrassez pour nous tous votre épouse chérie et vos chers enfants. Elle partagera, j'en suis sûr, votre douleur et la nôtre. Je vous écrirai encore bientôt.

Avec amitié, votre beau-frère.

C.F. Papineau



À François-Samuel Mackay
BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 69

Montréal, 24 décembre 1870

Mon cher Mackay,

Merci bien des remerciements au nom de Louise, de Mme Delisle¹³⁶ et de moi-même pour votre bonne lettre du 20 courant, nous exprimant toutes

¹³⁶ Élisabeth McDonald, veuve de H. Delisle, habite chez C.F. Papineau, au 72 rue Berri, au recensement de 1881. Il s'agit de Marguerite-Élisabeth McDonald (ca1830-1921), fille d'Andrew Skene McDonald, marchand, et de Marie-Louise Loedel. Née vers 1830, elle a épousé (Montréal, 26 avril 1852) John-Charles-Henry

vos sympathies, celles d'Aurélie et de toute la famille, et combien vous prenez part à notre affliction sous le coup qui vient de nous enlever si promptement une mère qui méritait à tant de titres d'être chérie et qui l'était bien tendrement par tous ses enfants et petits-enfants. Nous avons reçu de semblables témoignages de sympathie et de condoléances d'un grand nombre de parents et d'amis, et nous sommes heureux de vous compter au nombre des plus empressés et des plus sympathiques. Je n'attends rien moins de votre bon cœur et des relations toutes pleines d'amitié, de bon vouloir, d'union et d'aide réciproque qui ont toujours existé entre nos deux familles; et qui, j'espère, continueront d'exister longtemps et toujours, bien que, comme vous le remarquerez, nos anciens n'y soient plus. Nous devenons à notre tour, petit à petit, les anciens; mais nos devanciers nous ont donné le bon exemple assez longtemps pour que nous ayons appris à le donner à notre tour à nos enfants et suivants qui auront maintenant les yeux ouverts sur nous seuls. Aimons-les, aimons-nous les uns les autres, sans jamais permettre que des différences d'opinion sur des sujets plus ou moins indifférents puissent affecter notre inaltérable amitié et égalité d'humeur. Respectons-nous et toutes les opinions respectives les uns des autres, si nous voulons que nos enfants en fassent autant.

La bonne mère dont nous déplorons aujourd'hui la perte, a conservé sa pleine connaissance jusqu'au dernier moment, quoiqu'elle ne pût toujours parler; nous faisant les plus touchants adieux et toutes sortes de bonnes recommandations pour le temps où elle n'y serait plus. Nous avons espéré jusqu'à son dernier moment, tant elle paraissait conserver de force d'esprit et de caractère. Mais hélas la nature est inexorable pour les forts comme pour les faibles; et elle s'est éteinte paisiblement dans la paix de son Dieu, après avoir eu la consolation de communier deux fois dans sa dernière maladie, entourée de ses enfants et petits-enfants, neveux et nièces, que l'amour avait rassemblés autour d'elle.

Le jour de l'An qui approche sera bien triste pour nous tous, mais nous nous consolerons en pensant que ceux qui nous furent si chers jouissent

Delisle (1827-1866), commis et marchand, fils de Benjamin Delisle, militaire, et de Julie Lehne. Mme Delisle (Élisabeth McDonald) est une belle-sœur de C.F. Papi-neau. Les Delisle étaient présents au mariage de C.F. Papineau en 1855.

d'un repos et bonheur éternel et nous ont élevés dans les sentiers de l'honneur et de la vertu, qui nous conduiront un jour, nous aussi, au lieu commun de la réunion et du bonheur.

Avec amitiés pour vous, Aurélie et toute la famille, grands et petits.
Votre frère affectionné.

C.F.P.

✧

À Mme C.F. Papineau

Montréal

BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 71

Place Lamartine¹³⁷, Province of Quebec
Papineauville, 27 septembre 1871

Ma chère Louise,

Nous arrivons ce matin juste à temps pour la poste. Nous avons couché à Plaisance chez Benjamin où l'oncle Sam, Clotilde¹³⁸ et Joe, Émery et moi sommes montés hier au soir pour souper, veiller et coucher. Quelques instants après notre arrivée à Plaisance, Édouard St-Julien et sa femme sont venus nous surprendre agréablement et passer la veillée avec nous. Si Mme Mackay arrive ou n'est pas partie avant la réception de cette lettre-ci, ne la laisse pas partir. Son mari descend la semaine prochaine et la rencontrera chez nous où ils pourront faire la noce ensemble la semaine prochaine, mardi ou mercredi, pour remonter ensemble après l'assemblée de la Chambre des notaires.

¹³⁷ La Place Lamartine, à Papineauville, où réside le notaire François-Samuel Mackay, beau-frère de Casimir-Fidèle Papineau. L'épistolier écrit sur un papier dont l'en-tête porte : « F. Samuel Mackay, Notary, Clerk Circuit Court, &c., &c. »

¹³⁸ Clotilde St-Julien (1849-1879), fille aînée d'Édouard St-Julien et de Marie-Louise Papineau. Nièce de CFP.

Nous allons retourner à Montebello cet après-midi pour être là à l'arrivée du bateau et recevoir les amis de Montréal qui viennent aux funérailles. Je me rembarquerai demain avec eux et arriverai demain au soir à Montréal, Émery aussi. Néanmoins, il pourrait se faire qu'il restât une journée de plus pour s'entendre avec les enfants, Amédée, Ézilda et Bourassa, qui veulent, conformément au désir du défunt, le charger de faire l'inventaire et le règlement des affaires de la succession.

Je pense qu'il y aura beaucoup de monde aux funérailles. Il n'y aura pas de service, attendu qu'il n'y a pas eu confession, mais il sera enterré dans le caveau béni du cimetière de famille de sa petite chapelle. Le curé sera présent comme officier civil, pour enregistrer le décès. Je crois, malgré le zèle de M. le curé Bourassa, qu'un autre moins brusque, moins absolu et plus conciliant, aurait mieux réussi auprès du malade, qui certainement exigeait d'être approché sur le sujet d'une manière différente de bien d'autres!

Amitiés de tous à tous, embrasse les enfants pour moi. Un bec à Mme Delisle et à toi, en attendant que je les distribue moi-même chaleureusement. Le petit Joe¹³⁹ est parfaitement bien et parle comme un petit perroquet de tout sans se lasser. Il y prend goût à mesure qu'il apprend. Sa mère ne le reconnaîtra pas, tant il a de belles couleurs.

Ton vieux mari à la hâte.

Casimir

P.-S. Mercredi matin. Ne sachant pas si Aurélie est encore à Saint-Hyacinthe ou à Montréal. Dans le doute, je t'inclus une lettre de Clotilde à elle, que tu garderas jusqu'à ce qu'elle vienne, entendu que c'est pour des commissions.

※

¹³⁹ Louis-Joseph Mackay (1869-1952), *alias* Joe, né à Papineauville le 10 septembre 1869, fils de François-Samuel Mackay, notaire, et d'Aurélie Papineau. Neveu de CFP.

Madame Leman
Saint-Hyacinthe
McC, P010/B9,3

Longueuil, 8 août 1873

Ma chère sœur,

Il est bien temps que je réponde à ta lettre d'il y a environ un mois, où, dans ton zèle de nous rendre service, tu me pressais de te répondre à temps pour que tu puisses profiter du marché du samedi suivant. Mais bien des raisons ont empêché de nous mettre à même d'avoir les informations nécessaires, à la ville, pour te répondre utilement; raisons de santé, raisons provenant de la rareté de l'article requis et des mains qui le manufacturent, et mille autres petites circonstances qu'une femme peut penser et dire plus facilement que je ne pourrais les écrire.

Enfin, Louise a pu hier s'assurer qu'elle aurait à Montréal le crin et pourrait le faire étirer, démêler ou travailler (que sais-je, moi ?) à la prison, et que le tout reviendrait probablement meilleur marché de cette façon qu'à Saint-Hyacinthe. En conséquence, elle te fait écrire de n'acheter que la laine à Saint-Hyacinthe et de la faire préparer; qu'elle t'enverra le crin par l'express à la fin de la semaine prochaine, ou dans la suivante, si elle n'est pas elle-même trompée par ses fournisseurs. Tu sais sans doute qu'il s'agit de faire faire deux matelas de laine et crin, et Louise, qui dort encore dans le moment (5 h a.m.) m'a dit que tu connaissais toute l'affaire – quantité, qualité, préparation des matériaux, etc., par les explications verbales qu'elle t'avait données, en sorte que je ne veux ni ne peux en dire plus long. Si tu avais besoin de plus, un petit mot par la poste recevrait une réponse prompte.

Depuis quelque temps, je ne suis pas aussi bien qu'à l'ordinaire, quoique logé dans ce *réservoir* de santé : Longueuil! Et j'ai été obligé, comme je le suis encore dans le moment, de rester à la maison pendant plusieurs jours de suite, pour suivre un traitement. Il est vrai que cela ne m'empêche pas d'apporter de l'ouvrage à la maison et d'y faire, tranquillement et tout en soignant ma santé, beaucoup plus de besogne sérieuse et

suivie qu'au bureau, où l'on éprouve tant de dérangement par les personnes qui, du matin au soir, ne cessent d'entrer et sortir.

La preuve que je suis encore mieux à Longueuil qu'à Montréal, c'est que ceux qui restent à Montréal sont pires que moi, entre autres cette pauvre Charlotte (Mme D.E. Papineau) qui ne paraît pas, non plus qu'Émery, *réaliser* sa situation. Je la trouve attaquée d'une manière très sérieuse. Elle tousse souvent, d'une petite toux sèche; elle ne peut guère manger sans renvoyer presque aussitôt ce qu'elle prend; enfin, elle est toujours en transpiration très abondante, et son teint est mauvais. Enfin, j'en ai parlé bien sérieusement à Émery et à ton fils, le D^r Leman, et elle a fini par se décider à se mettre sous les soins du médecin.

Joe nous a fait le plaisir de venir passer l'après-midi avec nous, il y a eu dimanche 8 jours, avec Dessaulles. Leurs familles à eux sont toutes bien. Mercédès et Ida sont allées faire une promenade de quelques jours à Joliette. Mercédès en est revenue pour aller à Ottawa, où elle est invitée très spécialement par son amie, Mlle Lapierre, à aller passer le temps de la prochaine session parlementaire qui, courte ou non, promet des débats animés et de bons discours, ce qui ne manquera pas d'être très intéressant pour elle, qui promet d'être aussi chaude politicienne que sa cousine Fanny. Ida s'amuse si bien à Joliette qu'elle n'a pas voulu revenir aussi tôt.

Comment Rosalie¹⁴⁰ a-t-elle aimé son voyage à Longueuil ? J'eusse bien aimé qu'elle eût pu rester un peu plus longtemps, pour lui faire faire au moins un petit tour en chaloupe et un petit tour à cheval, n'eût été que quelques pas devant la maison! Mais si elle veut se reprendre avec ses petites sœurs, je les invite toutes à le faire, et je leur promets même une bonne ou plusieurs bonnes parties de pêche. Je viens de faire réparer, peindre et vernir ma chaloupe, qui les attend dans la splendeur de sa toilette en vermillon!

Mes amitiés à Fanny, qui est toujours, je l'espère, la meilleure de mes nièces, et à Casimir et à toute la famille. Je viens d'apprendre que Francis était à Montréal hier et ne pouvait prendre le temps de venir nous voir à

¹⁴⁰ Peut-être Rosalie Dessaulles (1869-1877), fille aînée de Georges-Casimir Dessaulles et de Fanny Leman.

Longueuil, devant s'en retourner le soir même. Tu lui diras que nous en avons tous été bien fâchés. Amitiés à toute la famille.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

✂

À Honorine Papineau-Leman

McC, P010/B9,3

Longueuil, lundi matin 25 août 1873

Ma chère Honorine,

En réponse à ta lettre de samedi, je t'informe que Louise se rend à Montréal ce matin, pour envoyer le crin et le coutil des matelas, par l'express, à l'adresse de G.C. Dessaulles, écr, Saint-Hyacinthe. Elle n'a pu le faire plus tôt parce qu'elle a été trompée de toutes manières par ses fournisseurs.

Elle envoie 24^{2/3}# coutil; s'il n'y en avait pas assez et qu'on ne pût facilement en trouver du pareil à Saint-Hyacinthe, il faudrait en renvoyer un petit morceau ici pour qu'on en trouve du pareil, car il y a déjà un an qu'il a été acheté.

Les mesures sont comme suit :

1^{re} couchette : 4 pieds et 5 pouces de large, sur 6 pieds 2 pouces longueur.

2^e couchette : 4 pieds 9 pouces largeur, sur 6 pieds 3^{1/2} pouces longueur.

Le tout, mesure anglaise et précise et à l'intérieur; en sorte qu'il faudrait probablement faire les matelas un peu plus petits, parce qu'en vieillissant ils s'aplatissent toujours un peu et conséquemment s'étendent en longueur et largeur.

Ne fais pas mettre de bordure; fais carder la laine au moulin en grandes feuilles. On suppose que de cette manière la laine se foulera ou tapera moins que si elle était étirée ou détirée.

Je t'attends mercredi, en sorte que tu recevras cette lettre à temps; sinon Fanny en prendra connaissance, et n'aura, je suppose, rien autre chose à

faire que de la communiquer à Mme Desmarteau¹⁴¹, à qui tu as donné toutes tes instructions.

La santé générale est assez bonne. Avec amitiés à tous, ton frère affectionné.

C.F. Papineau

✂

F.S. Mackay, écr, N.P.
Papineauville
BAnQ-O, P17, S1, D4

Longueuil, 2 juillet 1875

Mon cher Mackay,

Votre lettre est venue nous surprendre agréablement en plein déménagement. Merci, mille fois merci, de vos bonnes offres et des mille expédients que nous suggère votre amitié prévoyante pour nous procurer la santé en même temps qu'une résidence confortable dans une campagne aimée.

Le tableau que vous nous faites est vraiment enchanteur. Tout pousse sous votre plume comme sous la baguette magique d'une fée : confort intérieur sans trouble, récréations extérieures, jouissances de famille, promenades sur terre et sur l'eau, amusements pour les jeunes et les vieux, absence de toutes inquiétudes quant aux affaires; parents et amis cherchant à qui mieux mieux à amuser et obliger, rien n'y manque. Et la santé serait bien revêche si elle refusait longtemps d'accourir. Mais malgré tout, nous sommes obligés de décliner toutes ces belles offres, pour cette année au moins. Les circonstances nous font souvent des positions incontrôlables. Je me trouve justement dans une de ces positions. Il me faut du repos et l'oubli

¹⁴¹ Angélique Roireau-Laliberté (1800-1894), veuve d'Antoine Birs [Birtz]-Desmarteau, une amie de toujours de la famille Dessaulles. Elle sera inhumée à Saint-Hyacinthe le 6 septembre 1894, âgée de presque 94 ans.

des affaires, et néanmoins être prêt au besoin. C'est pourquoi Papineauville ne peut me convenir cette année, et Longueuil est préféré. Du reste, tout en trouvant à Longueuil les avantages de la campagne, nous y avons aussi ceux de la ville, mais sans ses inconvénients, et de plus nous restons près de notre médecin, que nous pouvons consulter à chaque instant.

Encore une fois mille remerciements, non seulement à vous mais à Aurélie, Mme St-Julien et Madsem et à leur famille pour leur bonne volonté et leurs offres toutes amicales.

John¹⁴² et sa femme doivent y avoir leur bonne part. Je suis content d'apprendre que ce dernier a réussi dans son projet d'acquisition, et j'espère que la spéculation lui sera aussi avantageuse que son nouveau site est supérieur sous tous rapports à l'ancien. Mais sa besogne et celle de sa femme vont augmenter avec un établissement de commerce plus considérable et un achalandage étendu tout fait. Et il faut qu'ils soient préparés à recevoir l'or et l'argent qui va couler vers leur magasin par mille petits ruisseaux nouveaux, pourvu qu'ils sachent entretenir ces petits ruisseaux par leur activité, leur attention soutenue à répondre aux besoins de leurs chalands et même à les deviner d'avance, etc. Enfin, je leur souhaite bonne chance et bon succès.

Ma Louise a été bien contente de vos excellentes offres et, comme moi, vous en remercie bien cordialement et toute la famille. Il va sans dire que les enfants (nous les appelons toujours enfants quoiqu'elles prétendent bien être aussi raisonnables, aussi grandes et aussi sages que ceux qui ne s'appellent plus enfants) seraient bien disposées pour leur part à accepter et s'en feraient une grande fête. Mais elles ne peuvent faire autrement que suivre le père et la mère, sauf à prendre un petit congé, si l'occasion s'en présente.

J'ai quelques mots encore à vous dire au sujet des ornements d'église et autres sujets intéressants, mais comme Charlotte (la mère) part et que si elle n'emportait pas ma lettre ce soir pour la maller à Montréal, elle ne partirait que lundi matin, au lieu de demain matin, je remets à un autre jour, afin de ne pas manquer son occasion.

¹⁴² John Hubert Mackay (1824-1889), marchand à Papineauville. Frère de François-Samuel Mackay. Il a épousé (Papineauville, 2 août 1853) Mélissa/Mélanie Hillman. Nécrologie dans *Le Spectateur* (Hull), 1^{er} octobre 1889, p. 2.

J'ai reçu votre traite ou chèque de vingt-six piastres, en remboursement, ainsi que les excellentes et aussi belles qu'excellentes asperges d'Aurélie, dont mille remerciements de toute la famille.

Avec amitiés de tous à tous. Votre beau-frère affectionné.

C.F. Papineau

P.-S. J'apprends à l'instant que votre Sam¹⁴³ est arrivé bravement en ville hier, seul comme un homme, et en bonne humeur comme en bonne santé.

✂

Mme F.S. Mackay
BANQ-O, P17, S1, D,6

Montréal, dimanche 29 avril 1877

Ma chère Aurélie,

Ton gentil bouquet nous a agréablement surpris le 25 au matin, vers 11 heures, temps auquel l'homme de la poste l'a apporté lui-même à la résidence, 72, rue Berri. En voyant et palpant ce paquet en tous sens, nous ne pouvions nous imaginer ce que pouvait signifier cet « échantillon », *sample*, comme il était étiqueté. Mais en lisant les mots « Avec les amitiés et bons souhaits d'Aurélie », Louise a deviné que c'était un bouquet de Mme Mackay pour l'anniversaire de ma naissance, que les enfants et la mère avaient fêté la veille au soir, en ajoutant quelques petites douceurs au dîner ordinaire de famille. Vrai bouquet de fête en effet! qui a de suite rempli la chambre de parfums, en sortant de son ingénieuse enveloppe. Il était parfaitement conservé; et réjouissant à voir sur la corniche, en face de ma table de travail, dans le petit vase de cristal où il s'est empressé d'aspirer une bonne dose d'eau fraîche. C'est vraiment un bon *échantillon*, sinon de ton

¹⁴³ François-Samuel Mackay (1865-1946), fils du notaire François-Samuel Mackay et d'Aurélie Papineau. Il sera notaire en 1886.

jardin, du moins de ta culture intérieure et du savoir-faire des horticulturistes de Papineauville. Je l'ai reçu avec plaisir et je te remercie de cette bonne pensée.

J'ai reçu le lendemain la lettre de Sam qui joignait les bons souhaits de sa plume au langage des fleurs! C'est vraiment trop d'attention et j'en suis tout confus, mais tout de même très flatté et très reconnaissant.

Je n'ai pas encore vu Godfroy pour lui livrer la lettre et le charger de la commission, mais m'attends à le voir demain.

Je suis surpris de voir que les travaux de semence soient aussi avancés que Mackay le dit. Je croyais la terre à peine dégelée, vu le peu de temps pluvieux que nous avons eu. Mais tant mieux si les habitants de Papineauville et du Canada en général peuvent semer beaucoup et récolter beaucoup. Car la guerre¹⁴⁴ va sans doute avoir l'effet de faire monter considérablement le prix des grains, provisions et produits généralement quelconques en Amérique. Et malheur à ceux qui n'en auraient pas assez pour leur propre besoin. Mais grand bonheur pour ceux qui, outre leur propre provision, en auraient assez pour vendre! Et si la guerre durait trois ou quatre ans, ce qui pourrait fort bien arriver, il faut savoir en profiter en produisant autant de grains et d'animaux que possible.

J'ai une nouvelle à t'annoncer à laquelle tu t'attends peut-être depuis quelque temps. C'est que ton grand garçon Auguste¹⁴⁵ est arrivé hier soir chez sa tante Émery, en route pour Papineauville, où il désire prendre un repos que sa jambe le force probablement à prendre. C'est Émilie qui nous

¹⁴⁴ La guerre russo-turque : Slaves des Balkans et Russes contre les Turcs de l'Empire ottoman. Elle dura d'avril 1877 à mars 1878.

¹⁴⁵ Auguste Mackay (1859-1917), fils aîné de François-Samuel Mackay, notaire, et d'Aurélié Papineau. Cette dernière a déjà parlé de la jambe malade de son fils. « Mon Auguste est beaucoup plus souffrant de sa bonne jambe depuis le froid et les tempêtes de neige, qui ne cessent à peine depuis assez longtemps. Le jour, tout va bien, mais le soir les douleurs le prennent assez violentes quelques fois pour me faire craindre que cette jambe ne devienne comme l'autre. [...] Trois des plus petites plaies sont fermées, et une des plus grandes, au bas, ouverte au 1^{er} octobre, s'est fermée ces jours-ci, après avoir rejeté plusieurs os plus ou moins gros. Cette plaie avait un pouce et demi de longueur sur un de largeur. Une septième plaie s'est faite depuis huit jours, d'où il est aussi sorti de petits os. » Aurélié à Honorine, sa sœur, 24 décembre 1872. Voir *Mille amitiés*, p. 169.

a appris la nouvelle aujourd'hui à midi, en venant apporter à sa tante Louise un excellent morceau de dessert de sa propre invention et façon. [Note marginale] Je me trompe, dit Mercédès, c'est de la manufacture de Clotilde, reproduite par Émilie mais à profusion. C'est vraiment excellent. C'est de la mousse d'orange.

Je n'ai pas encore vu Auguste. C'est bien triste d'être ainsi affligé pour un jeune homme de son âge, de ses talents et d'un avenir qui pourrait être si brillant et si utile pour lui-même et honorable pour sa famille. Je suppose que la pensée de son mal l'obsède continuellement, le fatigue et finit par lui faire souvent prendre tout en dégoût. Mais il faut combattre cela. Il ne faut pas qu'il se décourage et se livre au diable bleu¹⁴⁶. Au contraire, le Dr Macdonnell disait que sa jambe redeviendrait bien mais que ça serait long, mais qu'il fallait occuper son esprit par des travaux soutenus; et il suggérait au besoin un professeur privé. Il comprenait, je suppose, que si l'esprit n'était pas continuellement occupé, s'il n'y avait pas toujours un but à atteindre pour stimuler l'ambition, le découragement stimulé par la lenteur de la convalescence et un désœuvrement partiel, quelquefois forcé, retarderait sinon empêcherait la guérison.

Nous parlions de cela, Louise et moi, aujourd'hui et, comme elle se propose ou désire beaucoup aller chercher la santé en France ou dans le beau climat d'Italie, si elle peut supporter la traversée, l'automne prochain, et en passant, de faire une bonne visite à M. David¹⁴⁷ dont nous avons tous conservé un si agréable souvenir, il lui est venu à l'idée qu'Auguste pourrait aller aussi chercher la santé là; et aller passer comme une année, plus ou moins, avec M. David, qui serait son professeur comme son gardien, et dont

¹⁴⁶ Le diable bleu ou, mieux, les diables bleus : accès de mélancolie. *TLF*.

¹⁴⁷ Joseph David, né à Gap (France), ordonné prêtre à Bytown, curé à Papineauville de 1857 à 1866. Le 29 avril 1866, plus de 160 paroissiens de l'endroit signent une adresse au curé Joseph David, qui retournera en France. L'adresse est présentée à la sacristie par le notaire Mackay, maire, immédiatement après la messe, en présence de tous les paroissiens qui s'y rendent en foule, voulant faire leurs adieux à leur curé. Une bourse contenant \$70, lui est offerte, « produit spontané d'une souscription qu'ils firent la veille au soir seulement dans le village et le dimanche matin parmi les paroissiens venus à la messe. » *L'Ordre : union catholique*, 7 mai 1866, p. 2.

le caractère gai conviendrait parfaitement à Auguste, qui s'instruirait là, tout en se récréant et revenant à la santé. Je suis sûr que M. David serait charmé de recevoir Auguste et de le diriger dans ses études et, sans devenir son professeur, le mettre dans les écoles ou universités du Gouvernement où, je crois, l'enseignement est gratuit, tout en étant excellent. Je m'attends à revoir Émery cette semaine. Il est bien temps que le printemps et la belle saison nous le ramènent.

Amitiés à lui et à toute la famille chez St-Julien et à Plaisance, et à tous les amis du village.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

✧

Henri Loedel, écr

Bazar Inglés¹⁴⁸

Montevideo, Amérique du Sud

BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 96

Montréal, 29 mars 1879

Mon cher beau-frère,

Votre lettre des 26, 27, 29 et 30 novembre dernier et celle de cette dernière date de votre fils, notre petit Enrique, devenu un beau grand garçon, un homme s'il vous plaît! nous sont arrivées sous la même enveloppe, au commencement de l'année (janvier 21/79) comme de belles étrennes de nouvelle année, attendues depuis longtemps. Quelle joie! Quelle heureuse nouvelle année pour toute la famille! Louise, votre excellente sœur, Louise, assise sur son lit de malade, ne se lassait pas de contempler l'écriture bien connue de l'enveloppe. Elle éclata en sanglots avant de pouvoir ouvrir la lettre. Les enfants rassemblés autour de son lit pleuraient aussi. Je venais de lire par-devers moi les deux lettres, où j'avais vu le tableau tracé par

¹⁴⁸ Henri Loedel est propriétaire du Bazar Inglés à Montevideo.

Enrique de la réception d'une lettre du Canada à Montevideo, et l'effet qu'elle avait produit sur vous, malade aussi là-bas! Le tableau était le même ici. Je vous voyais tous les deux en même temps, le frère et la sœur, à des milliers de lieues de distance, images l'un de l'autre, sous l'empire des mêmes émotions, et deux grosses larmes s'échappaient en silence de mes yeux. C'étaient des larmes de bonheur pour tous.

Comme elles sont bien remplies, ces deux lettres, de toutes sortes de bonnes choses à dire et à lire; riches de détails intimes les plus intéressants! Enrique, par ma foi, aurait fait un poète si les circonstances et son père n'en avaient fait un homme d'affaires; ce qui vaut encore mieux. Il peint tout ce qu'il écrit. La verve de la mère, la concision du père se retrouvent en même temps dans son style. Même écriture régulière, même tournure d'idées, même manière de les exprimer que son père. Il n'y a pas à s'y tromper, c'est un « chip of the old block ».

Mon cher Loedel, vous ne sauriez vous imaginer quelle somme de contentement j'ai éprouvée en lisant vos sentiments de haute considération et de sincère amitié pour votre femme et les mêmes sentiments exprimés par Enrique pour son père et sa mère. J'y vois pour vous le gage du vrai bonheur pour le reste de vos jours, qui seront encore longs, j'en ai la confiance. La pensée de la femme que l'on aime, le souvenir d'une mère chérie, c'est le talisman qui chasse la mauvaise fortune, l'ange conducteur qui maintient dans la voie droite, le baume qui guérit toutes les plaies. Aimer sa femme et ses enfants, en être aimé, c'est le paradis sur la terre. Vos deux lettres nous ont fait passer sous les yeux l'image de ce paradis dans la demeure du *Bazar Inglés* de Montevideo.

N'allez pas laisser troubler votre bonheur et vos projets d'avenir pour vos enfants par la pensée de votre maladie. Cette maladie ne vous emportera pas. Sous les réticences que contiennent les deux lettres, je soupçonne qu'elle est la même que celle de ma femme et que vous n'avez pas voulu nous le dire, de peur de l'effrayer. Si c'est le cas, vous vivrez encore longtemps. Mais cette maladie aura eu l'avantage de vous révéler dans votre femme et vos enfants des trésors d'amitié et de dévouement que vous n'aviez pas encore eu l'occasion d'apprécier dans toute leur étendue. Ils ne vous en seront que plus chers. Louise m'a rappelé que vous aviez toujours été impressionné de l'idée que la consommation pourrait bien être héréditaire

dans la famille. Elle veut que vous vous rassuriez, et vous fait part des symptômes qu'elle éprouve, pour que vous puissiez comparer. Sa maladie n'est pas la consommation, mais une bronchite obstinée, compliquée par l'âge critique, qui vient de passer pour elle. Elle tousse plusieurs fois le jour et un peu la nuit, depuis cinq ans; elle crache facilement, c'est le crachat ordinaire d'une personne qui a un fort rhume. Ses poumons ne sont pas attaqués. Deux fois, le sang lui est subitement venu à la bouche en abondance; la première fois, dans la première année, et la seconde fois, dans la cinquième, c'est-à-dire la présente année de sa maladie. Cela l'avait d'abord saisie et effrayée. Mais je l'ai attribué à une cause bien simple et assez fréquente : la rupture de quelques petits vaisseaux veineux dans la gorge, causée par la toux; comme par exemple la rupture de ceux du nez cause les saignements de nez ordinaires. L'affection tendre et les mille petits soins de ses excellents enfants ne lui font pas défaut. Quelques intimes et la lecture des journaux à nouvelles lui rendent les journées courtes. Elle peut sortir en voiture; et c'est une jouissance qu'elle se donne, l'hiver comme l'été, quand le temps est sec et beau et qu'il ne vente pas. Elle revient ordinairement plus forte de ses promenades, qui durent généralement une heure. Elle a bon courage et bon espoir, et nous aussi.

Vous avez pigé le temps arrivé de me parler de votre dette. J'en suis content, la plus faible explication vaut mille fois mieux que le silence, et vous auriez dû me la donner dès l'origine. Je vous avouerai en toute sincérité que je n'ai jamais pu me rendre compte de votre manière d'agir dans cette affaire. Je vous ai connu personnellement prudent quelque temps, mais beaucoup plus encore par votre ressemblance remarquable de caractère avec votre mère et avec votre sœur Louise, que j'ai pu apprécier toutes deux dans l'intimité de nombreuses et heureuses années passées ensemble. Et je vous ai toujours tenu dans ma plus haute considération. Votre mère, quel riche caractère de femme! de l'or en barre! Sa mémoire sera toujours respectée et aimée. Votre sœur Louise, inutile de vous dire que je l'ai toujours aimée puisqu'elle est ma femme. En vieillissant, il me semble que je m'attache chaque jour davantage à elle pour toutes ses bonnes qualités.

Vous me dites : « Sur vos têtes à vous que jusqu'à l'époque de votre mariage nous estimions mutuellement, un nuage obscur est passé, qui s'appelait *Agustín*, et ce nuage a noirci votre ciel jadis si bleu. » Je réponds :

Crevons-le de suite ce nuage, qu'il se vide complètement et que notre ciel redevienne beau. Pour cela, il suffit de se bien comprendre. Vous m'avez donné votre explication; je vais vous donner la mienne. L'une se complétera par l'autre.

Le 1^{er} août 1857, deux ans après votre départ du Canada, c'est-à-dire deux ans et un mois après mon mariage, un jeune homme de Lima, le susdit Augustin¹⁴⁹, nous arrive de New York, envoyé par vous de Lima et confié à nos charges sans consultation préalable. Selon vos désirs et vos instructions, nous pourvoyons à son entretien et éducation dans une académie anglaise de Montréal. Vous promettiez d'envoyer les fonds régulièrement, même d'avancer pour défrayer ces dépenses. Je n'ai reçu d'argent que deux fois, et ai toujours été considérablement en avant de vos envois dans mes déboursés, quoiqu'ils ne fussent que strictement conformes à vos instructions. Enfin, au bout d'un an et demi, vos envois de fonds ayant cessé depuis six mois, sans avis préalable de votre part; me trouvant dans la plus pénible perplexité, sans aucune indication de vos intentions et dans une position de fortune qui était loin de me permettre de faire face à de pareilles dépenses, je pris le parti suprême de vous renvoyer le jeune homme à Lima, en faisant un dernier déboursé et payant son passage et équipement. Je vous ai envoyé alors mon compte pour la dernière fois, accompagné d'une lettre qui devait se ressentir de mon mécontentement. Pas de réponses ni de nouvelles de vous jusqu'à l'époque de votre visite au Canada, dans l'automne de 1860. Alors vous me parlâtes de pertes dans la fortune d'Augustin dont vous étiez le tuteur, et dans la vôtre; il n'y avait pas de faute, ni mauvaise volonté chez vous, mais des malheurs à déplorer; vous n'étiez pas ruiné, au contraire il vous restait des ressources certaines et vous étiez en route pour Londres, où vous deviez infailliblement gagner un procès important avec les papiers dont vous étiez porteur, etc.; au mois de juin suivant (1861), vous seriez en mesure de me payer sans gêne, et vous me signiez un billet à cet effet. J'acceptai ces explications; les désagréments du passé furent cordialement oubliés et notre seul regret a été que votre visite fût trop courte.

Avant votre départ, vous me consultiez pour savoir s'il était nécessaire pour vous de passer un acte devant notaire de la renonciation à la succession

¹⁴⁹ Augustin Rendon avait perdu son père en 1854.

de votre mère, chose entendue depuis longtemps entre elle et vous. Je vous dis alors que légalement ce n'était pas nécessaire, car elle pouvait toujours tout régler suivant sa volonté par son testament; mais qu'il serait peut-être mieux en effet de constater votre entente par un papier. Je n'ai pas su si vous l'aviez fait ou non.

Votre billet porte la date à Montréal du 19 novembre 1860, et est fait pour la somme de sept cent soixante-deux piastres et onze centins (\$762,11).

[En marge] Nota. Depuis que la présente lettre a été écrite et envoyée, j'ai constaté par le compte de J.J. Gibb (de Gibb & Hunter, notaires) que A.H. McDonald (c'est-à-dire André) avait signé et exécuté, le 17 juin 1852, en présence de Gibb un « Indenture of sale, memorial, affidavit, etc. » Cela doit être la vente de la propriété d'Oshawa ou de sa part dans cette propriété par lui à sa mère, qui plus tard l'aurait revendue à Cheney vers janvier 1856, ou peut-être en 1855.

J'ai revu mon livre depuis la réception de votre lettre et j'ai constaté que dans cette somme il n'y avait que \$155,96 d'intérêt : intérêt simple, s'il vous plaît, calculé au taux de huit pour cent par année, taux ordinaire des prêts à Montréal. Donc le capital originaire était d'un peu plus de six cents piastres (\$600) et non pas trois cents piastres (\$300). Je ne sais où vous pouvez avoir pris ce chiffre de \$300, dont vous vous seriez reconnu débiteur envers moi, après le départ d'Augustin, dites-vous. Car je n'ai jamais reçu de nouvelles de vous après son départ, jusqu'à l'époque de votre susdite visite à Montréal en 1860. Et c'est à cette époque seulement que vous vous êtes reconnu mon débiteur, et cela pour la susdite somme de \$762,11.

À ce billet-ci, \$762,11, ajoutez son intérêt (toujours l'intérêt simple) au même taux de 8% par année, du 1^{er} juin 1861, époque où il devait être payé, jusqu'au 1^{er} août 1870 (9 ans et 2 mois) : \$558,80. Et vous avez un total de \$1320,91. C'est là précisément le total de mon compte, que je vous fis lire et examiner en détail, dans mon livre, en août 1870, lors de votre seconde visite à Montréal.

Vous m'offrîtes alors de me signer un nouveau billet, attendu que les dépenses de votre voyage avec votre famille étant considérables, vous ne pourriez commodément me payer avant votre retour à Montevideo. Je vous répondis que votre parole me suffisait. Et je retrouve dans mon livre au pied

de ce compte la note suivante, écrite en votre présence, lue et approuvée par vous comme contenant notre arrangement, savoir :

« Nota. 23 août 1870. Ce jour, Loedel étant à Montréal, dans mon bureau, il a été convenu entre lui et moi, après examen en commun et débat du compte qui précède, qu'il me paierait un montant égal au capital, savoir : \$762,11 en m'envoyant une traite de Montevideo, aussitôt son arrivée là, et qu'il m'enverrait le reste quelque temps après, aussitôt que la révolution qui est actuellement en progrès là sera terminée; sans que la somme augmente par intérêt d'ici là; pourvu toujours que le paiement ne retarde pas trop. »

J'ai été certainement désappointé de ne voir dans votre première lettre, après votre arrivée à Montevideo, ni dans aucune de celles qui l'ont suivie, pendant quelque temps, aucun envoi d'argent ni allusion à aucune cause de retard. Il me semble que le paiement vous était facile alors. La fortune vous souriait et continuait à vous sourire pendant deux ans encore, de 1871 à 1873. Je calcule d'après la lettre d'Enrique, qu'à l'époque de la crise de 1873, le chiffre rond de votre actif était bien près de deux cent mille piastres (\$200 000). Depuis, je comprends qu'il vous a été difficile de songer à votre dette du Canada. Vous deveniez victime de la crise commerciale inouïe, qui commença en 1873 et fit le tour du monde. Ce n'est qu'à force d'énergie et de sacrifices ruineux de propriété, à force de retranchements et de privations d'autant plus pénibles qu'il fallait y associer votre famille, habituée autrement, que vous avez pu faire face à vos engagements et payer honorablement toutes vos dettes. À peine si vous avez pu sauver du naufrage un pauvre vingt-cinq mille piastres (\$25 000). Mais l'honneur et le crédit sont restés intacts et plus brillants que jamais! Au bout de six années d'un travail expérimenté, mais trop ardu peut-être pour votre santé, merveilleusement secondé par les aptitudes commerciales naissantes et bien dirigées de votre fils, vous pouvez contempler avec satisfaction ce mince capital de \$25 000 grossi par les profits du commerce jusqu'au chiffre de soixante mille piastres (\$60 000) qu'il atteint aujourd'hui. Dieu en soit loué! Vous voilà de nouveau au-dessus de la misère et comparativement dans l'aisance. C'est même encore une fortune assez respectable, si la piastre vaut autant dans l'Amérique du Sud que dans l'Amérique du Nord, comparée aux choses nécessaires à la vie.

Je puis juger de l'amertume de pareilles épreuves. Car la même crise a atteint le Canada et y sévit encore. À Montréal, elle s'est trouvée intensifiée par la fièvre de folles spéculations sur les propriétés foncières qui l'avait précédée. Trop absorbé par mes affaires professionnelles pour donner la moindre attention suivie à aucune autre affaire, j'appris un jour avec frayeur que je me trouvais plongé dans une vilaine entreprise de bâtisses considérables, par des personnes en qui j'avais eu assez de confiance pour leur permettre l'usage de mon nom. Je vis se dresser devant moi l'image d'une dette écrasante et de la ruine, le crédit professionnel perdu, ma famille dans la misère¹⁵⁰! Vous dire ce que j'ai souffert, le jour et la nuit, pendant six mois de la plus forte tension d'esprit et d'efforts de toutes sortes pour empêcher le dénouement fatal, serait chose impossible. Mon cœur finit par crever; j'étais anéanti! Oh! ma femme et mes enfants, comment ne les

¹⁵⁰ Allusion probable à un premier emprunt de \$10 000 qu'il a fait en mai 1873 pour acheter plusieurs lots des paroisses de Saint-Simon et Saint-Liboire, faisant partie du fief de Bourgchemin, seigneurie Langan, district de Saint-Hyacinthe, ayant appartenu à Mme Forsyth, mère du vendeur. Le vendeur est William Langan Forsyth, gentilhomme, de Québec, ci-devant lieutenant dans le 7^e régiment des Hussards. CFP a déboursé \$10 000 comptant, après avoir emprunté cette somme au Crédit foncier de Montréal et il s'engage à remettre \$200 mensuellement pour éponger cette énorme dette. Voir FJD, 23 mai 1873, minutes 4 313, 4 315, 4 316. Cependant ses ennuis financiers s'aggravent. Le 1^{er} novembre 1875, CFP était endetté envers la banque Ville-Marie, d'autres banques et diverses autres personnes de sommes considérables qu'il se déclara alors incapable de payer. Sa dette envers la banque Ville-Marie montait à \$28 729, montant de divers billets promissoires signés par lui, endossés et escomptés par la banque. CFP avait cédé à la banque huit maisons de brique qu'il possédait sur la rue George-Hippolyte et la rue St-Dominique. CFP a aussi abandonné à la banque Ville-Marie ses frais et honoraires professionnels comme notaire de la banque, pendant trois ans, du 1^{er} novembre 1875 au 1^{er} novembre 1878. Vers le même temps, une des autres banques créancières a fait vendre par saisie-exécution les biens meubles de CFP et les autres propriétés immobilières qu'il possédait, lesquels consistaient en quelques lots de terre vacants, à Longueuil, sur lesquels il redevait la plus grande partie du prix de leur acquisition. Plus tard, la banque Ville-Marie, considérant que CFP ne possède plus rien et a rempli ses conditions avec elle, lui donne décharge. FJD, 13 novembre 1880, minute 9 087.

aimerais-je pas! Leur esprit d'abnégation, leur parfaite indifférence pour toutes ces privations qui me semblaient devoir leur être si cruelles, furent pour moi comme un choc électrique. Leur courage ranima le mien. J'exposai franchement la situation aux intéressés. Je fis un abandon général de tout ce que je possédais, restant malgré tout endetté d'une dette énorme de \$30 000. N'importe! Ayant dès ce moment l'esprit plus tranquille, je pus reprendre mon travail professionnel, interrompu pour ainsi dire pendant ces six mois de tortures, et m'y livrer avec plus d'ardeur que jamais. Quoique ne possédant plus rien au monde, étant au contraire endetté par-dessus la tête, j'eus l'immense satisfaction dans mon malheur de voir les banques, compagnies financières et personnes haut placées que je comptais parmi mes clients, ne pas douter de mon honorabilité et de mon intégrité professionnelle, me continuer leur pratique et me confier des affaires importantes et des dépôts considérables, comme auparavant. Le ciel est donc redevenu comparativement serein pour moi aussi; et depuis 1875 je vis modestement du seul produit de mon travail quotidien, diminuant graduellement l'occasion ma dette, que j'espère éteindre avant de mourir. Mais l'homme de profession n'a qu'un cerveau et une plume à sa disposition, au contraire du marchand qui, lui, peut mettre en action pour son propre compte et bénéfice un nombre indéfini d'employés, commis, agents et sous-agents capables, selon le besoin de la demande et l'extension qu'il juge à propos de donner à ses affaires. De là vient que le marchand peut faire une jolie fortune en un temps comparativement rapide; l'homme de profession, jamais.

Mais revenons à nos moutons. Aujourd'hui vous paraissez vouloir que nous examinions la question de votre dette envers moi, au point de vue de la conscience. Je n'y ai aucune objection. Mon caractère comme mon éducation de famille et professionnelle me portent à être juste avant tout et envers tout le monde. Comment, à plus forte raison, ne le serais-je pas envers un parent ? Bien plus, voici, si je me rappelle bien, à peu près la substance de ce que je vous écrivais dans le printemps de 1870, quelque temps avant votre visite : « Vous n'avez sans doute pas oublié votre dette envers moi; le paiement en est légitimement dû depuis longtemps; je ne suis pas riche, loin de là, et j'aimerais à en toucher le montant, qui me ferait grand bien. Néanmoins, si vous êtes dans la gêne, je suis bien prêt à vous en faire la remise. » Après votre arrivée ici, sans vous parler de ce que cette lettre

contenait, je vous demandai si vous l'aviez reçue. Vous me dites que non; que vous étiez déjà en route dans le temps; que vous la recevriez probablement bientôt parce que vous aviez laissé un agent sur les lieux, avec des instructions spéciales pour les lettres qui arriveraient à votre adresse en votre absence.

Mais voici comment vous posez la question devant le tribunal de la conscience, vous m'écrivez : « Lorsqu'en 1860, presque tout à fait ruiné, je retournai vous visiter à Montréal, vous fîtes (par accumulation d'intérêts composés) monter la dette à \$762. Je n'avais pas le sou, pas même pour vous payer les \$300 (de capital originaire). Mais j'abandonnai toute participation dans le produit de la vente des biens de ma mère à Oshawa à M. Cheney, et de la maison rue St. George à Sancer¹⁵¹, en faveur de mes sœurs, n'ayant jamais reçu un sou d'héritage et croyant en conscience avoir dès lors bien payé comme cela les \$300 que je vous devais, pour compte d'un troisième. Cependant, lors de ma visite de 1870, je vis que loin de comprendre, vous, que je ne vous devais rien depuis dix ans, vous prétendiez au contraire élever la somme (toujours par intérêts composés) à plus de \$1300. Si vous persistez jusqu'à présent dans ces mêmes calculs et croyances, où en sommes-nous aujourd'hui ? \$2 500 ? \$3 000 ? Allons donc, mon cher beau-frère, ce n'est pas comme cela que j'aurais agi, moi, envers vous dans les mêmes circonstances. Car à quoi sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? »

Remarquez d'abord, comme je l'ai dit plus haut, que vous faites erreur : 1° quant au chiffre du capital originaire, qui était de \$600, au lieu de \$300; 2° quant à l'intérêt, qui était simple et non composé. Remarquez encore que c'est la première fois que vous me faites part de l'idée que vous aviez de compenser votre dette par la renonciation faite ou supposée faite en 1860 à la succession de votre mère. Et c'est vraiment un malheur que vous m'ayez fait promesses et billets quand vous aviez cette idée. Je n'ai jamais voulu en quoi que ce soit mêler mes affaires avec celles de ma femme ou de sa famille. J'ai vu par l'expérience dans le cours de ma pratique professionnelle combien c'était une règle sage pour la paix des ménages. Mais enfin,

¹⁵¹ Sale by Mrs A. McDonald to J.B. Sancer. Notaire Isaac Jones Gibb, 25 mai 1855, minute 16 393.

vous croyez qu'il serait juste de déroger à la règle dans ce cas-ci. Examinons donc.

Vous dites n'avoir pas reçu un sou d'héritage. J'ai toujours compris le contraire de votre mère et de vos sœurs. Il ne faut pas appeler « héritage » cela seulement qu'on reçoit de ses parents après leur mort. Ce qu'ils nous donnent pendant leur vie sert également d'héritage et s'appelle du même nom. J'ai souvent dit à votre mère qu'il ne fallait pas oublier l'absent et qu'elle devait partager sa succession entre tous ses enfants également. Elle me répondait qu'elle n'oublierait jamais son fils! mais que quant à sa succession, il n'avait rien à y prétendre, que cela était arrangé depuis longtemps entre lui et elle. J'ai toujours compris que c'était lors de votre départ pour l'Australie, en 1852, trois ans avant mon mariage. Vous préféreriez avoir une somme moindre et l'avoir de suite et, avec cette somme, tenter fortune. Là-dessus, votre mère vous laissa avoir six cents piastres (\$600) comptant, si je me rappelle bien le chiffre.

C'est seize cents piastres (\$1 600), je crois, que votre mère a retirées de la vente de la propriété d'Oshawa à Cheney, et cinq cents piastres (\$500) de la vente de celle de la rue St. George à Sancer; en tout, deux mille cent piastres (\$2 100). Voilà quel était tout son capital. Grâce à moi, elle a pu en outre faire quelques petites épargnes sur son revenu. Car, à son décès, après ses frais funéraires, charités et petits legs payés, elle laissait par son testament pour héritage à ses deux filles une somme nette de deux mille six cent quarante-quatre (\$2 644), qu'elles ont partagée entre elles par acte de partage devant notaire, faisant pour la part ou moitié de chacune, treize cent vingt-deux piastres (\$1 322).

Singulière coïncidence! Ce chiffre correspond à celui de votre dette envers moi, en août 1870 : \$1320,00.

En comparant l'un par l'autre, ma femme perd son héritage, ou je perds ma créance. Dans l'un ou l'autre cas, on ne pourra toujours pas dire que je me suis enrichi aux dépens de ma femme ni de sa famille. Je puis dire pareillement que je ne me suis pas enrichi par ma propre famille. Car à part l'éducation, je n'ai pas reçu un sou d'héritage et j'ai largement payé pour quelques-uns de mes parents.

D'autre part, si, à la somme de \$600, reçue par vous en 1852, on ajoute l'intérêt jusqu'au décès de votre mère, en 1870 (17 décembre), soit \$864

pour 18 ans, on a la somme totale de quatorze cent soixante-quatre piastres (\$1 464).

Cet intérêt, comme celui de mon compte contre vous, est calculé au taux de huit pour cent par année (8%). C'est le taux ordinaire des prêts à Montréal et c'est le même que je payais moi-même à votre mère.

J'avais donné à votre mère une hypothèque pour les argents qu'elle avait retirés de Cheney et de Sancer; et jusqu'à son décès je lui ai payé régulièrement son intérêt à 8% sur ces argents. En me mariant, je pris chez moi, avec la fille, la mère et tout son petit ménage. Je voulus faire le gentil galant et j'insistai à lui payer ce ménage au plein prix coûtant des articles, suivant les factures, quoiqu'ils fussent de seconde main. Pendant les deux premières années de mon mariage, je ne lui chargeai rien pour sa pension. Ensuite, ses revenus lui permettant de payer, je voulus qu'elle s'assurât par elle-même des plus petites pensions ordinaires pour une personne de son rang. Elle constata que c'était \$20 par mois. Je lui chargeai alors une demi-pension de dix piastres (\$10) par mois, qu'elle me payait régulièrement, comme moi-même je lui payais ses intérêts régulièrement.

De cette façon, elle avait la jouissance de se sentir parfaitement indépendante; et il lui en restait encore assez pour ses petites largesses à son curé et ses charités ordinaires. Car elle était extrêmement charitable, votre mère, et elle aimait à avoir quelque chose à donner. Mais elle savait comment donner et aimait surtout à venir en aide à ceux qui dans sa famille pouvaient avoir besoin. Elle avait le petit verre de vin dans l'occasion, sa bière et la place d'honneur à ma table et toutes les mille petites douceurs que l'amitié filiale peut fournir. Ses amis étaient les nôtres et les nôtres devenaient les siens. Promenades et amusements de famille, tout était commun entre nous. J'ai la satisfaction de pouvoir dire qu'elle a joui paisiblement de la vie dans ma maison et y a passé une vieillesse heureuse dans laquelle elle a eu la joie suprême, si ardemment espérée, de revoir son fils avant de mourir; lui-même, heureux dans sa famille naissante, comme dans l'aisance de sa fortune. Je savais lui faire plaisir en faisant tomber la conversation sur vous et vos faits et gestes, pas pour en dire du mal, comme bien vous pensez. Souvent elle me disait : Ne craignez rien; je connais mon fils, il vous paiera. Louise me disait : André (votre nom favori ici pour Henry), André est honorable jusque dans le bout des ongles, il te paiera s'il

en a jamais les moyens. Dans une lettre de juin 1857 au sujet d'Augustin, vous promettiez à votre mère de lui faire toucher une somme de quatre cents piastres par année (\$400), « aussi longtemps qu'il plairait à Dieu de lui conserver ses jours ». Cela prouvait certainement votre affection et la générosité de votre bon cœur. Mais le malheur et des circonstances imprévues vous ont empêché de donner suite à ce beau projet.

Il y a eu des temps où vous ne pouviez pas me payer; d'autres où vous le pouviez, à moins de croire que vous n'avez eu la petite vanité que quelques[-uns] ont de se faire paraître plus riches qu'ils ne sont, sur le principe qu'il vaut mieux faire envie que pitié. Je crois comprendre maintenant que la raison pour laquelle vous ne vous pressiez pas de payer quand vous le pouviez, c'est cette arrière-pensée qu'en conscience vous ne me deviez rien et qu'il serait aussi bien de retarder jusqu'après le décès de votre mère, pour voir peut-être quel serait de sa succession. Mon cher André, tout homme a eu ses moments de faiblesse, sans en excepter Samson! Et quand même vous auriez eu les vôtres, je vous le dis comme je le pense, je vous crois un homme vraiment solide, juste et honorable, doué des plus belles qualités du cœur et de l'esprit.

Vous êtes maintenant éclairé sur les faits et circonstances et pouvez décider en pleine connaissance de cause. Vous connaissez parfaitement le Canada et l'Amérique du Sud. Moi, je ne connais que le Canada et encore, imparfaitement peut-être; et je ne connais rien de l'Amérique du Sud. Je n'ose prendre sur moi la responsabilité de prononcer, de peur (faute de connaissances suffisamment exactes) de faire une injustice ou de la peine quelque part, ce dont je serais désolé. Je laisse donc la chose entièrement entre vos mains et m'en rapporte pleinement à votre jugement et discrétion. Quelle que soit votre décision, j'en serai satisfait, ayant d'avance la confiance qu'elle sera équitable, basée sur une pleine connaissance des faits et une juste appréciation des circonstances. La question entre nous ne porte pas sur un chiffre. Je suis entré dans des détails minutieux et longs peut-être. Mais j'ai cru que je ne devais rien de moins à notre estime mutuelle. Si donc, en conscience, vous ne me devez rien, je ne veux rien. Si, en conscience, vous me devez quelque chose et ne pouvez le payer sans vous faire tort, je le répète, je n'en veux pas davantage.

Mais pour vous éviter les scrupules d'une décision rigoureuse et absolue, je vous ferai, si vous le préférez, une autre proposition, que voici : Vous avez trois enfants; moi aussi. En tout, six enfants à nous deux. Donnez-leur à chacun deux cents piastres (\$200). Cela fera une somme totale de douze cents piastres (\$1 200), c'est-à-dire cent vingt piastres (\$120) de moins que votre dette en 1870. Laissons de côté les intérêts depuis cette époque et partageons ainsi le capital entre vous et moi; avec cette condition que vous tiendrez la part de vos enfants en fidéicommiss (in trust) pour eux, et la placerez à intérêt dans une banque ou de toute autre manière sûre que vous jugerez plus profitable; pour remettre à chacun, à son mariage, la totalité de sa part et des intérêts accumulés jusque-là sur cette part, savoir : à votre fille Celia, pour lui servir de commencement de dot et à vos deux garçons, Enrique et Edouardo, pour servir également de commencement de dot à leurs femmes. J'en ferai autant pour la part de mes enfants.

Quant aux cent vingt piastres (\$120) restant sur la dette, vous les donnerez à Lizzie¹⁵². La pauvre sœur, elle aussi, a eu son malheur. Elle avait placé son petit héritage dans l'acquisition de parts ou actions de la banque Jacques-Cartier de cette ville, qui est tombée en déconfiture en 1876, en sorte qu'elle a perdu plus que les trois quarts de son héritage. Mme Delisle mère n'en a pas pour longtemps à vivre et Lizzie n'a rien à attendre de ce côté-là, après la mort de Mme Delisle, chez qui elle vit aujourd'hui.

Enfin, comme je vous l'ai dit, pesez le tout; jugez et décidez comme vous le trouverez juste et raisonnable, *en votre âme et conscience*, comme nous, notaires, le disons dans nos actes.

J'ai été bien sensible au témoignage de bonne amitié et de bon souvenir de votre femme, auquel vous vous êtes généreusement associé en lui fournissant, cela va sans dire, les fonds pour le magnifique don de £15 Sterling, c'est-à-dire £5 pour chacune de ses nièces, Mercédès, Henriette et Ida, mes trois enfants. La traite a été reçue à son temps, et, avec elles j'ai été tout joyeux et vous en remercie cordialement tous deux. Nous avons aussi reçu les portraits de vos enfants. Ce sont de beaux portraits et de beaux enfants. Leur ressemblance avec le père et la mère est frappante. La tante Lizzie en

¹⁵² Lizzie serait Élisabeth Delisle, fille d'Élisabeth McDonald et de John-Charles-Henry Delisle.

est tout amoureuse. On les admire vraiment dans mon salon. J'ai aussi reçu le catalogue du « Bazar Inglés » de Montevideo et nous l'avons parcouru avec intérêt. Je n'avais pas d'idée que les produits anglais fussent aussi recherchés dans l'Amérique du Sud. Je ne m'étonne pas que cette branche de commerce vous donne de gros profits, comme elle l'a fait généralement ici à ceux qui s'y sont livrés : Fabre & Gravel, Rolland, Dawson, Miller, etc. Vous avez maintenant un avantage immense. Vous êtes malgré tout resté debout, tandis que nombre de vos concurrents, petits et grands, sont probablement tombés pour toujours, engloutis par la crise; et vous êtes en belle position de vous récupérer assez rapidement de toutes vos pertes et de refaire votre fortune plus considérable encore qu'elle n'était auparavant. J'ai remarqué que ç'a été le cas pour nos principales maisons de commerce de Montréal dans les crises antérieures. Et vous êtes l'homme de la circonstance. N'allez pas toutefois épuiser ou compromettre votre santé pour aller trop rapidement. Vous n'êtes plus seul, et il vaut mieux pour la parfaite éducation et l'expérience d'Enrique, que vous avez à mûrir, aller plus lentement et aller sûrement, et l'habituer à bien mesurer ses ailes avant de prendre son vol dans les régions des hautes spéculations et des grands coups de filet.

J'ai pu moi-même lire à haute voix à ma femme et à mes enfants, en le traduisant couramment de l'espagnol en français, sur la gazette *La Nación* envoyée par vous, le paragraphe concernant le bazar de charité, si bien organisé et dirigé par les soins intelligents de sa présidente, madame Loedel. Ces choses n'ont pas d'aussi beau succès sans que les personnes qui se mettent à la tête ne jouissent d'une haute considération dans le cercle particulier de leurs connaissances et dans le public en général; et cela nous a fait plaisir à lire et à redire. J'ai aussi reçu plusieurs numéros de la *Gazette de France* de Montevideo, envoyés par vous, et j'ai pu les lire d'un bout à l'autre avec intérêt, puisqu'ils sont en français. J'y ai vu la création d'un évêché catholique à Montevideo et la manière dont elle y a été reçue par l'opinion publique. Ce qui m'a le plus surpris, c'est le mouvement rapide et les soubresauts de hausse et de baisse dans les fonds publics : 80% de hausse dans l'espace des quinze jours qui ont suivi Noël! Quelle incertitude! quels dangers pour les fortunes privées! J'espère bien que vous ne vous mêlez pas de spéculer sur les stocks d'aucune espèce. Je pourrais vous citer nombre de

nos premiers capitalistes et de nos plus grosses têtes financières, dont vous avez connu quelques-uns dans votre jeunesse, qui ont été complètement ruinés dans ces spéculations de bourse.

Je suis loin de croire que votre maladie soit grave comme vous dites. On se trompe soi-même facilement à ce sujet. Mais il est toujours bon de ne pas se laisser surprendre en quoi que ce soit. Et vous permettrez bien à mon amitié et à mon expérience professionnelle de vous suggérer de faire votre testament, si toutefois il n'est déjà fait. On doit toujours en avoir un de fait et le faire en pleine santé avec toute la réflexion qui convient, d'après les circonstances de fortune où on se trouve, sauf à le changer aussi souvent que les circonstances changent. Étant habitué à ces sortes de choses par état de profession, je pourrais peut-être vous faire quelques suggestions utiles sur certaines dispositions qui pourraient être faites dans l'intérêt de votre femme et de vos enfants. Mais ce sera pour ma prochaine lettre. Vous devez avoir dans Montevideo des hommes de loi compétents et il faudrait dans tous les cas en consulter un à ce sujet. Faites-le [de] suite.

Je veux vous envoyer le portrait de ma femme et de mes enfants et le mien. Ma femme veut que ce soit son portrait telle qu'elle est aujourd'hui et pour cela il faut qu'elle sorte et aille chez l'artiste. Depuis longtemps, le temps s'y oppose. Mais voici le printemps et dans quelques jours elle pourra le faire. Le mien sera celui que j'ai fait prendre pour l'Exposition de Paris de 1878, où notre commissaire canadien de l'Exposition a envoyé une galerie de portraits de tous les Canadiens qui se sont distingués dans les professions, les sciences et les arts et métiers, sur la liste desquels on m'a fait l'honneur de me placer. J'ai distribué toutes les copies que j'en avais et je dois m'en procurer d'autres, mais ma femme veut voir à cela elle-même, et vous devez connaître le proverbe *L'homme propose et Dieu ou, en d'autres termes, la femme dispose*. À bientôt donc pour les portraits.

Je termine pour aujourd'hui en vous rappelant que vous nous avez promis une lettre sur votre Henri seul et une autre sur votre dernier voyage en Angleterre en 1877. Nous avons hâte de les recevoir. Je veux vous dire aussi que je vous approuve beaucoup de votre silence auprès de votre mère sur l'article de la religion et de vos croyances. Je n'ai pas besoin de vous dire que vos révélations ont pris vos sœurs par surprise, comme vous vous y attendiez sans doute. Mais Louise en a trouvé l'explication facile dans le

milieu où vous viviez à Lima et l'effet que doit avoir sur les convictions le relâchement dans les mœurs du clergé catholique de l'Amérique du Sud, si différent sous ce rapport de notre clergé canadien, dont la sévère moralité est d'un si bel exemple. Mais on fait le bien et on aime Dieu dans toutes les religions. Et ce qui surtout fait la beauté et la vérité du christianisme, c'est que toutes les nuances où on peut le retrouver, en outre de Dieu on s'aime les uns les autres. Je suis bien content que vous nous ayez vous-même fait connaître ce qui en est, afin qu'il n'y ait pas de surprise quand vos enfants viendront. Ils seront reçus à bras ouverts. Je dis vos enfants, parce que vous nous promettez la visite d'au moins l'un d'eux, Enrique, pour l'année prochaine (1880). Mais j'espère bien que nous nous reverrons encore nous-mêmes, réunis en famille, les vieux comme les jeunes, pères, mères, enfants et tantes. Comme ce sera charmant! Quel plaisir pour tous! Quelle immense partie d'échecs ne ferons-nous pas ensemble, vous et moi!

Mon cher André, des affaires professionnelles des plus urgentes, avec l'absence de deux de mes associés du bureau, m'ont forcé à mon grand désespoir, de retarder cette lettre, comme Mercédès a dû vous l'écrire; mais au moins vous ne vous plaindrez pas qu'elle ne soit pas assez longue.

Louise et les enfants se joignent à moi pour vous faire et à votre femme et à vos enfants nos meilleures amitiés. Lizzie m'a prié de vous faire aussi les siennes, ainsi que ses bons souhaits pour votre santé et la continuation de votre bonheur et de votre prospérité. Charlotte et son mari ont appris de vos nouvelles avec intérêt et se rappellent à votre souvenir. Ma tante Gordon est en promenade à Joliette où elle a passé l'hiver. Si elle était ici, je suis bien sûr qu'elle aussi serait bien contente de vous faire dire mille bonnes choses de sa part. Adieu, mon cher André, et croyez-moi votre frère qui vous aime bien sincèrement, vous et les vôtres.

C.F. Papineau



Henri Loedel, écrivain
Aux soins de Messrs Spicer & Brothers
London, England
BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 103

Montréal, vendredi matin
9 juillet 1880

Mon cher André,

Votre lettre du 21 écoulé, datée de Londres, nous est parvenue le 5 courant. Une lettre de vous, c'est toujours grande joie dans la famille. C'est toujours le cœur qui y parle. Tout y est plein d'intérêt et d'amitié. Nous l'attendions depuis longtemps et même nous avons espéré que notre petit Enrique d'autrefois, votre grand garçon d'aujourd'hui, en serait le porteur. Dieu en a disposé autrement, dites-vous. Hélas oui! et cette maladie, qui est la cause de votre voyage, nous afflige. Mais, mon cher André, il ne faut pas s'en exagérer la gravité. L'anévrisme peut devenir grave comme n'importe quelle maladie. Mais c'est une infirmité bien connue aujourd'hui des médecins et chirurgiens et à laquelle ils savent parfaitement remédier. Vous pourrez vivre aussi longtemps avec elle, comme sans elle, maintenant que vous en connaissez la vraie nature; seulement, il vous faudra modifier un peu votre genre de vie; modérer votre activité, éviter tous efforts et prendre le régime d'un homme mûr et sage. Se faire philosophe enfin et se contenter, comme vous avez déjà commencé à le faire, de diriger les travaux sans y prendre part vous-même, du moins pas plus qu'il ne faut strictement pour une surveillance et direction entendues.

Vos médecins vous demandent deux mois seulement de repos absolu; prenez-en trois, prenez tout ce qu'il faut pour vous mettre de suite aussi bien que vous pouvez espérer être. Ce sera, croyez-le, du temps bien placé et un gain pour vous et votre famille, à qui vous pourrez ensuite continuer d'être utile à un bien plus haut degré que si vous vouliez vous remettre trop tôt aux affaires.

Et puisque vous êtes condamné au repos, pourquoi ne viendriez-vous pas passer quelque temps avec nous, chez nous ? Vous vous y trouverez avec deux sœurs, trois grandes jeunes nièces et un vieux beau-frère qui vous

aiment tant. Ils auront bien soin de vous, soyez-en certain. Je ne vous invite pas à la maison d'un milord, vous le savez; mais c'est de bon cœur. Tout ce qui s'y trouve sera à votre disposition. Vous y aurez la fortune du pot, et l'air du pays natal suppléera à tout ce qui pourrait y manquer.

Vous êtes à Londres chez d'excellentes gens qui ont toutes sortes d'attentions et de bonté pour vous. J'en remercie Dieu qui a créé l'humanité à laquelle leur généreuse conduite pour un étranger fait le plus grand honneur. Mais rien ne peut remplacer la famille pour n'importe quel homme en santé, à plus forte raison pour l'homme qui souffre. Vous n'aurez pas votre femme et vos enfants, mais ce qu'il y a de mieux après cela (*the next best*). Je vous le promets. Vous ne nous donnez pas de détail sur votre maladie; mais j'ai toujours éprouvé un grand soulagement en apprenant que ce n'est pas cette affreuse consommation que nous avons, un instant, soupçonnée. Où en est le siège ? Avez-vous subi quelque opération ? Est-ce bien douloureux ? Le progrès du mal est-il arrêté, la guérison a-t-elle commencé ?

Ma bonne Mercédès vous a écrit de suite sur réception de votre lettre pour vous inviter à venir passer ici le temps de votre maladie. Je vous écris maintenant à la hâte pour insister davantage. Décidez-vous de suite, sans hésiter, et écrivez-nous dans votre prochaine que vous allez venir finir avec nous les derniers jours de pénitences auxquels vos médecins vous ont condamné. Si vous êtes prêt, ne prenez pas la peine d'écrire et venez de suite. Mercédès va continuer à vous écrire¹⁵³. Elle vous donnera toutes les nouvelles courantes. La presse des affaires me force bien souvent de laisser à mes filles le soin de la correspondance, malgré tout le plaisir qu'elle peut donner. Elles s'en acquittent d'ailleurs avec plaisir et bien, bien mieux du reste que moi. J'aime leur babillage écrit comme parlé. Elles ont toute la verve si féconde et si naturelle de leur mère et de leur oncle dans leur correspondance. Je m'en réjouis et les encourage autant que possible dans la pratique.

Je vous dirai seulement à la course que la mort a fait bien des vides sensibles dans la famille dans le cours d'une année à peine. L'oncle Peter

¹⁵³ La correspondance familiale Loedel-McDonald-Papineau (BAC, R12320, vol. 42) contient 11 lettres de Mercédès Papineau à Andrew Henry McDonald *alias* Henri/Enrique Loedel, entre les années 1878 et 1881.

Charles, son épouse, la tante Gordon, madame Delisle, ne sont plus. Tous nous ont laissés dans un âge très avancé, respectés et aimés. La tante Gordon a eu la consolation de voir tous les siens et de pouvoir leur dire un dernier adieu, avec la pleine connaissance qu'elle allait finir dans quelques jours. « Il m'en manque un seul, disait-elle en vous nommant avec sa famille. Mais je sais que ce n'est pas leur faute. Ils sont si loin! Ils ne pourraient savoir la nouvelle de ma maladie que bien longtemps après que je ne serai plus. N'importe, je les attendrai là-haut avec vous tous. Je ne m'y rends qu'un peu avant vous autres, mais j'y prierai pour vous tous. Vous le lui direz. J'ai confiance que pas un ne manquera à l'appel. Seulement, ajouta-t-elle en badinant, ne vous pressez pas absolument de venir m'y rejoindre, mais restez ici-bas aussi longtemps que possible, car vous avez toujours été utiles et pouvez l'être encore, chacun à votre famille et à la société qui vous entoure. »

Ce sont ses propres dernières paroles à moi; et elle est passée le lendemain à la vie éternelle des bons et des justes, où sa place était assurée.

À la mort de madame Delisle, j'ai offert à notre excellente Lizzie un *home* chez moi. Cela a paru lui faire plaisir, et depuis elle demeure avec nous. Cela fait une excellente compagnie pour ma Louise. Ces deux sœurs-là ont été faites pour vivre ensemble, et je suis bien content de les voir de nouveau réunies chez moi en une même famille. La nature si franche et si gaie, si pleine de foi et de confiance de Lizzie peut chasser tout un régiment de diables bleus de n'importe quelle maison et n'importe quelle tête et ramener l'espérance et le courage dans les jours les plus sombres.

Louise est toujours à peu près la même chose, ne prenant pas grand forces, mais n'en perdant pas non plus, s'intéressant plus que jamais à toutes les choses de la vie, malgré sa toux qui n'est ni diminuée ni augmentée. De son sofa, elle dirige ses enfants dans la conduite de la maison.

Dans votre prochaine à votre femme, faites-lui vos meilleures amitiés et à vos chers enfants. Remerciez-la bien, comme je vous remercie, tous deux, de vos gracieusetés et de votre don généreux à mes enfants. Le billet de £5 Sterling contenu dans votre lettre a été reçu avec reconnaissance et le change en a produit vingt-quatre piastres (\$24) en monnaie du Canada. Je vous ai envoyé par la dernière malle, en même temps que la lettre de Mercedes, un journal intitulé *Le Vingt-quatre Juin*. Cette date est le jour de la

Saint-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens français. Cette fête, cette année, a été l'occasion d'une démonstration plus grande qu'à l'ordinaire. Des invitations avaient été envoyées au loin et même à des citoyens marquants de la vieille France. Nombre de groupes canadiens-français, des divers États de l'Union américaine, s'y trouvaient représentés par des députés à une convention générale tenue à Québec. Le journal en question se compose d'un seul numéro où nombre de citoyens marquants Canadiens français avaient été invités à l'avance d'y contribuer, un petit article accompagné de leur autographe. C'est une espèce d'album de quelques-uns de nos hommes publics dans diverses classes et principalement de nos littérateurs. J'ai cru qu'il pourrait être de quelque intérêt pour vous. Je vais vous envoyer indifféremment quelques gazettes anglaises et françaises du jour, pour vous donner les nouvelles locales qui, au reste, sont bien maigres depuis assez longtemps.

Nous venons d'apprendre par le télégraphe que la paix est faite entre Buenos Aires et Montevideo, ou plutôt les gouvernements respectifs des provinces où elles se trouvent, si je ne me trompe. J'espère dans tous les cas que la guerre et ses excitations préliminaires et subséquentes ne sont pas de nature à influencer au détriment de votre commerce. Nous avons appris avec plaisir que votre maison continuait ses bonnes affaires, depuis la crise, grâce au dévouement et au travail intelligent de votre Henri, que vous n'avez qu'à seconder de votre expérience et de votre haute direction. Il est beau de voir une maison solidement créée et établie par le jugement clairvoyant et les rudes labeurs d'un père, être continuée aussi solidement par le travail intelligent d'un fils formé à l'école du père. C'est, avec l'éducation, le plus bel héritage à laisser à son fils. Je me suis souvent pris moi-même à regretter de n'avoir pas eu de garçon à qui j'eusse pu transmettre la clientèle de mon bureau qui jouit, Dieu merci! de la confiance publique et a sa bonne part des meilleurs pratiques de la ville. Mais Dieu en a disposé autrement, et d'autres de ma famille en profiteront peut-être.

Je termine en vous pressant de nouveau de venir. Dites à vos médecins que les climats froids du nord aideront à diminuer pendant un temps l'activité de votre sang et à la contenir ou faire rentrer dans ses digues naturelles de l'enveloppe de ses artères. Mon adresse est toujours : C.F. Papineau, N.P., Montréal. Cette adresse me trouvera partout.

Avec amitié pour vous et les autres. Votre beau-frère affectionné.



Henri Loedel, écuyer
 Aux soins de Messrs Spicer, Brothers
 19, New Bridge Street, Blackfriars
 London, England
 BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 104

Montréal, 26 août 1880

Mon cher beau-frère,

Sur réception de votre lettre du 21 juin dernier, nous [nous] sommes hâtés, Mercédès et moi, de vous écrire et de vous inviter à venir passer ici le temps de votre maladie et compléter le rétablissement de votre santé, en respirant un peu l'air du pays natal, en famille. N'ayant reçu aucune nouvelle de vous depuis, nous commençons à être vraiment inquiets, d'autant plus que vous nous annonciez une lettre de vous aussitôt que vous recevriez les nôtres. Écrivez-nous ou faites-nous écrire un mot sur l'état de votre santé. J'espère qu'elle n'a pas cessé de s'améliorer. L'habileté des médecins de Londres a-t-elle réussi à maîtriser la maladie et à la vaincre complètement, ou au moins à en arrêter les progrès ? J'avais grande foi en eux et dans votre nature courageuse et pleine de prudence et de sang-froid en même temps. Peut-être avez-vous été obligé de retourner à Montevideo plus tôt que vous ne pensiez.

Je mets celle-ci dans une seconde enveloppe adressée à messieurs Spicer, Brothers, leur demandant de la diriger à votre adresse, si vous avez laissé Londres, et de nous écrire un mot pour nous tirer d'inquiétude. Rien de nouveau ici. Notre santé continue d'être toujours à peu près la même, ni mieux ni pire. Et nous sommes bien reconnaissants à Dieu qu'elle ne soit pas pire!

Nos meilleures amitiés à vous, à votre ange et à vos chers enfants, avec toutes sortes de bons souhaits de santé, de bonheur et de prospérité pour vous tous et chacun de vous. Henry fils sera le bienvenu s'il peut venir

l'année prochaine, comme vous nous l'avez fait espérer. Sa visite en aucun temps, comme celle du père, de la mère ou des frères et sœurs, ou d'aucun membre de votre famille, sera toujours une grande joie pour moi et toute ma famille; et nous ferons toujours avec plaisir notre possible pour les bien recevoir et leur procurer de l'agrément.

Tout à vous et avec affection.

C.F. Papineau

✂

Henry Spicer, Esquire
 Of Messrs Spicer, Brothers
 19 New Bridge Street, Blackfriars
 London, England
 BAC, MG24, B2 (R12320), vol. 42, pièce 104

Montreal, Canada, 26th August 1880

Sir,

I enclose a letter for my relative Henry Loedel, Esquire, of Montevideo, who wrote to me in June last that he was ill and had received hospitality and the kindest attentions from you and your excellent wife, for which I and my family felt most grateful. Not having received any news from him since, although he had promised to write again within a short time, we begin to feel some anxiety about his health. And it would be a great relief to us if you would kindly write a few words to me about the state of his health, and inform me whether he is still in London, or has returned to Montevideo. By so doing, you would greatly oblige myself and family.

Your most and grateful servant.

C.F. Papineau
 Notary Public
 Montreal, Canada

P.-S. If Mr. Loedel has left, please forward the enclosed letter to his address, which you well know.

C.F.P.

✂

Madame Leman
 Chez G.C. Dessaulles, écr
 Saint-Hyacinthe
 McC, P010/B9,3

Longueuil, lundi soir 4 septembre 1882

Ma chère Honorine,

Madame Laframboise m'a fait dire que tu désirais beaucoup me voir pour ton testament. Je termine cette semaine la succession Tiffin¹⁵⁴ et j'irai te voir la semaine prochaine, de suite.

Néanmoins, comme Mme Laframboise m'a dit que l'idée de ton testament paraissait te tourmenter, je t'envoie, ci-inclus, une formule de testament, selon que tu m'en avais parlé la dernière fois. Tu pourrais la copier de ta main et la signer en attendant que j'y aille. Cela serait suffisant, même s'il t'arrivait quelque accident. Si c'était entièrement selon tes vues, tu pourrais même le faire recevoir de suite par notaires. Dans ce cas-là, le notaire l'écrirait lui-même en y ajoutant la forme notariée.

Je l'ai fait court en cas que cela te fatigue trop d'en écrire long.

J'en ai conversé avec Auguste. Nous ne savons ni l'un ni l'autre si la terre de Saint-Charles existe encore en nature, ou si Mackay l'a vendue. C'est pourquoi nous avons décidé de parler en termes généraux et mis tous les biens meubles et immeubles de la Petite-Nation pour le legs à Louise.

¹⁵⁴ Voir Account and Partition of the intestate portion of the Succession of the late Thomas Tiffin. CFP, 16 septembre 1882, minute 9 996. Thomas Tiffin (1824-1881), commerçant, avait une grande épicerie angle de la place Jacques-Cartier et de la rue Saint-Paul.

Quant à Fanny, si tu veux lui faire un legs particulier, il serait bon de le faire dans les termes que j'ai mis. Tu peux remplir le blanc par une somme de trois, quatre, cinq ou six cents piastres, à ta volonté. Si tu ne veux pas lui faire de legs particulier, tu peux tout simplement omettre le passage ou clause qui concerne ce legs et laisser le reste tel qu'il est.

Tu m'avais aussi parlé de Mme Laframboise; et ensuite tu avais pensé qu'il vaudrait peut-être autant abandonner cette idée. Si tu décidais de lui faire un legs, tu pourrais l'écrire à la suite, ou à la place de celui de Fanny, simplement comme ceci : Je lègue à ma cousine Rosalie Dessaulles, veuve de feu l'honorable Maurice Laframboise, la somme de six cent cinquante piastres. Ou bien une plus forte ou moindre somme, à ta volonté.

J'ai été bien sensible à la lettre de remerciements que ta bonne Fanny m'a écrite ces jours derniers, pour toi comme pour elle, et des sentiments qu'elle y exprime du bon souvenir que vous conservez de ma pauvre Louise¹⁵⁵. Il me semble qu'on ne peut jamais trop penser ni dire de bien d'elle et de la richesse de son caractère et de son excellente nature! Et cela touche à une corde bien sensible pour moi.

Adieu, chère sœur, à bientôt.

Ton frère affectionné.

C.F. Papineau

P.-S. Gustave Bourassa¹⁵⁶ a dû te remettre ces jours derniers un petit crachoir qu'Ida et moi nous t'envoyions, et cinquante piastres en argent. Dans mes distractions impardonnables, j'avais oublié de prendre note du crachoir à mon dernier voyage, et d'en parler à Ida avant la lettre de Fanny.

C.F.P.

✘

¹⁵⁵ Marie-Louise McDonald, épouse de CFP, décédée le 29 décembre 1881.

¹⁵⁶ Gustave Bourassa (1860-1904), fils de Napoléon Bourassa et d'Azélie Papineau. Il sera prêtre en 1884.

À l'honorable A.C. Papineau
 Hôtel Chamard¹⁵⁷
 Pointe-au-Pic
 BAnQ-VM, P7, S1, D113

Montréal, lundi matin, 20 juillet 1885

Mon cher Auguste,

Je te remercie bien sincèrement de tes condoléances. Ces deux morts si subites et si rapprochées m'ont donné de terribles coups et me bouleversent¹⁵⁸. Mais les sympathies de ceux qui restent et que nous aimons font du bien dans de si cruelles circonstances. Et je t'assure que deux mots seulement de Louisa et de toi m'ont toujours fait plus de bien que de n'importe qui. Je ne sais si c'est parce que nous avons été élevés ensemble (Louisa comprise, on peut le dire, puisque dès ma sortie du collège, je me suis trouvé avec elle comme dans la même famille), mais il me semble que nous sympathisons plus ensemble qu'avec bien d'autres, nous nous comprenons mieux, nous nous devinons. Nous aimons à travailler ensemble pour le bien de notre famille, et si quelques-uns d'eux souffrent, nous souffrons ensemble pour eux.

¹⁵⁷ Ou Chamard's Lorne House, d'après Jean-Olivier Chamard (1820-1878), marchand, qui a épousé (Berthier, 2 février 1847) Louise-Marguerite Morison, sœur de Donald George Morison, notaire à Saint-Hyacinthe. Aujourd'hui le Manoir Charlevoix.

¹⁵⁸ Ida Papineau (1859-1885), fille de Casimir-Fidèle, est décédée le 6 juin 1885 en donnant naissance à un fils, Henri-Casimir-Joseph Papineau, qui est mort le même jour. Elle avait épousé (Montréal, 1^{er} septembre 1883) Joseph Beaudry, marchand, de Montréal et de Barnston. Ida est morte dans la maison de son père, au 72, rue Berri. L'autre mort, si rapprochée, est sans doute l'épouse de Casimir-Fidèle, Marie-Louise McDonald (1829-1881), qui meurt le 29 décembre 1881. Son décès est signalé dans le *Montreal Herald and Daily Commercial Gazette*, le 30 décembre 1881 (p. 5), le 31 décembre 1881 (p. 4) et le 2 janvier 1882 (p. 4). Le journal précise que le convoi partira de la résidence du 72, Berri, à 8 h 15 a.m. le 2 janvier 1882.

Tu te rends à La Malbaie en compagnie de Victor¹⁵⁹. J'espère que quelques jours de vacances là vous feront du bien à tous les deux; surtout à toi dont la santé exige du repos mental et beaucoup de bon air et d'exercice corporel. Victor a besoin de se recueillir et de se consulter avec toi en présence de la situation nouvelle que la décision de Joseph, à la suite de la mort d'Ida, va lui créer.

J'ai présenté à Joseph plusieurs considérations qui pouvaient l'induire à reconsidérer sa décision. Mais elle paraît irrévocable. Je l'explique par l'ennui insurmontable, la perte momentanée de toute ambition, une espèce d'insouciance profonde de toutes les choses de ce monde, dans laquelle l'ont plongé le chagrin et la perte immense qu'il vient de faire. Ils étaient si heureux ensemble! Ils avaient tant de beaux projets d'avenir! tant d'espérances de perpétuel bonheur! Et tout cela brisé si subitement, sans avoir eu le temps de se parler, pas même de se dire adieu. Ah! qu'il y a de cruels chagrins en ce monde! J'arrête, car le chagrin me surmonte moi-même à ce triste souvenir, et mon papier se trempe de grosses larmes que je ne puis retenir!

Joseph m'a dit que l'affaire était conclue entre vous deux; et qu'il te cédait sa part et tous ses droits dans la terre et la société, moyennant un prix fait; et m'a demandé quand je pourrais préparer le contrat¹⁶⁰. Je suppose que cela se fera à ton retour à Montréal, à moins que tu ne préfères que cela soit signé pendant que tu seras encore à Barnston où j'ai compris que tu dois retourner avec Victor avant la fin de tes vacances. Dans tous les cas, tu pourrais m'écrire tes vues et tes instructions à ce sujet, si tu en as de spéciales.

Combien penses-tu être de temps à La Malbaie ?

¹⁵⁹ Victor Papineau (1862-1941), fils d'Augustin-Cyrille Papineau et de Louisa Trudeau. Neveu de CFP.

¹⁶⁰ Voir les deux contrats : Vente par Joseph Beaudry à l'honorable A.C. Papineau. Et quittance par dame Émilie-Anne Trudeau, veuve de feu Joseph Beaudry et par l'honorable A.C. Papineau et son épouse à Joseph Beaudry, fils de ladite dame Beaudry, et à J. Victor Papineau; laquelle quittance est générale et finale pour ledit Joseph Beaudry et est partielle pour ledit J. Victor Papineau. CFP, 27 octobre 1885, minutes 10 143 et 10 144.

J'ai reçu de De Bellefeuille le montant du reçu que tu m'avais laissé pour lui (\$48.75, si je me rappelle bien), que j'ai déposé de suite à ton compte à la Banque d'Épargne, rue Sainte-Catherine.

Grand pèlerinage aujourd'hui même des gens d'Ottawa à Sainte-Anne-de-Beaupré. Nos gens de Papineauville en font partie, me dit Émilie. Sam Mackay, sa femme et Eugène et Emma; John Mackay et sa femme. Ces deux derniers se rendront à Tadoussac pour y séjourner quelque temps, comme l'année dernière. Ici, Émilie¹⁶¹, Charlotte¹⁶² (Mme Finn) et Émery se joindront aux pèlerins. Au retour, Émilie et Émery continueront jusqu'à Papineauville, où ils prendront une vacance d'une dizaine de jours. Personne de chez St-Julien, car la maison là est pleine de pensionnaires d'été.

Avec amitiés à Louisa, à Marie et à Victor, et vous souhaitant beaucoup de compagnie, de conversations agréables et pleines de distractions, et beaucoup de plaisir et d'exercice, je reste, pauvre esclave citadin, ton frère bien affectionné et dévoué.

C.F. Papineau
72, rue Berri

P.-S. Je vais préparer incessamment un acte de déclaration du décès d'Ida et de son enfant, et de réquisition au registrateur de Coaticook de faire radiation, en conséquence, des hypothèques du contrat de mariage. J'enverrai le tout au registrateur, accompagné des certificats de décès¹⁶³.

¹⁶¹ Émilie Papineau (1859-1931), fille de Denis-Émery Papineau et de Charlotte Gordon.

¹⁶² Charlotte Papineau (1855-1933), née à Montréal, fille aînée de Denis-Émery Papineau et de Charlotte Gordon, a épousé (Montréal, cathédrale, 20 septembre 1875) John Alexander Finn, pharmacien et instituteur, fils de John Timothy Finn, marchand, et de Marguerite Walsh. Le registre de mariage porte la date du 27 septembre, qui est une erreur. Le mariage fut célébré le lundi 20 septembre. Voir le contrat passé devant Joseph-Godfroy Papineau le 16 septembre 1875, minute 796, *La Gazette de Joliette*, 24 septembre 1875, p. 3 et *Le Canada musical*, octobre 1875, p. 94.

¹⁶³ Déclaration de décès et réquisition de radiation d'hypothèques par Joseph Beaudry, écr, à l'occasion du décès de feu dame Ida *alias* Ida Angelina Papineau,

C.F.P.

✕

F.S. Mackay, Senior, écr, N.P.
 Papineauville
 BAnQ-O, P17, S1, D9

Montréal, dimanche 26 avril 1891

Mon cher Sam,

Avec quel plaisir, comme toujours, j'ai reçu votre bonne lettre du 24, jour de mon anniversaire que vous n'oubliez jamais! Vraiment vous avez la mémoire bien meilleure que moi pour cela, comme pour tout ce qui peut faire plaisir aux autres; auxquels vous savez toujours penser avant de penser à vous-même! Et j'envie votre mémoire comme tant d'autres bonnes qualités que vous possédez. Je n'y pensais pas du tout quand votre lettre est venue me le rappeler.

Je vous remercie de vos bons souhaits comme de ceux d'Aurélie et de toute la famille; ainsi que de votre gracieuse invitation d'aller prendre une vacance avec mes enfants et petits-enfants à Papineauville. Mme Delisle a été toute ravie d'être comprise dans l'invitation et vous en remercie de tout cœur, mais ne pense guère à voyager, quoiqu'elle soit maintenant beaucoup mieux et commence à laisser le lit et même à faire quelque courte sortie pour prendre un peu d'exercice au soleil et respirer l'air extérieur. Les autres malades sont tous, aussi, bien mieux, et j'espère que le printemps va ravigoter tout le monde, même cette pauvre madame St-Julien et Éléonore. Car la belle saison et la température douce du printemps et de l'été sont de puissants médecins!

Si ça continue avec les Mackay à Papineauville, le village, sans perdre son nom original, sera bientôt appelé le village des Mackay qui, comme vous dites, y comptent déjà au nombre de quatre chefs de famille! et pas

son épouse, et du décès de feu Henri-Casimir-Joseph, le seul enfant issu de leur mariage. CFP, 29 août 1885, minute 10 118.

des moindres! Mais il en est un parmi ceux-là qui me fait souvent regretter que Papineauville ait tant de charmes et d'attraits, puisqu'ils sont la cause d'une séparation bien cruelle, d'autant plus cruelle qu'il est maintenant perdu à toujours pour moi qui l'aimais tant et qui malgré tout l'aimerai toujours!

Un qui sera bien fier de voir Papineauville, c'est mon petit Gui Couture, à qui j'ai parlé de chasse et de pêche, du lac Clair dont l'eau est si transparente, si claire, qu'on voit le fond à 20 et 30 pieds, et qu'on voit mordre les poissons à l'hameçon à cette profondeur! Je lui ai dit que si je pouvais aller à Papineauville avec lui, je lui montrerais à tirer du fusil. Vous pouvez croire si depuis ce temps-là son imagination trotte, et s'il a hâte d'aller à la Papineauville! La conversation revient toujours à cela! Mais hélas, que la réalité est loin de nos beaux rêves en ce monde! Je vais pourtant faire mon possible pour aller passer une huitaine avec lui à ce beau Papineauville que nous aimons tous tant, cet été; mais quand? Je n'en sais rien! Il faut auparavant, coûte que coûte, que je me débarrasse d'une affaire de succession¹⁶⁴ que je ne puis remettre pour aucune considération, Sam Junior le sait!

Monsieur Couture est bien sensible à l'intérêt que vous lui portez. Mais je crains bien que l'affaire ne se présente pas sous un si beau jour qu'elle paraissait d'abord, quoique la place pût lui convenir, si les autorités pouvaient comprendre qu'on ne vit pas seulement de l'air du temps dans ce bas monde!

Avec nos meilleures amitiés pour toute la famille, et avec le ferme espoir d'aller vous voir bientôt (comme susdit, style notarié), je demeure votre frère bien affectionné.

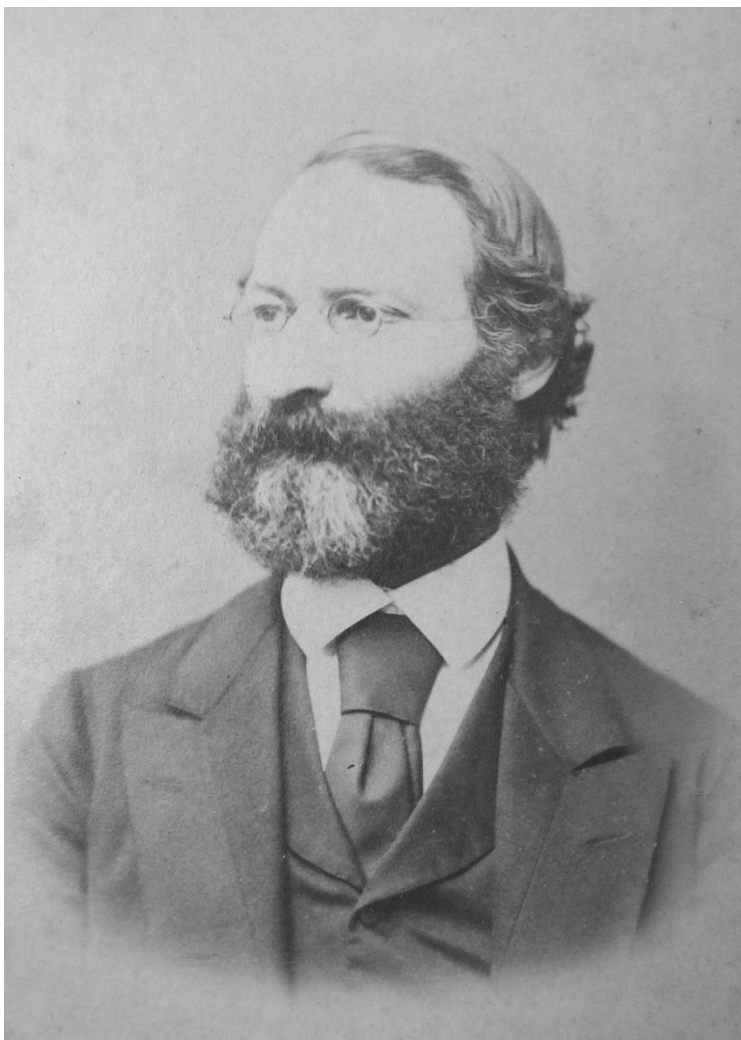
C.F. Papineau

¹⁶⁴ Compte de liquidation de la succession de feu Patrick Skelly, contenant en même temps Règlement entre cette succession et la succession James Skelly, et Partage entre les héritiers Patrick Skelly. Le lendemain, Quittance mutuelle et réciproque, générale et finale entre la succession Patrick Skelly, d'une part, et la succession James Skelly, d'autre part. CFP, 22-23 avril 1891, minutes 10 396 et 10 397.

P.-S. J'ai envoyé le 23 au soir, par la poste, un document à Sam, pour être signé par lui. Je m'attends à le recevoir demain par la poste. Mais s'il ne l'avait pas encore envoyé, pressez-le de le faire de suite. Car dans les circonstances particulières de l'affaire, il importe énormément que je le reçoive au plus tôt.

C.F.P.

※



Casimir-Fidèle Papineau

BAnQ-O



(de gauche à droite)

photo 1870

Enrique Loedel fils, Ida, Henriette, Mercédès Papineau
BAnQ-O



Photo Montréal 1870

Enriqueta Castro Bustamente
2^e épouse de Henri Loedel BANQ-O



F.S. Mackay
BAnQ-O



Photo Montréal 1870

Henri Loedel

BAnQ-O



Henriette Papineau 1857-1943

BAnQ-O



Honorine Papineau-Leman
BAnQ-O



Ida Papineau 1859-1885



Marie-Louise McDonald
Épouse de Casimir-Fidèle Papineau



Guillaume Couture et Mercédès Papineau

BAnQ-VM, 06M P7 S13 D01 P016



Élisabeth McDonald (Mme Delisle) 1832-1921

BAnQ-O



Onésime Marin, notaire

68 LETTRES DE CASIMIR-FIDÈLE PAPINEAU

- 1837 – 12 octobre – à Angelle Cornud, sa mère
- 1840 – 12 septembre – à Angelle Cornud
- 1845 – 14 août – à Joseph Larocque
- 1845 – 19 septembre – à Angelle Cornud
- 1845 – 1^{er}-3 octobre – à Angelle Cornud
- 1846 – 4 mai – à Honorine Papineau-Leman, sa sœur
- 1846 – 13 juillet – à Denis-Benjamin Papineau, son père
- 1846 – 2 septembre – à Aurélie Papineau, sa sœur
- 1846 – 3 décembre – à Honorine Papineau-Leman
- 1849 – 30 juillet – à Angelle Cornud
- 1850 – 29 mars – à Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, son frère
- 1850 – 31 juillet – à Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau
- 1850 – 3 septembre – à Denis-Benjamin Papineau
- 1850 – *31 novembre* [1^{er} décembre] – à Denis-Benjamin Papineau
- 1850 – 15 décembre – à Denis-Émery Papineau, son frère
- 1852 – 12 octobre – à Denis-Benjamin Papineau
- 1853 – 9 mars – à Denis-Émery Papineau
- 1854 – 18 juillet – à Denis-Émery Papineau

1854 – 4 août – à Denis-Émery Papineau

1855 – 1^{er} juin – à Honorine Papineau-Leman

1855 – 8 juillet – à Honorine Papineau-Leman

1856 – 4 mai – à Honorine Papineau-Leman

1856 – 21 juillet – à Honorine Papineau-Leman

1856 – 23 septembre – à Angelle Cornud

1857 – 30 octobre – à Honorine Papineau-Leman

1858 – 18 octobre – à Louis-Joseph Papineau, son oncle

1858 – 23 octobre – [à Louis-Joseph Papineau]

1859 – 1^{er} mars – Reçu en faveur de Marie-Louise Loedel-McDonald,
sa belle-mère

1859 – 19 juillet – à Honorine Papineau-Leman

1859 – 29 août – à Honorine Papineau-Leman

1859 – 31 août – à Honorine Papineau-Leman

1860 – 23 mars – à Honorine Papineau-Leman

1861 – 7 juillet – à Angelle Cornud et DEP

1862 – 8 octobre – à Honorine Papineau-Leman

1862 – 28 octobre – à Honorine Papineau-Leman

1863 – 11 avril – à Honorine Papineau-Leman

1864 – 9 août – à Louis-Joseph Papineau

1864 – 25 octobre – à François-Samuel Mackay, son beau-frère

1864 – 31 octobre – à Aurélie Papineau-Mackay

1864 – 27 novembre – à F.S. Mackay

1864 – 8 décembre – à Honorine Papineau-Leman

1864 – 14 décembre – à F.S. Mackay

1865 – 11 juillet – à Denis-Émery Papineau

1867 – 12 juillet – à Denis-Émery Papineau

1867 – 31 juillet – à Denis-Émery Papineau

1867 – 7 août – à Denis-Émery Papineau

1867 – 11 août – à Denis-Émery Papineau

1867 – 27 août – à F.S. Mackay

1868 – 14 juin – à Louis-Joseph Papineau

1868 – 1^{er} juillet – à Louis-Joseph Papineau

1869 – 15 mai – à F.S. Mackay

1870 – 5 mai – à Mercédès Papineau, sa fille

1870 – 5 juin – à Louis-Joseph Papineau

1870 – 8 décembre – à Honorine Papineau-Leman

1870 – 21 décembre – à Enrique [Henri] Loedel, son beau-frère

1870 – 24 décembre – à F.S. Mackay

1871 – 27 septembre – à Louise McDonald, son épouse

1873 – 8 août – à Honorine Papineau-Leman

1873 – 25 août – à Honorine Papineau-Leman

1875 – 2 juillet – à F.S. Mackay

1877 – 29 avril – à Aurélie Papineau-Mackay

1879 – 29 mars – à Henri Loedel

1880 – 9 juillet – à Henri Loedel

1880 – 26 août – à Henri Loedel

1880 – 26 août – à Henry Spicer

1882 – 4 septembre – à Honorine Papineau-Leman

194

1885 – 20 juillet – à Augustin-Cyrille Papineau, son frère

1891 – 26 avril – à F.S. Mackay

TABLE DES MATIÈRES

Sigles	7
Introduction	9
Correspondance	25
Cahier de photos	179
68 lettres de Casimir-Fidèle Papineau	191

Achévé d'imprimer
au Québec
en août 2022